

Projet de budget

Budget d'investissement
par politique publique

Tome 2

2024

Sommaire

Vue d'ensemble des investissements	3
Introduction à la lecture du document	11
Investissements par politique publique (hors prêts du patrimoine administratif)	17
A - Autorités et gouvernance	19
B - Etats-majors et prestations transversales	27
C - Cohésion sociale	39
D - Culture, sport et loisirs	45
E - Environnement et énergie	49
F - Formation	57
G - Aménagement et logement	75
H - Sécurité et population	83
I - Impôts et finances	91
J - Justice	95
K - Santé	99
L - Economie et emploi	111
M - Mobilité	115
Récapitulations chiffrées	141
Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif	169
Prêts du patrimoine administratif par politique publique	173
A - Autorités et gouvernance	175
C - Cohésion sociale	176
E - Environnement et énergie	177
F - Formation	179
G - Aménagement et logement	180
L - Economie et emploi	181
Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif	183
Annexes	191
1. Récapitulation des investissements par politique publique	193
2. Tableau des investissements par loi et catégorie	195
3. Investissements par nature	199
4. Projets inscrits au projet de budget 2024 sans base légale votée	201
5. Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN	203
6. Synthèse des lois d'investissement à boucler	207
7. Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux selon l'article 34 alinéa 3 LGAF	209

Vue d'ensemble des investissements

Vue d'ensemble des investissements

Les investissements nets inscrits au Projet de budget (PB) 2024 s'élèvent à 729 millions, en hausse de 60 millions par rapport au budget (B) 2023 (+9%).

Les dépenses d'investissement s'établissent à 764 millions, tandis que les recettes d'investissement se maintiennent à 35 millions.

En millions de francs	B 2023	PB 2024	Ecart
Dépenses d'investissement	704	764	60
Recettes d'investissement	35	35	0
Investissements nets	669	729	60
Dépenses des prêts du PA	19	19	0
Recettes des prêts du PA	5	9	4
Prêts du PA nets	14	10	-4

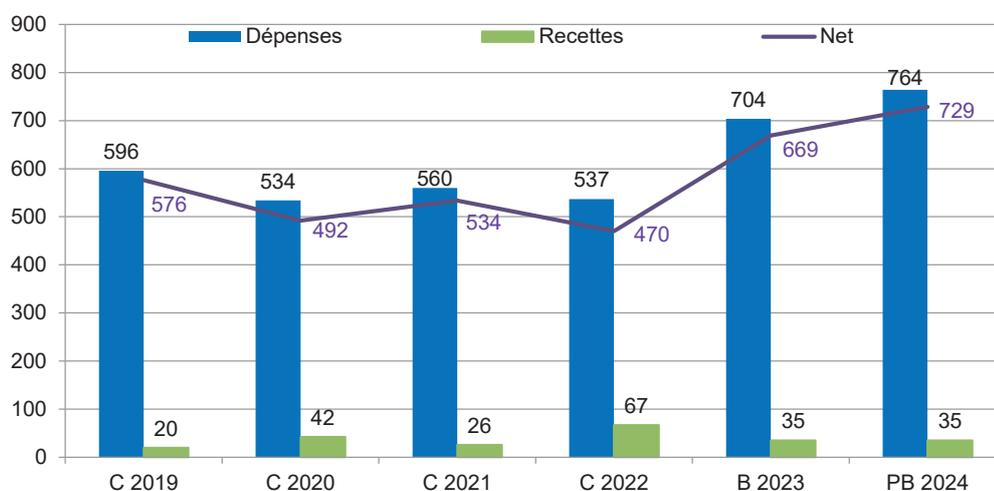
Les investissements nets comprennent les dépenses et recettes d'investissement à l'exception des cessions d'actifs et des prêts du patrimoine administratif (PA).

Les cessions d'actifs ne sont pas budgétées. Les prêts du patrimoine administratif font l'objet d'une information spécifique dans la deuxième partie de ce tome.

1 Historique et évolution des investissements

Le PB 2024 s'inscrit dans la continuité de l'action de l'Etat visant le développement des infrastructures nécessaires à la croissance économique et démographique du canton et de sa région. Ainsi, l'accessibilité à l'éducation, la mobilité, la santé et la modernisation de l'Etat (à travers la transition numérique) demeurent des axes importants de ce budget.

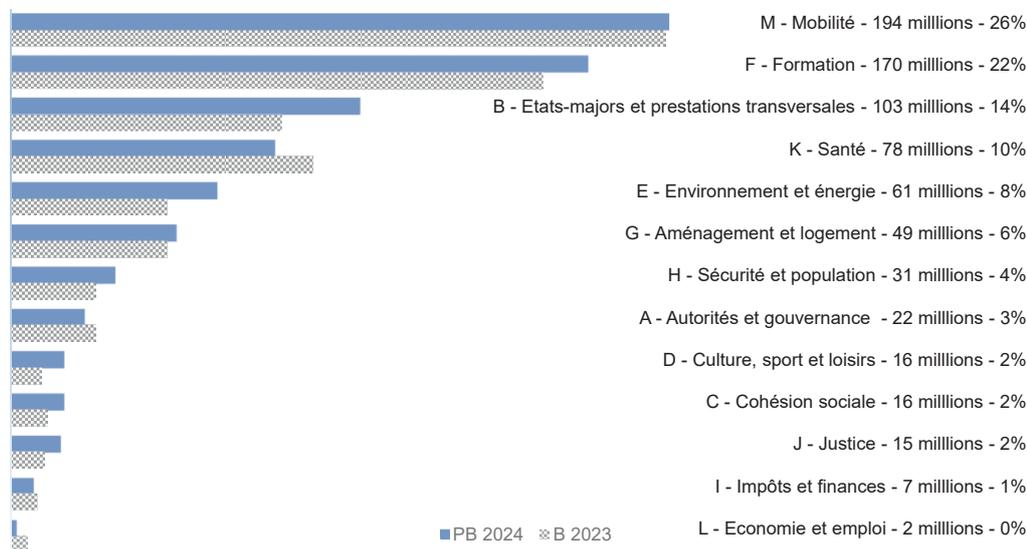
Le PB 2024 témoigne une nouvelle fois de la volonté d'accroître les investissements participant à la transition écologique, démontrant ainsi l'engagement de l'Etat face à l'urgence climatique, tout en favorisant le soutien à l'économie locale.



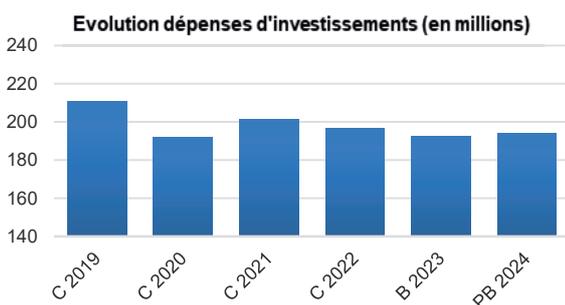
2 Dépenses par politique publique et principaux projets en 2024

La répartition des dépenses par politique publique met en évidence quatre politiques publiques qui représentent 72% des moyens mis en œuvre :

M - Mobilité, F - Formation, B - Etats-majors et prestations transversales et K - Santé.



M – Mobilité : 194 millions (B 2023 : 193 millions)



Les dépenses dans le domaine de la **mobilité** s'élèvent à 194 millions.

Les études et les réalisations pour l'extension du réseau des transports publics se poursuivent (50 millions), notamment pour le prolongement du tram entre Genève et Saint-Julien (18 millions) dont le premier

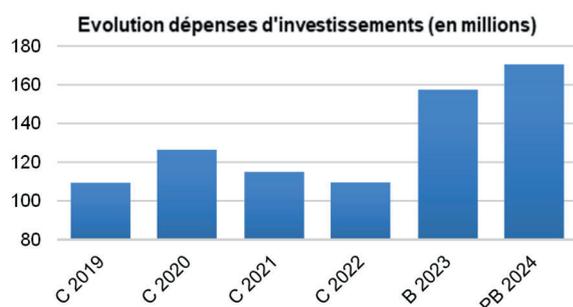
tronçon sera mis en service en 2023, la ligne de tramway entre les Nations et le Grand-Saconnex (6 millions) et le développement des bus à haut niveau de service (BHNS) de Vernier et des Grands Esserts (12 millions).

Les "projets d'agglomération" (39 millions), la réalisation d'aménagements en faveur de la mobilité douce (4 millions) et les études et réalisations d'infrastructures ferroviaire (17 millions) constituent les autres projets d'envergure dans le domaine de la mobilité.

Le crédit de renouvellement de l'OCGC prévoit 32 millions pour l'entretien et le renouvellement du réseau routier, le gros entretien des ouvrages d'art et la maintenance des infrastructures de transports publics.

Enfin, l'Etat cofinancera l'acquisition et le remplacement de véhicules roulants des Transports publics genevois en vue de l'électrification intégrale de sa flotte (40 millions).

F – Formation : 170 millions (B 2023 : 157 millions)



Les dépenses dans le domaine de la **formation** progressent pour atteindre 170 millions.

L'Etat finalise les travaux des 5^{ème} et 6^{ème} étapes du CMU avec la rénovation de l'animalerie, de la zone aquatique et des laboratoires (12 millions).

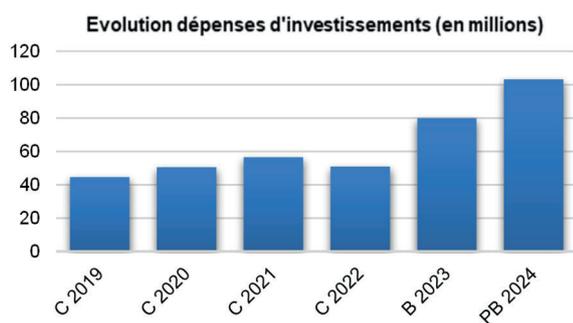
Le projet d'extension de sept cycles d'orientation sur les communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix continue (18 millions) avec la mise en service du pavillon au CO Cayla, et le démarrage des travaux sur cinq autres site.

Les travaux de la rénovation du collège Rousseau (20 millions) et ceux d'Uni Bastions (13 millions) se poursuivent. Ce dernier incluant des travaux de dépollution, démolition et gros œuvre du bâtiment Central.

En matière de renouvellement, l'OCBA prévoit 39 millions pour la rénovation des bâtiments scolaires, tandis que le DIP et les hautes écoles estiment le renouvellement de leurs équipements à 32 millions.

B – Etats-majors et prestations transversales : 103 millions

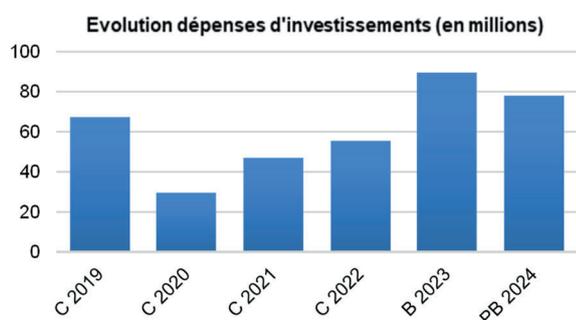
(B 2023 : 80 millions)



Cette politique publique est essentiellement constituée des crédits de renouvellement de l'OCSIN (54 millions) et de l'OCBA (5 millions) ainsi que des programmes en faveur de la transition écologique des bâtiments propriété de l'Etat (36 millions).

Les investissements visant à favoriser le travail à distance des collaborateurs de l'administration continuent (3 millions).

K – Santé : 78 millions (B 2023 : 89 millions)



Les dépenses dans le domaine de la **santé** s'élèvent à 78 millions.

Des subventions d'investissement aux HUG sont prévues pour la rénovation et l'agrandissement des blocs opératoires (7 millions) et pour le projet de Dossier Patient Informatisé (3 millions). La quatrième étape du projet de

rénovation et agrandissement de la maternité se poursuit (1 million).

L'Etat, les HUG et l'IMAD collaborent pour le développement des outils de gestion de la santé numérique (4 millions).

Les études pour la construction de l'hôpital des enfants commencent (2 millions).

Les HUG continuent l'entretien des bâtiments et le renouvellement des équipements medicotechniques et informatiques (47 millions).

Autres politiques publiques

Pour les autres politiques publiques, on relève principalement la construction de logements d'utilité publique (35 millions), le versement de subventions en vue de l'assainissement énergétique des bâtiments (20 millions), le projet des archives d'Etat (12 millions), ainsi que le projet de renaturation de l'Aire et du Drize dans le secteur du PAV (18 millions).

3 Investissements par catégorie

En millions de francs	B 2023	PB 2024	Ecart
Crédits d'ouvrage	398	450	52
Crédits de renouvellement	286	294	8
Dotations	17	17	0
Prêts ferroviaires	3	3	0
Dépenses d'investissement	704	764	60

Les dépenses d'investissement prévues pour 2024 sont composées majoritairement de crédits d'ouvrage (59%) et des crédits de renouvellement (38%). Le solde est composé des dotations (2%) aux FIDP (fondations immobilières de droit public) et à la FPLC (fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif), ainsi que par les prêts ferroviaires conditionnellement remboursables relatifs à la liaison CEVA (Léman Express) (1%).

3.1 Crédits d'ouvrage

Les dix principaux projets inscrits au projet de budget 2024 concentrent 35% des dépenses totales inscrites au budget et sont représentatifs de la prépondérance des politiques publiques précitées :

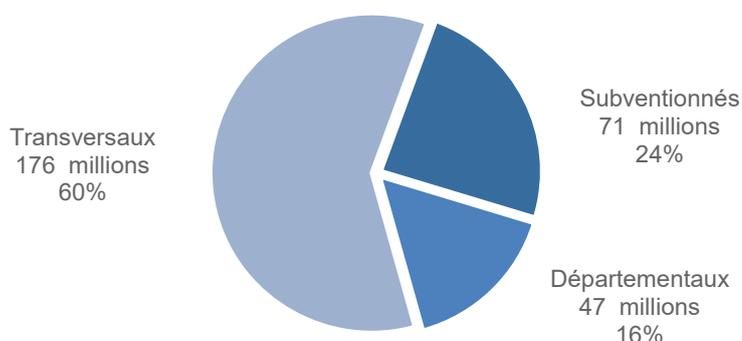
Projets (En millions de francs)	Politique publique	PB 2024	
Construction lignes transports publics	M	50	7%
Electrification de la flotte de véhicules des TPG	M	40	5%
Projets d'agglomération	M	39	5%
Efficience et rénovation énergétique	B	36	4%
Subvention pour l'assainissement énergétique	E	20	3%
Collège Rousseau - rénovation	F	20	3%
Extension de 7 cycles d'orientation	F	18	2%
Renaturation Aire et Drize du secteur PAV	E	18	2%
Rénovation d'Uni Bastions	F	13	2%
Projets d'infrastructures ferroviaires	M	13	2%
Total		267	35%

Tous ces projets s'inscrivent dans les priorités fixées par le Conseil d'Etat nécessaires au développement du canton et au maintien de la qualité de vie de ses habitants.

3.2 Crédits de renouvellement

Les crédits de renouvellement financent, pour une période de 5 ans, le remplacement, le renouvellement, la rénovation et la transformation des actifs existants. Ils couvrent actuellement la période 2020-2024.

Les dépenses de renouvellement au PB 2024 s'établissent à 294 millions et sont en hausse de 8 millions par rapport au B 2023.



Les crédits de renouvellement transversaux de l'office cantonal des bâtiments, de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique et de l'office cantonal du génie civil concentrent la majorité des dépenses prévues (60%) pour répondre aux besoins des départements.

Les crédits de renouvellement des entités subventionnées représentent 24% des dépenses, dont l'essentiel est alloué aux HUG (47 millions) et à l'université de Genève (16 millions).

Les crédits de renouvellement départementaux se partagent les 16% restant.

Les prévisions actuelles des dépenses des crédits de renouvellement sur la période 2020 à 2024 montre un taux de réalisation de 98% des crédits.

3.3 Recettes d'investissement

Les recettes prévues pour 2024 s'établissent à 35 millions, soit au même niveau qu'au budget 2023.

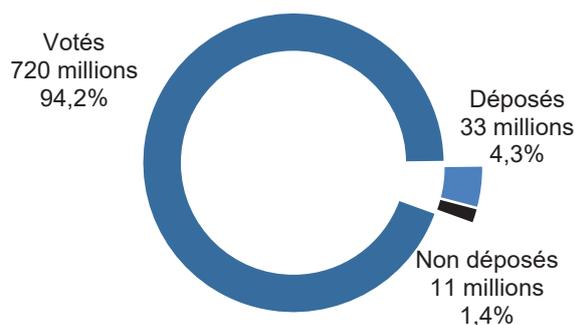
Projets (En millions de francs)	B 2023	PB 2024	
Relocalisation de la caserne des Vernets	0	11	31%
Construction lignes transports publics	20	8	23%
Archives d'Etat de Genève	3	4	11%
Crédits de renouvellement	4	4	11%
Projets d'agglomération	2	3	9%
Efficience et rénovation énergétique	2	2	6%
Rénovation d'Uni Bastions	1	1	3%
Mesures OPB	1	1	3%
Quartier de l'Etang	0	1	3%
Ancienne Ecole de médecine	1	0	0%
Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	1	0	0%
Total	35	35	100%

Les recettes concernent essentiellement la subvention fédérale à recevoir suite à la finalisation du projet de relocalisation de la caserne des Vernets ainsi que les subventions reçues dans le cadre des constructions de lignes de transports publics.

4 Composition du budget et taux de réalisation

Le budget des investissements comprend une prévision des dépenses et une estimation des recettes d'investissements de lois votées, de projets de loi déposés au Grand Conseil ainsi que de projets de loi en cours de validation par le Conseil d'Etat.

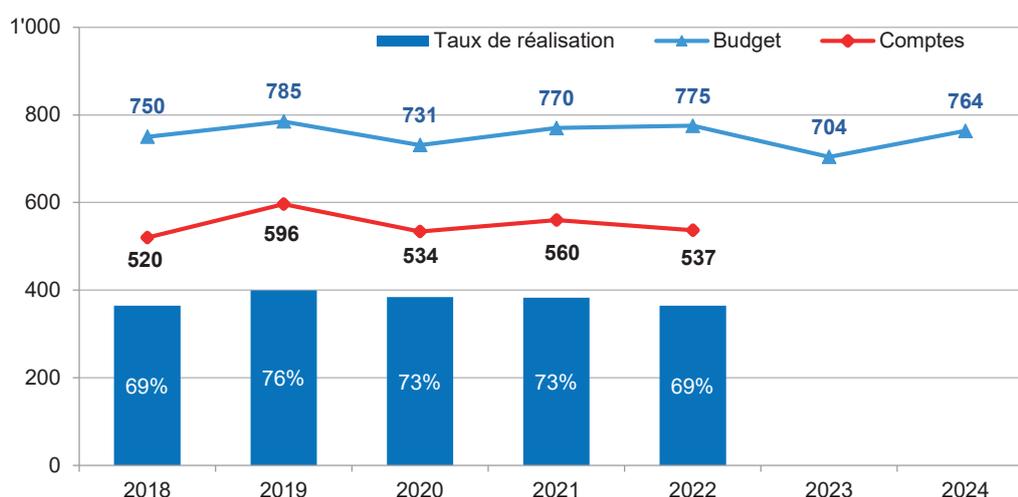
Le projet de budget 2024 est composé à 98,6% de crédits d'investissements votés ou déposés au Grand Conseil. Les projets qui n'ont pas été déposés totalisent 11 millions de dépenses, soit 1,4% des investissements bruts. La liste exhaustive de ces projets est présentée à l'annexe 4 du présent tome.



Le temps d'élaboration des projets de lois par le Conseil d'Etat et de traitement par le Grand Conseil (examen et vote) peut varier et induire des écarts de planification par rapport aux calendriers initialement prévus.

Par ailleurs, dans le domaine des investissements, divers aléas peuvent interférer sur le déroulement des chantiers en cours (oppositions, recours, difficultés techniques ou géologiques, etc.).

Le taux de réalisation moyen des dépenses (rapport entre les dépenses réalisées et celles budgétisées) des cinq dernières années s'élève à 72%.



Introduction à la lecture du document



Introduction à la lecture du document (tome 2)

La présentation du budget est effectuée par politique publique, par catégorie d'investissement et par loi.

1 Définitions

Les **lois d'investissement** ouvrent des crédits destinés à des buts précis. Chaque loi est rattachée à une catégorie. Si une loi comporte plusieurs volets dont la finalité est différente, alors chaque part du crédit y relatif est, sauf s'il n'est pas possible de les distinguer, attribuée à la politique publique correspondant à la destination finale des dépenses.

Les **crédits d'investissement** comprennent des dépenses et, parfois, des recettes. Leur validité couvre généralement plusieurs exercices budgétaires et comptables. De ce fait, la tranche annuelle inscrite au budget ne constitue qu'une partie du crédit total voté ou à voter et n'a dès lors qu'une valeur indicative.

Le **crédit total** comprend le crédit initial voté et les éventuels crédits complémentaires ou le montant prévu dans un projet de loi pas encore voté. Pour les prêts découlant de lois de portée générale, le crédit total n'est pas mentionné dès lors qu'il n'est pas connu d'avance.

Les **investissements nets** expriment le montant total des dépenses brutes diminuées des éventuelles recettes.

2 Catégories d'investissement

Les **catégories** permettent de regrouper les différents investissements par famille homogène en fonction de leur nature, soit :

- **Crédits d'ouvrage et d'acquisition**

Cette catégorie regroupe les investissements qui permettent la constitution de nouveaux actifs. Il s'agit de crédits d'étude, de construction ou d'équipement ainsi que de subventions de même nature.

- **Crédits de renouvellement**

Cette catégorie comprend tous les investissements destinés au remplacement, au renouvellement, à la rénovation et à la transformation (sous certaines limites définies dans un règlement d'application) des actifs existants qui figurent au bilan de l'Etat de Genève. Les crédits de renouvellement ont une durée maximum de 5 ans.

- **Dotations**

Il s'agit de participations permanentes dans des fondations qui contribuent à l'action publique.

- **Prêts ferroviaires**

Cette catégorie comprend les financements de la liaison Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA).

- **Prêts du patrimoine administratif**

Il s'agit de :

- prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées, à l'exception des prêts conditionnellement remboursables (financement du Léman Express) et des prêts octroyés dans le cadre de la loi 11679 (aménagement autour des interfaces CEVA). Ces derniers sont présentés dans les investissements par politique publique.
- prêts découlant de lois de portée générale (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans des lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

3 Politiques publiques

Les politiques publiques représentent les grands domaines d'action de l'Etat et recouvrent les missions inscrites dans des lois de portée générale. Elles sont utilisées pour présenter les investissements en fonction de leur **finalité** ainsi que pour classer les immobilisations (actifs) y relatives au patrimoine administratif du bilan de l'Etat.

Les investissements sont répartis, en fonction de la destination finale des actifs, dans les 13 politiques publiques.

4 Contenu des exposés des motifs

En guise d'introduction à chaque politique publique, figure une récapitulation comprenant les éléments suivants :

- description succincte,
- principaux projets et priorités,
- répartition des investissements par catégorie.

Pour chaque loi ou projet de loi ayant une tranche inscrite au budget, l'exposé des motifs présente :

- l'identification de la loi ou du projet de loi concerné (préfixe + numéro + libellé),
- la direction en charge de l'investissement (numéro du CR + libellé),
- des données financières (crédit total¹, cumul au 31/12/2022, budget 2023, projet de budget 2024),
- le résumé de la loi et le but du crédit,
- les objectifs annuels 2024,
- les objectifs annuels 2023.

¹ Le crédit total correspond à la dernière estimation connue au moment de la préparation du présent tome (statut au 31/07/2023). Ce dernier pourrait varier durant l'élaboration et l'examen des projets de lois par le Grand Conseil.

5 Structure des exposés des motifs

Les lois et projets de loi (PL) sont répartis dans les politiques publiques qui constituent les têtes de chapitre du budget. Ils sont ensuite regroupés par catégorie. L'office ou la direction générale en charge de l'investissement est mentionné en regard de chaque loi ou projet de loi.

Si une loi (ou PL) donne lieu à plusieurs crédits portés par des investisseurs différents, elle est alors décomposée par investisseurs.

Les crédits de renouvellement sont présentés soit au niveau des secrétariats généraux, soit des investisseurs transversaux ou soit des directions générales octroyant des subventions d'investissement (exemples : secrétariat général du DIP pour le crédit de renouvellement départemental, office cantonal des bâtiments pour le crédit de renouvellement transversal et direction générale de la santé pour le crédit de renouvellement de l'IMAD).

Ainsi, la présentation des investissements est effectuée, pour chaque politique publique, selon la structure suivante :

Politique publique (A->M)

- 1 – Crédit d'ouvrage
 - Loi (ou PL) xxxxxx
 - Investisseur 1
 - Investisseur 2
 - ...
 - ...
- 2 – Crédit de renouvellement
 - Loi (ou PL) xxxxxx
 - ...
- 3 – Dotation
 - Loi (ou PL) xxxxxx
 - ...
- 4 – Prêts ferroviaires
 - Loi (ou PL) xxxxxx
 - ...

Les crédits d'investissement sont classés selon l'ordre séquentiel des lois, de la plus ancienne à la plus récente. Les nouveaux projets de loi, qui viennent à la suite des lois votées, sont identifiés au moyen d'un numéro provisoire. Les numéros de projet qui identifient les lois votées ou les projets de loi à voter sont précédés d'un préfixe :

- 10 Crédit d'ouvrage ou d'acquisition octroyé dans une loi votée ou un projet de loi déposé
- 19 Crédit d'ouvrage ou d'acquisition sollicité par un projet de loi à déposer (numéro provisoire)
- 20 Crédit de renouvellement octroyé dans une loi votée ou un projet de loi déposé
- 29 Crédit de renouvellement sollicité par un projet de loi à déposer (numéro provisoire)
- 30 Dotation correspondant à une loi votée ou un projet de loi déposé
- 39 Dotation faisant l'objet d'un projet de loi à déposer
- 40/48 Prêts ferroviaires et prêts du patrimoine administratif

6 Principales abréviations utilisées dans la publication

En guise d'introduction à chaque politique publique, figure une récapitulation comprenant les éléments suivants :

Abréviation	Définition
Bi	Budget des investissements
CO	Cycle d'orientation
DIP	Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
EPH	Etablissements accueillant des personnes handicapées
EPI	Etablissements publics pour l'intégration
ES I / ES II	Enseignement Secondaire I / Enseignement Secondaire II
FIDP	Fondations immobilières de droit public
FIPOI	Fondation pour les immeubles des organisations internationales
FPLC	Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif
HG ou Hg	Hospice général
IMAD ou Imad	Institution genevoise de maintien à domicile
LUP	Logements d'utilité publique
OCBA	Office cantonal des bâtiments
OCSIN	Office cantonal des systèmes d'information et du numérique
OAIS	Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales
OCLPF	Office cantonal du logement et de la planification foncière
OCCPAM	Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires
PBi	Projet de budget des investissements
PL	Projet de loi
Prêts du PA	Prêts du patrimoine administratif
PP	Politique publique
SIC	Systèmes d'information et de communication
UNI ou UNIGE	Université de Genève

**Investissements par politique publique
(hors prêts du patrimoine administratif)**



A - Autorités et gouvernance

Dépenses totales 2024 : 21,6 millions (Budget 2023 : 24,5 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

A01	Grand Conseil
A02	Conseil d'Etat
A03	Exercice des droits politiques
A04	Egalité, Genève internationale et aéroport, statistique
A05	Transparence de l'information, médiation et surveillance
A06	Cour des comptes

Principaux projets et priorités pour 2024

a) Bâtiments et constructions

Terminer les travaux d'installations techniques et d'aménagements extérieurs du bâtiment des Archives d'Etat, de même que finaliser l'installation des compactus dans les dépôts. Selon le planning, l'ouvrage devrait être remis aux utilisateurs à l'automne 2024 et le déménagement des documents d'archives et des bureaux pourra alors débuter.

b) Système d'information et de communication

Déployer la nouvelle version du système d'information NOVA (nouvel Aigle) pour le Conseil d'Etat.

Concernant le système d'information et de communication des droits politiques, refondre l'application de comptages des voix (élections et votations) et préparer les élections communales 2025.

c) Equipements et autres investissements

Poursuivre le développement des projets informatiques du Grand Conseil et de son secrétariat général.

Renouveler le matériel et le mobilier obsolètes des différents services liés à cette politique publique en favorisant l'échange et la polyvalence.

A - Autorités et gouvernance

Crédit d'ouvrage

1012543 - AIGLE - Refonte du système d'information

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	6'335'000	1'915'124	1'715'000	1'500'000	24%	-215'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12543, votée le 05/06/2020, ouvrant un crédit de 6'335'000 francs pour la refonte du système d'information Aigle (gestion des affaires du Grand Conseil et du Conseil d'Etat).

Objectifs annuels 2024

Déployer la version du système d'information intégrant les besoins des états-majors des départements, après la mise en production de la version NOVA (nouvel Aigle) pour le CE.

Objectifs annuels 2023

Finaliser la nouvelle solution pour le Conseil d'Etat et le Service administratif du Conseil d'Etat (SACE), puis implémenter les processus départementaux avec la nouvelle solution.

Gestion du changement auprès des utilisateurs et migration des affaires existantes

1012632 - Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements

CR 0104 - Archives d'Etat de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	920'000	0	0	200'000	22%	200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu pour le mobilier et pour les équipements mobiles et audiovisuels est de 920'000 francs.

Objectifs annuels 2024

Acquérir les premiers équipements mobiles et audiovisuels pour le nouveau bâtiment en vue du déménagement qui devrait débuter à l'automne 2024.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

A - Autorités et gouvernance

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	230'000	0	0	170'000	74%	170'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu pour l'équipement informatique et téléphonie est de 230'000 francs.

Objectifs annuels 2024

Entreprendre l'implémentation des installations informatiques.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	61'100'000	27'939'891	15'000'000	12'000'000	20%	-3'000'000
Recettes	28'300'000	15'062'234	3'232'008	4'332'008	15%	1'100'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'100'000 francs.

Une subvention du secteur privé de 25'000'000 francs et une contribution fédérale de 3'300'000 francs sont attendues.

Objectifs annuels 2024

Terminer les travaux d'installations techniques de second œuvre dans l'Arsenal.

Terminer les travaux d'aménagements extérieurs du nouveau dépôt.

Finaliser l'installation des compactus dans les dépôts.

Remettre l'ouvrage aux utilisateurs à l'automne.

Commencer les déménagements des documents d'archives et des bureaux.

Percevoir la tranche annuelle de subvention.

Objectifs annuels 2023

Réaliser les travaux d'installations techniques et de second œuvre dans le bâtiment de l'Arsenal.

Réaliser les travaux d'aménagements extérieurs du nouveau dépôt, y compris la création du parc.

Installer une partie des compactus dans le nouveau dépôt enterré.

Percevoir la tranche annuelle des subventions.

A - Autorités et gouvernance

1013062 - Refonte du système d'information et de communication des droits politiques

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	12'500'000	0	1'225'000	2'700'000	22%	1'475'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13062, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 12'500'000 francs pour l'évolution du système d'information des droits politiques sur la période 2022-2027.

Objectifs annuels 2024

Refondre l'application de comptage des voix (élections et votations) et préparer les élections communales 2025.

Objectifs annuels 2023

Démarrer les volets les plus urgents: gestion des obsolescences et prise en compte des recommandations de la Cour des Comptes (selon rapport 158 du 27/02/2020) dont la concrétisation de la réflexion stratégique et de la mise en place d'un système d'information pour piloter le vote par correspondance.

Crédit de renouvellement

2012448 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE

CR 0101 - Chancellerie d'Etat

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	600'000	244'471	150'000	150'000	25%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12448, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 600'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département présidentiel.

Le département présidentiel ayant été supprimé à la suite du retour à la présidence tournante voté en septembre 2020, l'utilisation du crédit de renouvellement est depuis destinée à la Chancellerie d'Etat.

Objectifs annuels 2024

Assurer le remplacement des plus anciennes places de travail de la Chancellerie d'Etat, ainsi qu'une partie du mobilier qui équipe les salles de l'Hôtel de Ville.

Objectifs annuels 2023

Assurer le renouvellement du mobilier et des équipements les plus anciens des services de la Chancellerie d'Etat, de même qu'une partie des salles de l'Hôtel de Ville.

A - Autorités et gouvernance

2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	50'000	7'011	10'000	13'000	26%	3'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 50'000 francs est prévu au titre de la politique publique A.

Objectifs annuels 2024

Répondre aux demandes de mise en place d'un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence notamment auprès du service d'audit interne qui va déménager, mais aussi du bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences et de l'office cantonal de la statistique.

Objectifs annuels 2023

Répondre aux demandes de mise en place d'un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence et les besoins sanitaires auprès du service d'audit interne, du bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences et de l'office cantonal de la statistique.

2012456 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC

CR 1101 - Grand Conseil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	1'500'000	221'796	750'000	300'000	20%	-450'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12456, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'500'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du Grand Conseil.

Objectifs annuels 2024

Le budget 2024 permettra la poursuite du développement des projets informatiques du Grand Conseil et de son secrétariat général, ainsi que l'acquisition de matériels complémentaires pour les membres du Grand Conseil.

Objectifs annuels 2023

La budget 2023 servira principalement à couvrir les frais inhérents au renouvellement du matériel informatique pour la nouvelle législature.

A - Autorités et gouvernance

2012457 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC

CR 1201 - Cour des comptes

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	200'000	51'673	62'400	84'954	42%	22'554
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12457, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 200'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à l'ensemble des investissements de la Cour des comptes.

Objectifs annuels 2024

La Cour prévoit principalement d'effectuer le renouvellement de ses systèmes et outils informatiques.

Objectifs annuels 2023

La Cour prévoit principalement d'effectuer le renouvellement de ses systèmes et outils informatiques. Il est possible que le budget initialement prévu sur les années antérieures (par ex., pour le renouvellement des ordinateurs) ne soit finalement utilisé que début 2023, étant donné notamment les délais annoncés par certains prestataires (indisponibilité de composants, retards de livraison...).

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	10'848'288	4'865'480	2'700'725	2'959'210	27%	258'485
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 10'848'288 francs est prévu au titre de la politique publique A, dont 728'288 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2024

Renouveler et adapter les systèmes d'information de la Chancellerie.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et adapter les systèmes d'information de la Chancellerie.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

A - Autorités et gouvernance

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	13'314'000	2'911'984	2'000'000	1'544'101	12%	-455'899
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 13'314'000 francs est prévu au titre de la politique publique A.

Objectifs annuels 2024

Verser à la FIPOI (Fondation pour les immeubles des organisations internationales) une partie de la subvention octroyée pour la sécurité périphérique des bâtiments des organisations internationales ainsi que des travaux de transformations des bâtiments selon les demandes des utilisateurs.

Objectifs annuels 2023

Verser à la FIPOI (Fondation pour les immeubles des organisations internationales) une partie de la subvention octroyée pour la sécurité périphérique des bâtiments des organisations internationales.



B - Etats-majors et prestations transversales

Dépenses totales 2024 : 103 millions (Budget 2023 : 80 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

B01	Etats-majors départementaux
B02	Gestion transversale et départementale des ressources humaines
B03	Gestion financière transversale et départementale et achats
B04	Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et logistique
B05	Systèmes d'information et numérique

Principaux projets et priorités pour 2024

a) Bâtiments et constructions

Réaliser les travaux relatifs à la transition écologique :

- Poursuivre l'optimisation énergétique des bâtiments de l'Etat de Genève.
- Poursuivre la rénovation écologique des bâtiments en intervenant sur les façades, embrasures, toitures et installations de production de chaleur.

Accompagner la transition numérique en réalisant les travaux nécessaires au déploiement des nouveaux outils du travail à distance.

Acquérir des terrains et bâtiments au gré des opportunités.

Démarrer la mise en place des infrastructures de recharge dans le cadre du projet d'électrification de la flotte de véhicules de l'Etat de Genève.

Poursuivre la rénovation des bâtiments administratifs.

b) Système d'information et de communication

Soutenir l'Etat dans sa transition numérique.

Renouveler et adapter les actifs mutualisés par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique à l'intention de l'ensemble de l'administration cantonale, du Pouvoir judiciaire et du Grand Conseil : il s'agit des infrastructures de télécommunications et informatiques, des postes de travail du personnel, des logiciels standards (bureautique, messagerie, outils collaboratifs, antivirus, etc.), des outils numériques, etc.

Faire évoluer les systèmes d'information transversaux de l'Etat, en particulier dans le domaine des finances et des ressources humaines.

Réduire les risques liés à la sécurité de l'information et à la rupture des services numériques en cas de catastrophe ou de crise.

Contribuer à la mise en œuvre du programme "travailler autrement" de l'administration cantonale, notamment en dotant le personnel des outils nécessaires au télétravail.

Favoriser l'émergence de la science des données au sein de l'administration cantonale.

c) Equipements et autres investissements

Renouveler les véhicules thermiques existants par des véhicules électriques, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus.

Renouveler le mobilier, les équipements et les matériels des services en fonction des besoins de chaque département.

B - Etats-majors et prestations transversales

Crédit d'ouvrage

1011975 - Efficience énergétique

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	35'000'000	21'319'203	3'900'000	3'900'000	11%	0
Recettes	18'000'000	9'289'750	2'500'000	2'500'000	14%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11975, votée le 17/01/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 35'000'000 francs pour financer la deuxième étape du programme d'efficience énergétique des bâtiments de l'Etat de Genève.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les actions de performance énergétique (chaleur Hépia Lullier, éclairage CEC A. Chavanne, chaleur et éclairage CO Voirets, éclairage UNI Mail).

Percevoir de nouvelles subventions de l'OCEN en fonction des travaux réalisés.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les actions de performance énergétique sur divers sites académiques (ventilation Collège de Staël, chaleur CFPT Bertrand et site de Lullier et équilibrage thermique à l'UNI des Sciences II).

Percevoir de nouvelles subventions de l'OCEN en fonction des travaux réalisés.

1012243 - Acquisitions de terrains et bâtiments

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	30'000'000	4'564'282	2'080'000	1'000'000	3%	-1'080'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12243, votée le 22/11/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 30'000'000 francs pour l'acquisition de terrains et bâtiments.

Objectifs annuels 2024

Acquérir des terrains et bâtiments au gré des opportunités.

Objectifs annuels 2023

Acquérir des terrains et bâtiments au gré des opportunités.

B - Etats-majors et prestations transversales

1012552 - Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	250'000'000	5'620'259	10'000'000	16'758'297	7%	6'758'297
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12552, votée le 28/02/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 250'000'000 francs pour financer la première étape d'assainissement des fenêtres et autres embrasures en façade des bâtiments de l'Etat de Genève.

La loi 13191 votée le 27/01/2023 étend le périmètre de financement à l'ensemble des travaux permettant d'atteindre les objectifs écologiques fixés par le règlement d'application de la loi sur l'énergie qui a été révisé en avril 2022.

Objectifs annuels 2024

Initialiser, concevoir ou réaliser des interventions sur environ 52 bâtiments de l'Etat de Genève.

Plus spécifiquement, déterminer les faisabilités (environ 3 bâtiments), démarrer et/ou suivre les études (environ 38 bâtiments), démarrer et/ou suivre des travaux (environ 11 bâtiments) et finaliser des chantiers (10 bâtiments).

Intégrer les objectifs du programme de transition écologique sur 51 bâtiments.

Objectifs annuels 2023

Initialiser, concevoir ou réaliser des interventions sur environ 72 bâtiments de l'Etat de Genève.

Plus spécifiquement, déterminer les éligibilités et faisabilités (environ 26 bâtiments), démarrer et/ou suivre les études (environ 32 bâtiments), démarrer et/ou suivre des travaux (environ 14 bâtiments) et finaliser des chantiers (5 bâtiments).

1012978 - Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	8'200'000	0	5'006'000	3'000'000	37%	-2'006'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Un crédit de 8'200'000 francs est prévu pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques et un crédit de 1'166'000 francs est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre la modernisation des salles de conférence et des équipements informatiques.

Objectifs annuels 2023

Déployer plusieurs mesures du projet et fournir un grand nombre d'équipements pour permettre aux collaborateurs de l'administration cantonale de travailler à distance dans les meilleures conditions possibles.

B - Etats-majors et prestations transversales

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	1'166'000	0	0	390'000	33%	390'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Un crédit de 8'200'000 francs est prévu pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques et un crédit de 1'166'000 francs est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2024

Installer les câblages courant faible (RJ45) ainsi que 230 volts pour les écrans visio selon les demandes des utilisateurs validées par l'OCSIN.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

1013210 - Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	1'000'000'000	0	0	15'000'000	2%	15'000'000
Recettes	20'000'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13210, votée le 24/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 1'000'000'000 francs destiné à la transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève.

Des recettes d'investissement sont attendues pour un montant total de 20'000'000 francs en provenance du fonds énergie des collectivités publiques.

Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux d'optimisation des ventilations et productions de chaleur des CO Budé et Montbrillant, et aux collèges Calvin et Stitelmann.

Installer des éclairages LED à la bibliothèque d'UNI Sciences II, au CFP Bertrand et au CEC André Chavanne.

Raccorder au chauffage à distance le CECG Madame de Staël et les CO Drize et Pinchat.

Installer une pompe à chaleur aux collèges de Saussure et Calvin.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

B - Etats-majors et prestations transversales

1013224 - Remplacement des véhicules légers de l'Etat par des véhicules électriques

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	11'790'000	0	1'766'000	3'026'000	26%	1'260'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13224, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat.

A l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus. Un crédit de 11'790'000 francs est prévu pour l'achat des véhicules.

Objectifs annuels 2024

Du fait de l'adoption de cette loi en milieu d'année 2023, l'essentiel des acquisitions prévues au budget 2023 est reporté sur 2024.

L'ambition d'acquisition de véhicules électriques pour l'année 2024 sera de près de 60 véhicules.

Objectifs annuels 2023

Un objectif d'achat d'une trentaine de véhicules, ainsi que l'installation des bornes de recharge associées, est fixé pour l'année 2023 en fonction du délai d'acceptation du projet de loi par le Grand Conseil.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	2'370'000	0	474'000	474'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13224, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat.

A l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus. Un crédit de 2'370'000 francs est prévu pour l'installation des bornes de recharge.

Objectifs annuels 2024

Mettre en place d'une infrastructure de recharge en fonction de l'avancement du projet de remplacement des véhicules thermiques utilisés par l'administration cantonale par des véhicules électriques.

Objectifs annuels 2023

Un objectif d'achat d'une trentaine de véhicules, ainsi que l'installation des bornes de recharge associées, est fixé pour l'année 2023 en fonction du délai d'acceptation du projet de loi par le Grand Conseil.

B - Etats-majors et prestations transversales

Crédit de renouvellement

2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	450'000	406'728	120'000	50'000	11%	-70'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 450'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2024

Répondre aux besoins de la direction générale des finances de l'Etat, l'office du personnel de l'Etat et le secrétariat général du département afin de mettre en place un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence.

Objectifs annuels 2023

Répondre aux besoins de la direction générale des finances de l'Etat, l'office du personnel de l'Etat et le secrétariat général du département afin de mettre en place un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence et les besoins sanitaires.

2012450 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	43'800	20'297	8'760	14'743	34%	5'983
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12450, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 41'729'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique (DIP), de la formation et de la jeunesse.

Un crédit de 43'800 francs est prévu pour la politique publique B.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre le renouvellement de mobilier et de matériel administratif afin de soutenir les activités de support et de moyen de l'état-major du DIP.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le renouvellement de mobilier et de matériel administratif afin de soutenir les activités de support et de moyen de l'état-major du DIP.

B - Etats-majors et prestations transversales

2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0401 -
Présidence,
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	233'000	31'866	45'000	53'000	23%	8'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 233'000 francs est prévu pour la politique publique B.

Objectifs annuels 2024

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements des services rattachés à l'état-major du département.

Objectifs annuels 2023

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements des services rattachés à l'état-major du département.

2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	365'000	154'736	77'600	77'600	21%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 365'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2024

Renouveler le mobilier et les équipements usagés du secrétariat général et des directions de support.

Objectifs annuels 2023

Renouveler le mobilier et les équipements usagés du secrétariat général et des directions de support.

B - Etats-majors et prestations transversales

2012453 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI

CR 0401 -
Présidence,
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	1'200'000	852'435	870'760	30'000	3%	-840'760
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des infrastructures.

Un crédit de 3'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique B dont 2'200'000 en faveur de l'office cantonal des bâtiments (OCBA) et 1'200'000 en faveur de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN).

Suite aux élections cantonales du printemps 2023, l'OCSIN a été transféré de l'ancien département des infrastructures au nouveau département des institutions et du numérique (DIN).

Objectifs annuels 2024

Equiper les locaux occupés par l'OCSIN de mobilier aux normes Smart office.

Renouveler le matériel, le mobilier et les véhicules de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Objectifs annuels 2023

Renouveler le matériel, le mobilier et les véhicules de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	2'200'000	85'949	415'590	50'000	2%	-365'590
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des infrastructures.

Un crédit de 3'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique B dont 2'200'000 en faveur de l'office cantonal des bâtiments (OCBA) et 1'200'000 en faveur de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Suite aux élections cantonales du printemps 2023, l'OCBA a été transféré de l'ancien département des infrastructures au département du territoire.

Objectifs annuels 2024

Acquérir les machines et équipements nécessaires à la délivrance des prestations de l'OCBA.

Objectifs annuels 2023

Equiper le bâtiment Firmenich de mobilier aux normes Smart office.

Renouveler le mobilier, les équipements et les machines d'entretien de l'office cantonal des bâtiments dans les opérations de déménagement, réaménagement ou de regroupement de services.

B - Etats-majors et prestations transversales

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	200'000	69'694	692'650	50'306	25%	-642'344
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des infrastructures.

Un crédit de 3'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique B dont 2'200'000 en faveur de l'office cantonal des bâtiments (OCBA) et 1'200'000 en faveur de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN).

Suite aux élections cantonales du printemps 2023, l'OCBA a été transféré de l'ancien département des infrastructures au département du territoire et l'OCSIN au nouveau département des institutions et du numérique (DIN).

Objectifs annuels 2024

Renouveler le mobilier, les équipements du secrétariat général dans les opérations de déménagement, de réaménagement ou de regroupement de services.

Objectifs annuels 2023

Renouveler le mobilier, les équipements du secrétariat général dans les opérations de déménagement, de réaménagement ou de regroupement de services.

2012454 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE

CR 0750 - Présidence - DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	75'000	9'795	22'000	20'000	27%	-2'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12454, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 900'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du développement économique.

Un crédit de 75'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2024

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements de l'état-major du département.

Objectifs annuels 2023

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements de l'état-major du département.

B - Etats-majors et prestations transversales

2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	160'000	38'002	51'790	70'208	44%	18'418
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Un crédit de 160'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2024

Continuer le renouvellement du mobilier et des équipements des services de l'état-major du département en fonction des besoins identifiés.

Objectifs annuels 2023

Continuer le renouvellement du mobilier et des équipements des services de l'état-major du département en fonction des besoins identifiés.

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	190'102'311	96'493'813	40'977'345	53'771'290	28%	12'793'945
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 190'102'311 francs est prévu au titre de la politique publique B, dont 12'762'311 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2024

Renouveler et adapter des infrastructures de télécommunication et informatiques, des postes de travail, des logiciels standards, des outils numériques.

Faire évoluer les systèmes d'information transversaux qui sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et adapter des infrastructures de télécommunication et informatique, des postes de travail, des logiciels standards, des outils numériques.

Réduire les risques liés à la sécurité de l'information.

Faire évoluer les systèmes d'information transversaux qui sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

B - Etats-majors et prestations transversales

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	73'176'300	32'677'409	13'500'000	5'350'752	7%	-8'149'248
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 73'176'300 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2024

Réaliser et continuer des travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, etc.) dans des bâtiments tels que Chêne 54, Loëx 167, rue des Gazomètres, David-Dufour, Hôtel des finances.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2023

Réaliser et continuer des travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, etc.) dans des bâtiments tels que Terrassière 52, Hôtel-de-ville 2 et 9, Chêne 54, rue des Gazomètres, David-Dufour, Hôtel des finances, etc.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.



C - Cohésion sociale

Dépenses totales 2024 : 15,7 millions (Budget 2023 : 11,4 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- C01 Mesures et soutien financier individuel en matière d'action sociale
- C02 Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes âgées
- C03 Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes handicapées
- C04 Soutien à la famille et à l'intégration
- C05 Actions en matière d'asile et de migration
- C06 Protection des personnes adultes sous curatelle

Principaux projets et priorités pour 2024

a) Bâtiments et constructions

Poursuivre les travaux de rénovation et de transformation des bâtiments (environ une trentaine) exploités par les Etablissements publics pour l'intégration (EPI), afin de les adapter aux besoins de leurs résidents.

b) Système d'information et de communication

Poursuivre le projet d'amélioration du système d'information de l'Hospice général (Hg) débuté en 2020 qui permettra à terme le travail en mobilité.

Poursuivre le projet "Transformation numérique des services" à l'Hg, en engageant les phases de conception fonctionnelles et techniques avec l'intégrateur et la solution ERP sélectionnée.

Sous réserve de l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil, l'Hg lancera les premières étapes du projet Digiplus qui aura pour but de moderniser ses outils informatiques de collaboration grâce à des nouvelles technologies d'aide digitale.

Continuer à faire évoluer le système d'information de l'action sociale (achever la première partie puis démarrer la deuxième partie du projet).

Démarrer les premières étapes du projet de refonte de l'application TAMI, en lien avec la protection des personnes adultes sous curatelle.

c) Equipements et autres investissements

Garantir le renouvellement des équipements, du mobilier et de l'informatique dans les lieux de prise en charge des personnes handicapées (accueil de jour, résidences et ateliers) gérés par les établissements pour personnes handicapées (EPH) et les établissements publics pour l'intégration (EPI).

Poursuivre le renouvellement du mobilier et des équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS), ainsi que ceux des services qui y sont rattachés.

C - Cohésion sociale

Crédit d'ouvrage

1012079 - Subventions d'investissement aux EPI

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	7'789'760	5'349'396	1'150'000	1'269'663	16%	119'663
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12079, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 9'170'450 francs pour les travaux de transformation et l'équipement des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) pour les années 2017 à 2021.

La part prévue pour les travaux de transformation est de 7'789'760 francs.

Objectifs annuels 2024

Verser la huitième tranche de subvention.

Objectifs annuels 2023

Verser la septième tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux.

1012386 - SIC Social 2019-2023

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	10'538'000	7'158'454	1'230'000	1'079'546	10%	-150'454
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12386, votée le 25/01/2019, ouvrant un crédit d'investissement de 9'000'000 francs pour le développement du système d'information de l'action sociale et de communication du domaine de l'action sociale.

Un crédit supplémentaire de 1'025'000 francs a été accordé par la commission des travaux le 09/03/2021, en lien avec la mise en œuvre de l'ordonnance fédérale sur les prestations transitoires pour les chômeurs âgés.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 513'000 francs le 31/01/2023.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre le développement du système d'information de l'action sociale, notamment par son adaptation aux changements réglementaires, la gestion électronique des documents, ainsi que le traitement de l'obsolescence technologique.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le développement du système d'information de l'action sociale, notamment par la dématérialisation des processus de gestion, la gestion électronique de documents et le traitement de son obsolescence technologique.

C - Cohésion sociale

1012641 - HG - Evolution SIC 2020-2023

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	3'700'000	251'150	1'300'000	1'848'850	50%	548'850
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12641, votée le 02/10/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 3'700'000 francs pour les années 2020 à 2023 destiné à faire évoluer le système d'information de l'hospice général et à permettre le travail en mobilité.

Objectifs annuels 2024

Déployer la solution « Compte utilisateur » destinée aux bénéficiaires (report d'un des objectifs 2023). Poursuivre la conception/réalisation de la solution « Portail collaborateurs » destinée aux collaborateurs internes de l'Hospice général.

Préparer le déploiement et l'accompagnement au changement en vue de la mise en service de cette solution « Portail collaborateurs ».

Objectifs annuels 2023

Concevoir et mettre en place la nouvelle architecture de microservices qui constituera le socle technique de la nouvelle plateforme.

Déployer progressivement la V1.0 de la solution « compte utilisateur » destinée aux bénéficiaires.

Concevoir et réaliser les premiers lots de la solution « portail collaborateurs » destinée aux partenaires et aux collaborateurs internes de l'Hospice général.

1013079 - HG - Transformation numérique des services

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	4'500'000	99'747	828'000	878'000	20%	50'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13079, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention d'investissement de 4'500'000 francs destiné à moderniser les outils informatiques de gestion financière de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2024

Procéder à l'adjudication pour l'achat de la solution ERP et du contrat intégrateur.

Établir et acter les cibles en matière de refonte des architectures financières (comptabilité analytique, plan comptable) et processus (comptabilité, budget, reporting, etc.).

Engager avec l'intégrateur la phase de conception fonctionnelle et technique de la solution choisie.

Engager la conduite du changement.

Objectifs annuels 2023

Finaliser l'analyse détaillée du périmètre fonctionnel, afin de lancer l'appel d'offres début 2023. Lancer les préparatifs autour des refontes de l'architecture financière (comptabilité analytique, plan comptable) et des processus cœur métier (gestion des engagements, refonte du cycle de planification & reporting institutionnel).

C - Cohésion sociale

1921053 - Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	6'253'000	0	600'000	2'400'000	38%	1'800'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 6'253'000 francs, en vue de la refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte.

Objectifs annuels 2024

Débuter la refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte.

Objectifs annuels 2023

Initialisation du projet.

1921065 - HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAI)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	7'046'000	0	0	1'078'000	15%	1'078'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 7'046'000 francs, pour le développement du système d'information de l'Hospice général en intégrant de nouvelles technologies d'aides digitales.

Objectifs annuels 2024

Achever les conceptions fonctionnelles et techniques des outils de communication, de collaboration et de partage, et acquérir les solutions y relatives.

Acter la stratégie de gouvernance, conformité et sécurité.

Acter la stratégie de conduite du changement.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

C - Cohésion sociale

Crédit de renouvellement

2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	11'442'400	5'651'626	2'625'353	3'165'421	28%	540'068
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale (DCS).

Un crédit de 11'442'400 francs est prévu au titre de la politique publique C, destiné notamment au financement des équipements dans les ateliers des Etablissements accueillant des personnes handicapées (EPH) et des Etablissements publics pour l'intégration (EPI).

Objectifs annuels 2024

Verser les tranches annuelles de subventions destinées au renouvellement de l'informatique, des équipements, du mobilier et de l'agencement des ateliers des EPH et des EPI.

Poursuivre le renouvellement du mobilier et des équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS), ainsi que ceux des services qui y sont rattachés, en fonction des besoins identifiés.

Objectifs annuels 2023

Verser les tranches annuelles de subventions destinées au renouvellement de l'informatique, des équipements, du mobilier et de l'agencement des ateliers des EPH et des EPI.

Poursuivre le renouvellement du mobilier et des équipements de l'OAIS, ainsi que ceux des services qui y sont rattachés, en fonction des besoins identifiés.

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	3'805'477	204'875	1'082'253	502'574	13%	-579'679
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 3'805'477 francs est prévu au titre de la politique publique C, dont 255'477 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2024

Renouveler et améliorer en continu les actifs numériques relatifs à la politique publique "cohésion sociale".

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs numériques relatifs à la politique publique "cohésion sociale" qui ne sont pas couverts par la loi 12386 - SIC Social 2019-2023.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

C - Cohésion sociale

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	2'611'210	689'039	700'000	1'585'533	61%	885'533
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 2'611'210 francs est prévu au titre de la politique publique C.

Objectifs annuels 2024

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2023

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

2012463 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	8'800'000	5'040'266	1'900'589	1'859'145	21%	-41'444
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12463, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 8'800'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2024

Achever le renouvellement du parc de postes client-léger (compatibles Teams), le déploiement de bornes Wifi dans les centres d'action sociale (CAS) et le déploiement d'équipement audio et vidéo dans les salles de réunion.

Poursuivre la mise en place sécurité Cloud et centraliser les logs de sécurité. Maintenance du socle applicatif actuel en parallèle de son remplacement progressif.

Objectifs annuels 2023

Le remplacement des infrastructures physiques des centres informatiques sera poursuivi en 2023, et achevé en 2024 : remplacement des serveurs, du stockage, et des postes client-léger acquis en 2018, et mise en place des mesures techniques et de sécurité nécessaires pour l'utilisation progressive du Cloud.

Au niveau applicatif, livraison de nouveaux lots de programmes (RDU et statistiques OFS).

D - Culture, sport et loisirs

Dépenses totales 2024 : 16,5 millions (Budget 2023 : 8,6 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

D01	Culture
D02	Sport et loisirs

Principaux projets et priorités pour 2024

a) Bâtiments et constructions

Lancer les études dans le cadre du crédit d'études prévu pour la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy.

Sous réserve de l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil, verser la première tranche de subvention pour le projet de musée de la bande dessinée dans la Villa Sarasin au Grand-Saconnex.

Verser la subvention dédiée aux travaux de maintenance du Stade de Genève, ainsi qu'à la création de terrains de foot au centre sportif de Vessy pour l'équipe première du Servette Football Club.

Poursuivre les travaux de rénovation (installations techniques, toitures) dans les bâtiments Pontet 33, Terrassière 44, et Quai de Cologny 9, et réaliser divers travaux de transformation selon les besoins des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

b) Système d'information et de communication

Poursuivre l'évolution des applications informatiques nécessaires à la délivrance des prestations dans le domaine de la culture, du sport et des loisirs.

c) Equipements et autres investissements

Acquérir des œuvres mobiles auprès d'artistes genevois ou ayant un lien avec Genève destinées à la collection de l'Etat.

Poursuivre le projet MIRE avec de nouvelles commandes de vidéos au sein des différentes gares du Léman express et procéder à plusieurs restaurations d'œuvres.

Financer des projets d'investissement des associations sportives genevoises à travers le fonds d'aide au sport.

Poursuivre le renouvellement du mobilier et des équipements de l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS) et des résidences d'artistes (Maison Baron, Genthod et Berlin).

D - Culture, sport et loisirs

Crédit d'ouvrage

1013007 - Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	11'700'000	246'101	1'000'000	3'500'000	30%	2'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13007, votée le 28/01/2022, ouvrant un crédit d'étude de 11'700'000 francs, en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy.

Objectifs annuels 2024

Lancer les études.

Objectifs annuels 2023

Réaliser le deuxième degré du concours et lancer les études.

1921069 - Musée de la BD - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	5'000'000	0	0	1'000'000	20%	1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 5'000'000 francs au titre de subvention pour un musée de la bande dessinée (BD) dans la Villa Sarasin, au Grand-Saconnex.

Objectifs annuels 2024

Sous réserve de l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil, verser la première tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

D - Culture, sport et loisirs

Crédit de renouvellement

2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	6'442'205	4'049'059	993'878	1'399'269	22%	405'391
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Un crédit de 6'442'205 francs est prévu au titre de la politique publique D.

Objectifs annuels 2024

Acquérir des œuvres mobiles auprès d'artistes ayant un lien avec Genève.

Poursuivre le projet MIRE avec de nouvelles commandes de vidéos pour les gares Léman Express.

Collaborer avec la commune de Thônex (commande à la plasticienne Lou Masduraud).

Lancer une nouvelle phase de Neon Parallax en collaboration avec la Ville de Genève.

Procéder à plusieurs restaurations d'œuvres.

Objectifs annuels 2023

Acquérir des œuvres mobiles, auprès d'artistes genevois ou ayant un lien avec Genève, destinées à la collection d'art de l'État. Poursuivre le projet MIRE avec des commandes de vidéos pour les gares du Léman express.

Financer des projets d'investissement d'associations sportives genevoises via le fonds d'aide au sport.

Renouveler le mobilier de l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS).

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	535'983	388'623	144'715	206'769	39%	62'054
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 535'983 francs est prévu au titre de la politique publique D, dont 35'983 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2024

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique "Culture, sport et loisirs".

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique "Culture, sport et loisirs".

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

D - Culture, sport et loisirs

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	12'508'985	10'036'863	6'500'000	10'389'629	83%	3'889'629
Recettes	0	1'184	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 12'508'985 francs est prévu au titre de la politique publique D.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux de rénovation dans les bâtiments de Pontet 33, Terrassière 44 et Cologny 9.

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Verser les subventions à la Fondation du stade de Genève pour la maintenance du stade et au Servette Football Club pour la création de terrains de football à Vessy.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les travaux de rénovation dans les bâtiments Pontet 33, Terrassière 44 et Cologny 9.

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Verser les subventions pour la maintenance, l'éclairage et la vidéosurveillance du stade de Genève.

Selon l'issue des recours, verser la subvention pour les terrains de football des Evaux.

E - Environnement et énergie

Dépenses totales 2024 : 60,5 millions (Budget 2023 : 46,4 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

E01	Protection de l'environnement
E02	Energie
E03	Gestion des eaux
E04	Agriculture et nature

Principaux projets et priorités pour 2024

a) Infrastructures et constructions

Conduire le projet "Renaturation Aire et Drize du secteur PAV", et en particulier :

- Réaliser la suite des travaux de la conduite d'adduction d'eau de la Drize entre Grange-Collomb et l'avenue de la Praille.
- Démarrer les travaux pour dévier le réseau primaire d'eau usée et terrasser le lit de la rivière au secteur Sicli-Boissonnas.
- Démarrer les travaux de la réalisation de la conduite d'évacuation au secteur Boissonnas et l'Arve.

Démarrer les travaux préparatoires et la première étape des aménagements de protections du port par la création des îles et des digues dans la zone portuaire et de loisirs du Vengeron.

Promouvoir les infrastructures agricoles durables en subventionnant des projets de développement régional et des ouvrages d'améliorations foncières et structurelles.

En lien avec le projet "Axe Stratégique réseaux (ASR)", finaliser les travaux de génie civil entre le secteur Casaï et celui de la Renfile.

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

Soutenir des projets collaboratifs dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution et de l'usage de l'hydrogène.

En lien avec le crédit de renouvellement :

- Maintenir et renouveler les infrastructures portuaires, essentiellement le remplacement de chaînes d'amarrages et la réparation des pontons dans les ports.
- Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer les infrastructures écologiques.
- Monitorer les endroits d'instabilités géologiques et effectuer des travaux de protection contre les dangers naturels.

b) Système d'information et de communication

Rénover le système d'information de l'Eau (notamment la gestion de l'espace public du Lac).

Mettre en œuvre la stratégie de géo-information par la constitution de l'espace géo-référencé des données de géothermie.

c) Equipements et autres investissements

Poursuivre le renouvellement des véhicules spécialisés, du mobilier, des équipements et du matériel métier.

E - Environnement et énergie

Crédit d'ouvrage

1011790 - Ouvrages de protection contre les dangers naturels

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	4'800'000	873'669	600'000	600'000	13%	0
Recettes	1'469'340	1'187'055	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11790, votée le 22/04/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 4'800'000 francs destiné à financer la construction et à la restauration d'ouvrages de protection contre les dangers naturels ainsi que pour permettre une gestion intégrée des risques géologiques au moyen de nouvelles données de base sur les dangers.

Objectifs annuels 2024

Versement de la subvention à la Ville de Genève pour la sécurisation du chemin des Falaises de Saint-Jean.

Analyse et instrumentation du mur de Chancy, mise en œuvre du projet de récolte et de déviation des eaux.

Monitoring du glissement de Champel.

Développement du cadastre des ouvrages de protection.

Surveillance des instabilités géologiques.

Sécurisation du glissement d'Avully.

Objectifs annuels 2023

Surveillance des instabilités géologiques sur l'ensemble du territoire.

Carte des dangers naturels pour les coulées de boues.

Système de drainage des eaux du mur de Chancy.

Forage d'infiltration des eaux en amont du glissement de Champel.

Sécurisation du glissement du nant du Pont-du-centenaire.

Installation de filets et construction d'une passerelle à Saint-Jean.

1012195 - Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	16'014'960	2'197'188	4'509'000	5'509'000	34%	1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12195, votée le 23/03/2018, ouvrant un crédit d'investissement sous la forme d'une subvention d'investissement de 16'014'960 francs à la société Swissgrid SA et octroyant une autorisation de prêt du patrimoine financier de 16'014'960 francs à la société Meyrlis SA, en vue de financer l'enfouissement de la ligne électrique à très haute tension dans le cadre du projet d'Axe stratégique réseau développé sur la façade sud de l'aéroport.

Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux de génie civil entre le secteur Casai et celui de la Renfile.

Objectifs annuels 2023

Réaliser l'ensemble des travaux de génie civil du secteur Casai au puits de la Renfile :

- travaux de fouille en tranchée et enfouissement des tubes au secteur Casai,
- travaux de création d'un puits pour raccordement dans la galerie SIG au secteur Renfile.

E - Environnement et énergie

1012936 - Développement d'un plan hydrogène cantonal - subvention

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	10'000'000	0	2'000'000	500'000	5%	-1'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12936, votée le 13/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 10'000'000 francs en faveur du développement d'un plan hydrogène cantonal.

Objectifs annuels 2024

Présenter le règlement d'octroi des subventions fin 2023 et octroyer les premières subventions en 2024.

Soutenir des projets collaboratifs d'investissements portés par des entités genevoises, dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution, et de l'usage de l'hydrogène, plus particulièrement pour les secteurs de la mobilité et du transport routier et lacustre.

Objectifs annuels 2023

Soutenir des projets collaboratifs d'investissements portés par des entités genevoises, dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution, et de l'usage de l'hydrogène, en particulier pour des applications concernant les secteurs de la mobilité et du transport routier et lacustre, ainsi que le développement des compétences dans ces domaines.

1012968 - Zone portuaire et de loisirs du Vengeron

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	55'503'000	500'611	7'500'000	4'500'000	8%	-3'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12968, votée le 19/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 55'503'000 francs pour l'aménagement du site du Vengeron et octroyant à l'entreprise Cauderay Y. sàrl une concession d'occupation des eaux publiques d'une durée de 40 ans.

Ce projet consiste à réaménager le site du Vengeron, en réalisant un port professionnel, des accès à l'eau pour la baignade et les activités nautiques, ainsi qu'une zone nature d'envergure.

Le port professionnel permettra d'accueillir les entreprises lacustres ainsi que le chantier naval. Le nouveau bâtiment abritera l'école de voile, sa buvette et sa terrasse comprenant les sanitaires publics et des vestiaires.

Des râteliers, des rampes de mise à l'eau pour les activités nautiques ainsi que des espaces de stationnement pour la petite batellerie seront réalisés. La création d'une île permettra la revitalisation des milieux aquatiques, avec l'aménagement d'une roselière et de milieux diversifiés qui seront reconnectés avec l'embouchure de la rivière Le Vengeron.

Objectifs annuels 2024

Décalage du projet à cause du recours des opposants sur l'autorisation de construire. Suite au jugement du Tribunal administratif de première instance (TAPI) favorable à l'Etat de Genève rendu le 22 juin 2023 :

- Effectuer la procédure d'appel d'offres public.
- Démarrer les travaux préparatoires et la première étape des aménagements de protections du port par la création des îles et des digues.

Objectifs annuels 2023

Effectuer la procédure d'appel d'offres public.

Démarrer les travaux préparatoires et la première étape des aménagements de protections du port par la création des îles et des digues.

E - Environnement et énergie

1013167 - Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	61'443'000	0	7'700'000	18'000'000	29%	10'300'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13167, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 50'487'000 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 10'956'000 francs pour la renaturation de l'Aire et de la Drize dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV) (réalisation des travaux du secteur Etoile/Boissonnas et étude d'ensemble).

Le projet consiste à sécuriser les quartiers face aux risques d'inondations, en effectuant une remise à ciel ouvert des rivières (l'Aire et la Drize) dans le cadre du développement du PAV. Il se fera sur plusieurs dizaines d'années au fur et à mesure de l'avancement de ce grand projet. Il est prévu de déposer plusieurs projets de loi au fil des libérations foncières et de l'avancement des projets.

Objectifs annuels 2024

Réaliser la suite des travaux de la conduite d'adduction d'eau de la Drize entre Grange-Collomb et l'avenue de la Praille.

Secteur Sicli-Boissonnas : Démarrer les travaux pour dévier le réseau primaire d'eau usée et terrasser le lit de la rivière.

Secteur Boissonnas et Arve : Démarrer les travaux de la réalisation de la conduite d'évacuation.

Objectifs annuels 2023

Effectuer la procédure d'appel d'offres public.

Démarrage de la première phase des travaux, qui comprend les travaux préparatoires et la réalisation de conduite d'adduction d'eau de la Drize entre Grange-Collomb et l'avenue de la Praille.

1013222 - Subvention pour l'assainissement énergétique

CR 0520 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	200'000'000	0	10'000'000	20'000'000	10%	10'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13222, déposé le 07/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 200'000'000 francs pour l'octroi de subventions énergétiques.

Les subventions versées permettent d'augmenter le taux d'assainissement énergétique (par exemple enveloppe des bâtiments, remplacement des chaudières au mazout etc...) et de favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables au sein du parc bâti.

Objectifs annuels 2024

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

Objectifs annuels 2023

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

E - Environnement et énergie

1013223 - Infrastructures agricoles durables 2023-2033

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	40'000'000	0	1'000'000	1'500'000	4%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13223, votée le 23/06/2023 et destinée à succéder à la loi 10850, ouvrant un crédit d'investissement de 40'000'000 francs pour l'octroi de subventions d'investissement en vue de la modernisation des infrastructures de production agricole pour les années 2023-2033.

Objectifs généraux : Soutenir les investissements d'infrastructures agricoles permettant le développement d'une agriculture périurbaine compétitive, durable et respectueuse de l'environnement, dans un contexte de changement climatique.

Les dépenses consenties par le canton permettent aux entités subventionnées d'obtenir également un soutien financier de la Confédération. Ces dernières sont versées au canton sous la forme de subventions à redistribuer.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre le subventionnement des mesures programmées dans le cadre des projets de développements régionaux (PDR), des améliorations structurelles et foncières (ASF) et des infrastructures pour la protection des eaux (IPE), lesquelles vont connaître une forte progression durant cette année.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le subventionnement des mesures programmées dans le cadre des projets de développements régionaux (PDR), dans celui des améliorations structurelles et foncières (ASF) ainsi que dans celui des infrastructures pour la protection des eaux (IPE).

Crédit de renouvellement

2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	45'557'360	25'470'835	9'100'000	9'500'000	21%	400'000
Recettes	1'500'000	1'136'598	300'000	300'000	20%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 45'557'360 francs est prévu au titre de la politique publique E.

Objectifs annuels 2024

Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer l'infrastructure écologique, développer le tourisme rural (chemins de randonnée).

Changer les chaînes d'amarrage et réparer les pontons.

Réaliser des travaux suite aux crues de cours d'eau.

Renouveler les véhicules spécifiques aux métiers et le matériel métier.

Objectifs annuels 2023

Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer l'infrastructure écologique, développer le tourisme rural (chemins de randonnée).

Changer les chaînes d'amarrage et réparer les pontons.

Réaliser des travaux suite aux crues de cours d'eau.

Renouveler les véhicules et le matériel métier.

E - Environnement et énergie

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	1'908'098	706'224	420'945	440'518	23%	19'573
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 1'908'098 francs est prévu au titre de la politique publique E, dont 128'098 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2024

Rénover le système d'information de l'Eau (notamment la gestion de l'espace public du Lac).

Mettre en œuvre la stratégie de géo-information par la constitution de l'espace géoréférencé des données de géothermie.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information "énergie" et "environnement".

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	551'235	94'369	100'000	3'103	1%	-96'897
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 551'235 francs est prévu au titre de la politique publique E.

Objectifs annuels 2024

Réaliser divers petits travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2023

Réaliser divers petits travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

F - Formation

Dépenses totales 2024 : 170,4 millions (Budget 2023 : 157,5 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

F01	Enseignement obligatoire et orientation
F02	Enseignement secondaire II et formation continue
F03	Enseignement spécialisé et prestations médico-psychologiques
F04	Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité
F05	Hautes écoles
F06	Prestations transversales liées à la formation

Principaux projets et priorités pour 2024

a) Bâtiments et constructions

Poursuivre les travaux de rénovation et de transformation des bâtiments scolaires.

Finaliser la construction des étapes 5 et 6 du Centre médical universitaire (CMU).

Poursuivre la rénovation d'Uni Bastions avec la fin des travaux de dépollution, de démolition et de gros-œuvre du bâtiment central et réceptionner les décomptes finaux pour l'aile Jura.

Poursuivre les travaux de la deuxième étape de la rénovation du collège Rousseau avec une mise en service prévue à la rentrée 2024.

Terminer la construction du pavillon modulaire pour le centre de formation professionnelle santé et démarrer le chantier de l'extension de la Haute école de santé à Champel.

Poursuivre la construction d'extensions dans les CO pour faire face à la hausse du nombre d'élèves, avec notamment la mise en service d'un pavillon sur le site de Cayla et le démarrage des travaux sur les sites de la Golette, la Gradelle, Colombières, Sécheron et de l'Aubépine

b) Système d'information et de communication

Renouveler et améliorer en continu les actifs des SIC relatifs à la formation.

Poursuivre la refonte du SIC du DIP (SAFE) visant à fournir un système cohérent et complet en matière de gestion, d'éducation et de formation avec notamment le remplacement de la base de données élèves.

Procéder au déploiement d'un réseau Wi-Fi dans tous les établissements de l'enseignement secondaire I et poursuivre les travaux pour ceux du secondaire II.

Equiper les écoles avec le matériel nécessaire au déploiement des plans d'études relatifs à l'éducation numérique (tablettes, ordinateurs portables, robots pédagogiques, appareils photo, etc.).

c) Equipements et autres investissements

Renouveler des équipements pédagogiques, du mobilier scolaire et administratif ainsi que des équipements audiovisuels afin de maintenir un niveau de sécurité et un accueil adéquat pour les élèves.

Renouveler des équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève et à la HES-SO Genève.

Poursuivre les travaux initiés par l'Université de Genève pour faire évoluer les infrastructures et services associés de calcul à haute performance et de stockage à long terme.

Poursuivre le développement des prestations numériques aux étudiants et étudiantes de l'Université de Genève et des projets prévus dans le cadre de la stratégie numérique de la HES.

F - Formation

Crédit d'ouvrage

100995 - UNI - CMU 5ème étape

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	196'487'000	177'915'932	4'000'000	3'500'000	2%	-500'000
Recettes	45'600'000	38'630'905	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (crédit de construction : 177'887'000 francs).

Construire la 5ème étape du CMU pour accueillir l'Ecole romande de pharmacie, la section de médecine dentaire et l'animalerie.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 18'600'000 francs a été voté le 28/08/2020 (L 12606) portant le crédit total de la loi à 212'083'000 francs (crédit de construction : 196'487'000 francs).

Une recette supplémentaire de 8'600'000 francs est également prévue.

Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux.

Objectifs annuels 2023

Finaliser l'animalerie sans pathogène fixe (SPF) et les petits travaux restants pour une mise en service complète fin 2023.

1010822 - UNI - CMU - 6ème étape

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	133'604'000	118'951'591	5'400'000	8'000'000	6%	2'600'000
Recettes	21'500'625	23'694'000	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (crédit de construction : 133'604'000 francs).

Construire la 6ème étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'investigation clinique, l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS) et compléter l'Ecole de pharmacie, la section de médecine dentaire et agrandir l'animalerie.

Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les travaux des laboratoires A3 / P3 et la zone aquatique de l'animalerie, pour une mise en service complète courant 2024.

F - Formation

1012080 - Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	30'919'000	1'018'960	5'000'000	3'188'056	10%	-1'811'944
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12080, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 9'959'000 francs pour le remplacement du système d'information et de communication pour l'éducation et la formation (SIC EF).

La refonte du système d'information et de communication du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) vise à fournir un service en matière d'éducation et de formation. En synthèse, fournir un système cohérent et complet, remédier à l'obsolescence, construire un système évolutif, répondre aux exigences de protection des données, fournir un système ouvert et accessible au plus grand nombre.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 20'960'000 francs a été accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (Loi 13162).

Objectifs annuels 2024

Remplacer la base de données "Elèves" en phase de réalisation.

Initialiser le remplacement de la Gestion des Comportements.

Objectifs annuels 2023

Les tests de performance ont validé le choix de la solution IS Academia.

Le projet de loi de crédit supplémentaire nécessaire a été déposé. Selon la suite de cette demande, la refonte du système d'information et de communication du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) démarrera par la mise en place des licences, du matériel et des infrastructures.

1012146 - UNI - Service de la recherche

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	15'546'000	10'648'260	2'357'175	2'617'740	17%	260'565
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12146, votée le 24/11/2017, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 15'546'000 francs pour financer l'évolution des infrastructures et services associés de calcul à haute performance et de stockage à long terme afin d'optimiser et faciliter l'utilisation des données issues de la recherche dans les hautes écoles universitaires genevoises.

Objectifs annuels 2024

Finaliser le développement de la plateforme pour les humanités numériques "hedera".

Interconnecter la plateforme institutionnelle e-lab à Yareta (solution numérique d'archivage).

Poursuivre le développement de Yareta.

Compléter le nouveau cluster de calcul.

Développer des modules de formation destinés aux chercheurs afin de faciliter l'usage des nouveaux clusters de calcul.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le développement de la plateforme pour les humanités numériques "hedera".

Interconnecter la plateforme institutionnelle e-lab à Yareta (solution numérique d'archivage).

Poursuivre le développement de Yareta.

Compléter le nouveau cluster de calcul. Développer des modules de formation destinés aux chercheurs afin de faciliter l'usage des nouveaux clusters de calcul.

F - Formation

1012149 - Rénovation d'Uni Bastions

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	64'800	16'816	10'000	9'596	15%	-404
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu pour l'informatique est de 64'800 francs.

Objectifs annuels 2024

Participer à la coordination de chantier et à la validation des plans des installations de courant faible (câblage réseau et armoires télécom).

Objectifs annuels 2023

Des travaux de tirage de fibre optique sont prévus en 2023.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	88'225'200	29'110'294	16'556'869	13'000'000	15%	-3'556'869
Recettes	10'000'000	3'797'000	960'345	955'543	10%	-4'802

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu pour la construction est de 88'225'200 francs.

Objectifs annuels 2024

Réceptionner les décomptes finaux pour le bâtiment aile Jura.

Terminer les travaux de dépollution, démolition et gros-œuvre du bâtiment Central.

Percevoir les subventions fédérales selon l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2023

Réceptionner les décomptes finaux pour le bâtiment aile Jura.

Débuter les travaux intérieurs de reconstruction du bâtiment central.

Percevoir les subventions fédérales.

F - Formation

1012538 - Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	15'823'000	3'726'441	4'500'000	3'500'000	22%	-1'000'000
Recettes	2'175'998	151'098	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12538, votée le 12/03/2020, ouvrant un crédit d'étude de 15'823'000 francs pour la réalisation d'un cycle d'orientation et d'un centre de formation professionnelle santé et social à Bernex. Les recettes correspondent à la quote-part communale selon l'avancement des études.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les études et lancer la procédure de demande d'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les études et lancer la procédure de demande d'autorisation de construire.

1012743 - Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements

CR 0323 - Enseignement secondaire II

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	3'407'000	9'438	900'000	1'500'000	44%	600'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex.

Le crédit prévu pour les équipements est de 3'407'000 francs.

Objectifs annuels 2024

Dans le cadre de la deuxième phase des travaux :

- meubler les locaux contenus dans l'autre moitié du bâtiment et de ceux issus de la surélévation,
- équiper des salles de classe, des salles informatiques, des salles de physique, le restaurant scolaire et une partie du CEDOC.

Objectifs annuels 2023

Suite à la rénovation et transformation d'une partie des locaux et à la surélévation d'un demi-étage, il s'agira d'équiper les salles de classe et les salles informatiques, de musique, d'arts visuels, de sciences ainsi que tout le pôle administratif, qui font partie intégrante de cette partie du bâtiment.

F - Formation

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	725'000	297'914	334'100	210'695	29%	-123'405
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex.

Le crédit prévu pour l'informatique est de 725'000 francs.

Objectifs annuels 2024

Terminer la réalisation des introductions de fibre optique.

Objectifs annuels 2023

Equiper les locaux concernés par du matériel réseau et téléphonie.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	61'818'000	15'286'698	18'000'000	18'151'805	29%	151'805
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'818'000 francs.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux de la deuxième étape pour une livraison et mise en service à la rentrée 2024.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les travaux de la première étape et débiter dès septembre 2023 les travaux de la deuxième étape.

F - Formation

1012767 - UNI - SI pour les étudiants

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	12'000'000	2'005'318	3'500'000	3'800'000	32%	300'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12767, votée le 30/04/2021, ouvrant un crédit de 12'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement pour financer la refonte des prestations numériques aux étudiants et étudiantes de l'Université de Genève couvrant cinq domaines : la mise en place d'un nouveau système d'information de gestion de la formation du corps étudiant orientée autour du parcours de l'étudiante et de l'étudiant, l'amélioration et l'unification des plates-formes d'enseignement, la cybersécurité incluant la certification numérique, le développement des examens en ligne, l'enrichissement de l'application mobile de l'UNIGE.

Objectifs annuels 2024

Amélioration du module de gestion des candidatures suite aux retours des facultés.
Poursuite du développement du module d'offre en formation et enseignement ainsi que du dossier numérique de l'étudiant.
Fin des développements des services numériques pour les activités extra-académiques.
Poursuite des projets d'eLearning (exemple : Mediaserver) et de eAssessment.

Objectifs annuels 2023

Généralisation du module de gestion des candidatures à l'ensemble des facultés. Développer le module d'offre en formation et enseignement ainsi que le dossier numérique de l'étudiant.
Offrir de nouveaux services sur l'application mobile.
Développer les services numériques supportant les activités extra-académiques (sport, culture, santé).
Poursuivre les projets d'eLearning et eAssessment.

F - Formation

1012977 - Stratégie numérique de la HES-SO Genève

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	5'470'000	355'367	1'430'000	1'130'000	21%	-300'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12977, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 5'470'000 francs pour financer la mise en œuvre de la stratégie numérique de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale - Genève (HES-SO Genève).

Il couvre les axes suivants :

- les pratiques d'enseignement et d'apprentissage,
- les compétences numériques du personnel,
- les équipements numériques nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie,
- la gouvernance et le leadership numérique au travers de la mise en place d'une e-administration forte et digitalisée.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les projets : doter l'institution d'une solution RH adaptée, e-administration de la formation continue, salles d'innovations numériques dans les écoles, développement des compétences numériques des collaborateurs et des étudiants, adaptation de cyberlearn, licences des outils numériques pour l'enseignement, mise en place d'un catalogue de service (outil) et données de recherche.

Objectifs annuels 2023

Démarrer les axes Equipements numériques en équipant les premières salles d'innovation au sein d'une école, Compétences numériques en identifiant l'outil de diagnostic et de développement des compétences numériques et Gouvernance et Leadership en initiant les premières analyses pour les e-Demarches des processus RH.

1012988 - ES II Confignon - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	8'265'000	110'570	800'000	2'800'000	34%	2'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12988, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit d'étude de 8'265'000 francs en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (au lieu-dit « Les Cherpines »).

Objectifs annuels 2024

Lancer les études dès janvier 2024.

Objectifs annuels 2023

Réaliser les deux degrés du concours d'architecture.

F - Formation

1013010 - Connectivité dans les écoles secondaires I et II

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	3'179'400	0	1'579'700	1'245'000	39%	-334'700
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13010, votée le 03/11/2022, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I et II.

Un crédit de 3'179'400 est prévu pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi et un crédit de 6'015'000 est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2024

Procéder au déploiement au niveau du secondaire I et le poursuivre sur l'ensemble du secondaire II.

Objectifs annuels 2023

Effectuer les appels d'offres et débiter le déploiement des infrastructures nécessaires.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	6'015'000	0	2'845'000	2'800'000	47%	-45'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13010, votée le 03/11/2022, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I et II.

Un crédit de 3'179'400 francs est prévu pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi et un crédit de 6'015'000 francs est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2024

Les études ayant été réalisées en 2023 ainsi que les appels d'offres aux entreprises, débiter les travaux de câblage sur environ 45 sites.

Objectifs annuels 2023

Démarrer les travaux de câblage et d'installation des antennes Wi-Fi dans les écoles.

F - Formation

1013011 - Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP

CR 0313 - Services partagés et logistiques

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	2'696'000	0	684'600	750'000	28%	65'400
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13011, votée le 23/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 8'938'000 francs destiné à équiper les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II des équipements nécessaires à l'éducation numérique.

Un crédit de 2'696'000 est prévu pour les équipements dont l'acquisition relève directement du DIP (robots, cartes électroniques, matériel audiovisuel, malles d'objets).

Objectifs annuels 2024

Déploiement des équipements nécessaires dans les classes du cycle élémentaire (robots pédagogiques Bluebot, appareils photo, dictaphones et malles d'objets pour l'éducation numérique).

Objectifs annuels 2023

Effectuer les appels d'offres et débiter le déploiement des équipements pour les premières écoles.

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	6'242'000	0	2'021'100	2'250'000	36%	228'900
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13011, votée le 23/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 8'938'000 francs destiné à équiper les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II des équipements nécessaires à l'éducation numérique.

Un crédit de 6'242'000 est prévu pour l'informatique.

Objectifs annuels 2024

Dans cette seconde phase d'investissement, acquérir des ordinateurs portables et des tablettes.

Objectifs annuels 2023

Fournir des ordinateurs portables aux élèves dans un premier temps.

F - Formation

1013100 - Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements

CR 0323 -
Enseignement
secondaire II

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	733'000	0	600'000	133'000	18%	-467'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce projet de loi permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000; informatique : 190'000 francs).

Objectifs annuels 2024

Le chantier pour la réalisation du pavillon pour le CFPS à Ternier s'est ouvert en juin 2023 avec plusieurs mois de retard sur la planification prévue.

Le pavillon devrait être mis à disposition en juin 2024 et entièrement meublé pour la rentrée 2024.

Objectifs annuels 2023

Dès la mise à disposition du pavillon, équiper l'ensemble des locaux dédiés aux filières de laborantins et techniciens en analyses biomédicales ES (tertiaires).

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	190'000	0	50'000	246'000	129%	196'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce projet de loi permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000; informatique : 190'000 francs).

Objectifs annuels 2024

Participer à la coordination de chantier et à la validation des plans des installations courant faible (câblage réseau et armoires télécom).

Objectifs annuels 2023

Des achats de matériel réseau et téléphonie sont prévus en 2023 afin d'équiper les locaux concernés.

F - Formation

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	89'724'000	225'375	7'000'000	6'500'000	7%	-500'000
Recettes	12'000'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce projet de loi permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000 francs; informatique : 190'000 francs).

Objectifs annuels 2024

Mettre en service le pavillon modulaire pour le CFPS à Lancy et démarrer le chantier de la HEdS à Champel.

Objectifs annuels 2023

Construire le pavillon modulaire pour le centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) pour décembre 2023 et lancer les appels d'offres pour le bâtiment HEdS.

1013170 - CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements

CR 0322 - Cycle d'orientation

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	1'330'000	0	0	155'403	12%	155'403
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

(Constructions : 64'040'000 francs; équipements : 1'330'000 francs; informatique : 130'000 francs).

Objectifs annuels 2024

L'objectif est de meubler les pavillons qui seront mis à disposition du DIP dès la rentrée 2024, soit sur les sites du CO Cayla et du CO Aubépine.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

F - Formation

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	130'000	0	0	130'620	100%	130'620
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

(Constructions : 64'040'000 francs; équipements : 1'330'000 francs; informatique : 130'000 francs).

Objectifs annuels 2024

Installer les équipements informatiques et les équipements télécom.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	64'040'000	0	5'000'000	18'000'000	28%	13'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

(Constructions : 64'040'000 francs; équipements : 1'330'000 francs; informatique : 130'000 francs).

Objectifs annuels 2024

Lancer les appels d'offres pour l'extension du CO Foron.

Démarrer les travaux sur les sites de la Golette, la Gradelle, Colombières, Sécheron et Aubépine.

Terminer les travaux et mettre en service le pavillon Cayla.

Objectifs annuels 2023

Effectuer les appels d'offres et démarrer les travaux pour les cycles d'orientation Cayla et Aubépine pour une mise en service à la rentrée 2024.

F - Formation

1013190 - UNI - sciences de l'université Grand Centre - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	17'600'000	0	300'000	1'500'000	9%	1'200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13190, votée le 02/03/2023, ouvrant un crédit d'étude de 17'600'000 francs en vue de la construction du centre des sciences physiques et mathématiques de l'Université de Genève.

Objectifs annuels 2024

Réaliser les deux phases du concours d'architecture et lancer les études.

Objectifs annuels 2023

Effectuer les études spécifiques nécessaires avant le lancement de la première phase du concours d'architecture prévue en 2024.

1013234 - Extension Lullier HEPIA et CFPne - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	2'730'000	0	0	1'000'000	37%	1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13234, votée le 12/05/2023, ouvrant un crédit d'étude de 2'730'000 francs en vue de la construction d'une extension pour le Centre de formation professionnelle nature et environnement (CFPNE) et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) à Lullier sur la commune de Jussy.

Objectifs annuels 2024

Réaliser le concours d'architecture et lancer les études.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

F - Formation

Crédit de renouvellement

2012450 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	41'685'200	20'378'532	8'157'345	13'149'323	32%	4'991'978
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12450, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 41'729'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse.

Un crédit de 41'685'200 francs est prévu pour la politique publique F.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre le renouvellement des équipements pédagogiques (machines à commande numérique notamment pour les formations dans le domaine du bois et équipements de sécurité dans les laboratoires et ateliers des écoles de l'ES II), mobiliers scolaires et administratifs, de divers équipements audiovisuels.

Objectifs annuels 2023

Les objectifs 2023 sont dans la continuité des exercices précédents, soit le renouvellement des équipements pédagogiques, du mobilier scolaire et des véhicules pour l'ensemble des entités du DIP, la poursuite de la mise aux normes de sécurité des laboratoires de sciences à l'ES II et répondre aux besoins d'ouvertures de nouvelles structures à l'office médico-pédagogique.

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	11'952'412	5'421'362	3'037'158	3'309'632	28%	272'474
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 11'952'412 francs est prévu au titre de la politique publique F, dont 802'412 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2024

Maintenir en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à la formation en attendant les déploiements de SAFE (voir loi 12080).

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à la formation. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

F - Formation

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	222'102'184	157'931'969	43'000'000	38'584'319	17%	-4'415'681
Recettes	2'000'000	129'635	500'000	500'000	25%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 222'102'184 francs est prévu au titre de la politique publique F.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux de rénovation (conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, toitures, plan lumière, pavillons) Tambourine 2, CMU, Grandes Communes, EC Nicolas Bouvier, etc.

Finaliser et réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments DIP, UNI et HES.

Verser à la SGIPA le solde de la subvention pour la surélévation du bâtiment de Conches.

Objectifs annuels 2023

Procéder aux travaux de rénovation (conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, toitures, plan lumière, pavillons) à Tambourine 2, CMU, CO Vuillonex et Grandes Communes, EC Nicolas Bouvier, etc.

A la demande du DIP/UNI et des HES, finaliser et réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments.

Verser à la SGIPA la subvention pour le bâtiment de Conches.

2012461 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	15'370'000	8'355'695	3'343'079	3'671'227	24%	328'148
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12461, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 15'370'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de la HES-SO Genève.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre le renouvellement des équipements/instruments scientifiques et artistiques, des machines/gros outillages, des appareils audiovisuels, du mobilier et du matériel informatique (serveurs, salles de cours équipées d'ordinateurs dédiés au Dessin Assisté par Ordinateur - Conception Assistée par Ordinateur).

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le renouvellement des équipements/instruments scientifiques et artistiques, des machines/gros outillages, des appareils audiovisuels, du mobilier et du matériel informatique (serveurs, salles de cours équipées d'ordinateurs dédiés au Dessin Assisté par Ordinateur - Conception Assistée par Ordinateur) selon les moyens alloués.

F - Formation

2012462 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	69'950'000	38'383'379	14'000'000	15'566'621	22%	1'566'621
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12462, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 69'950'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Université de Genève.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre le renouvellement d'un très grand nombre d'équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le renouvellement des équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche.

G - Aménagement et logement

Dépenses totales 2024 : 49 millions (Budget 2023 : 45,6 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

G01	Logement et planification foncière
G02	Aménagement du territoire et conformité des constructions et des chantiers
G03	Information du territoire et garantie des droits réels
G04	Protection du patrimoine bâti et des sites

Principaux projets et priorités pour 2024

a) Bâtiments et constructions

Acquérir des parcelles, doter les fondations immobilières et participer au financement d'opérations afin de permettre la réalisation de logements d'utilité publique (LUP) en vue d'atteindre l'objectif des 20% de LUP sur le parc locatif cantonal fixé par la loi pour la construction de logements d'utilité publique (I 4 06).

Verser la contribution du canton dans le cadre du fonds de développement urbain selon la planification indiquée dans la loi.

Lancer les travaux du projet "Cool City" au cycle d'orientation de Sécheron en vue de son adaptation climatique.

Verser la subvention cantonale en fonction de l'avancement des travaux du musée archéologique de l'Esplanade de Saint-Antoine.

b) Système d'information et de communication

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D, données SIG, notamment).

Renouveler et améliorer en continu les systèmes d'information relatifs à l'aménagement et au logement.

Généraliser la prestation auprès des banques et des notaires du projet "Dématérialisation des processus du Registre foncier".

Numériser le processus d'ouverture du chantier et prendre en compte de l'aspect "infractions" du projet "Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions".

c) Equipements et autres investissements

Renouveler et compléter le mobilier et les équipements.

G - Aménagement et logement

Crédit d'ouvrage

1010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	0	83'750'918	18'000'000	18'000'000		0
Recettes	0	252'825	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'acquisition de terrains et/ou droit distinct et permanent (DDP) par l'Etat permettant à terme la réalisation de LUP.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds. Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (projet 3010460).

Objectifs annuels 2024

Acquérir des parcelles permettant de développer des logements d'utilité publique, notamment dans les grands périmètres d'urbanisation et la zone villa déclassée de la première couronne urbaine :

Etat : acquisition d'environ 5'000 m² de terrain.

Communes : financement de 3 à 5 projets communaux.

Objectifs annuels 2023

Acquérir des parcelles permettant de développer des logements d'utilité publique, notamment dans les grands périmètres d'urbanisation et la zone villa déclassée de la première couronne urbaine :

Etat : acquisition d'environ 5'000 m² de terrain.

Communes : financement de 3 à 5 projets communaux.

G - Aménagement et logement

1011941 - Contribution du canton au fonds de développement urbain

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	20'000'000	12'499'998	2'500'000	2'500'000	13%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11941, votée le 4/11/2016, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 20'000'000 francs au Fonds intercommunal pour le développement urbain pour le financement d'infrastructures publiques rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Loi 12893, votée le 30/04/2021, modifiant la loi sur le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) autorisant une contribution complémentaire de 500'000 francs à compter du 01/01/2022.

Objectifs annuels 2024

Verser la contribution du canton dans le cadre du fonds de développement urbain selon la planification indiquée dans la loi.

Objectifs annuels 2023

Participer au développement urbain en collaboration avec l'Association des communes genevoises (ACG).

1012703 - Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	4'600'000	0	500'000	1'000'000	22%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12703, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'600'000 francs en faveur de la Ville de Genève pour l'étude et la réalisation du musée du site archéologique de Saint-Antoine.

Objectifs annuels 2024

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2023

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

G - Aménagement et logement

1013074 - Projet Cool City - CO de Sécheron

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	5'721'090	0	2'200'000	2'500'000	44%	300'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13074, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 5'646'777 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 74'313 francs pour le projet Cool City d'adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron en ville de Genève.

Objectifs annuels 2024

Suite aux améliorations apportées au projet en collaboration avec l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature, démarrer les travaux en fonction des vacances scolaires et de la coordination avec le projet d'extension du cycle.

Objectifs annuels 2023

Préparer l'ouverture des chantiers.

Effectuer les travaux de défrichage et de démolition des éléments en béton et des réseaux d'eaux pluviales.

Effectuer les travaux de la construction de réseaux enterrés et des canalisations.

Débuter les premiers aménagements.

1013140 - Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	4'325'000	0	865'000	865'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13140, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit de 4'325'000 francs, pour dématérialiser des processus du Registre foncier (RF). Ce crédit permettra à l'office du RF de développer sa stratégie de transformation numérique en faisant évoluer sa solution de gestion, le programme intercantonal CAPITASTRA, et d'élaborer une feuille de route permettant de dématérialiser ses processus.

Objectifs annuels 2024

Suite au succès du pilote 2023 offrant à un nombre limité de partenaires (notaires) le traitement de réquisitions électroniques, il est prévu en 2024 de généraliser la prestation auprès des banques et des notaires.

Déployer l'usage du code personne (NAVS13) comme clé d'identification en collaboration avec la Centrale de compensation.

Objectifs annuels 2023

Sous réserve du vote de la loi, concevoir et développer une prestation en ligne pour déposer les réquisitions au format électronique tout en se conformant aux obligations fiscales de déclaration de bien immobilier via l'e-démarche sécurisée.

Contribuer à l'adaptation de l'outil CAPITASTRA conformément aux décisions prises sur le plan intercantonal.

G - Aménagement et logement

1013169 - Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	11'980'000	0	2'096'000	3'600'000	30%	1'504'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13169, votée le 12/05/2023, ouvrant un crédit de 11'980'000 francs, pour doter les offices d'outils mutualisés permettant le contrôle des chantiers pour surveiller le respect des autorisations de construire et de poursuivre les infractions.

Objectifs annuels 2024

En 2024, les travaux d'extension de la plateforme de gestion des autorisations de construire commenceront par la numérisation du processus d'ouverture de chantier et se poursuivront par la prise en compte des infractions.

Par ailleurs, la plateforme sera mise en conformité avec le règlement sur l'administration en ligne, notamment en intégrant l'espace numérique dédié aux usagers.

Objectifs annuels 2023

En 2023, ce projet de 4 ans démarrera ses activités par une phase de conception permettant de poser les bases des développements devant principalement intervenir en 2024, 2025 et 2026.

Crédit de renouvellement

2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	6'218'640	2'652'539	1'200'000	1'870'000	30%	670'000
Recettes	1'373'240	603'764	275'000	275'000	20%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 6'218'640 francs est prévu au titre de la politique publique G.

Objectifs annuels 2024

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D et données SIG).

Maintenance évolutive concernant le Cadastre RDPPF.

Améliorer la qualité et de la complétude des données du système d'Information du Territoire à Genève (SITG).

Renouveler le mobilier et les équipements des offices.

Objectifs annuels 2023

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D et données SIG).

Maintenance évolutive concernant le Cadastre RDPPF.

Améliorer la qualité et de la complétude des données du SITG.

Renouveler le mobilier et les équipements des offices.

G - Aménagement et logement

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	5'048'956	3'073'977	1'179'432	1'663'928	33%	484'496
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 5'048'956 francs est prévu au titre de la politique publique G, dont 338'956 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2024

Finaliser la mise en œuvre du projet de refonte du système d'information de l'Office du patrimoine et des sites. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à l'aménagement et au logement. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

G - Aménagement et logement

Dotations

3010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	0	89'414'495	17'000'000	17'000'000		0
Recettes	0	12'718'588	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que ce dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'octroi de dotations permettant aux fondations de droit public et aux communes d'acquérir des terrains nus et/ou des immeubles ou de construire des logements d'utilité publique.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds.

Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (projet 3010460).

Objectifs annuels 2024

Doter la FPLC et les fondations immobilières de droit public pour acquérir des terrains, réaliser de nouveaux logements et/ou acquérir des logements existants :

- FPLC : environ 5'000 m² de terrains.
- FIDP : environ 200 logements pour de nouveaux projets et/ou l'acquisition de logements existants.

Objectifs annuels 2023

Doter la FPLC et les fondations immobilières de droit public pour acquérir des terrains, réaliser de nouveaux logements et/ou acquérir des logements existants :

- FPLC : environ 5'000 m² de terrains.
- FIDP : environ 200 logements pour de nouveaux projets et/ou l'acquisition de logements existants.



H - Sécurité et population

Dépenses totales 2024 : 30,6 millions (Budget 2023 : 25,0 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

H01	Sécurité publique
H02	Privation de liberté et mesures d'encadrement
H03	Population, droit de cité et migration
H04	Sécurité civile et armée

Principaux projets et priorités pour 2024

a) Bâtiments et constructions

Poursuivre les travaux de mise en conformité des installations techniques, de sécurité, de toiture et de surveillance sur les bâtiments de la police et de la détention et procéder aux transformations demandées par les utilisateurs.

Finaliser les études complémentaires liées aux amendements portés par le Grand Conseil au projet de construction d'un bâtiment pour la police internationale et le centre de coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD).

Percevoir la participation au financement des ouvrages militaires d'Epeisses et d'Aire-la-Ville de la part des investisseurs du programme de construction de logements aux Vernets.

b) Système d'information et de communication

Renouveler et améliorer les actifs des systèmes d'information mettant en œuvre la politique publique.

Mettre en production le module de gestion des mobilisations de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos) et de ses interfaces avec le SIRH.

Obtenir la livraison des projets liés au stockage et à la téléphonie.

c) Equipements et autres investissements

Procéder au renouvellement du matériel, du mobilier, des équipements spécifiques et des véhicules participant à la mise en œuvre de la politique.

Acquérir les derniers équipements relatifs au bâtiment d'Epeisses.

Obtenir le crédit afin de participer au financement du nouveau stand de tir à Bernex.

Adapter les infrastructures genevoises à la nouvelle technologie IP Polycom mise en place par la Confédération et améliorer la couverture du territoire.

H - Sécurité et population

Crédit d'ouvrage

1012084 - Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	852'525	2'094	256'000	105'686	12%	-150'314
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12084, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 34'467'400 francs pour la construction du centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) à Epeisses contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour les équipements est de 852'525 francs.

Objectifs annuels 2024

Les principales dépenses prévues en 2024 concerneront :

- un lift pour l'entretien des tondeuses,
- des structures métalliques pour le dépôt des machines d'entretien extérieur, les espaces fumeurs et stationnement des deux roues,
- une armature pour la sectorisation des déchets,
- des machines à laver et des séchoirs,
- des micro-ondes,
- des agencements et du mobilier pour les ateliers.

Objectifs annuels 2023

Les principales dépenses prévues en 2023 concerneront :

- les travaux d'implantation des installations d'instruction du CIFP,
- l'aménagement d'un quai de chargement et d'une déchèterie,
- du mobilier et des équipements pour les ateliers,
- des sèche-cheveux pour les douches.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	40'032'060	34'655'033	5'030'512	0	0%	-5'030'512
Recettes	12'700'000	0	0	6'350'000	50%	6'350'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12084, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 34'467'400 francs pour la construction du centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) à Epeisses contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour la construction est de 33'532'060 francs.

Un crédit supplémentaire a été voté le 07/04/2022 pour un montant de 6'500'000 francs (Loi 12622).

Objectifs annuels 2024

En fonction des dates de démarrages des programmes de logement, percevoir de la part des investisseurs, leur participation au financement de la construction des ouvrages militaires.

Objectifs annuels 2023

Finaliser les travaux et réceptionner les décomptes finaux.

H - Sécurité et population

1012085 - Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	22'886'751	22'762'798	0	0	0%	0
Recettes	9'300'000	0	0	4'650'000	50%	4'650'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12085, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 24'950'600 francs en vue de la transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire (CLCM) d'Aire-la-Ville contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour la construction est de 22'886'751 francs.

Objectifs annuels 2024

En fonction des dates de démarrages des programmes de logement, percevoir de la part des investisseurs, leur participation au financement de la construction des ouvrages militaires.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

1012994 - Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	71'914'000	472'985	1'500'000	2'000'000	3%	500'000
Recettes	237'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour la Police Internationale (PI) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

(Constructions : 71'914'000 francs; équipements : 2'304'000 francs; informatique : 1'777'000 francs; génie civil : 1'005'000 francs).

Objectifs annuels 2024

Finaliser les études complémentaires liées à la mise à jour du projet (amendement du Grand Conseil) et lancer les soumissions.

Objectifs annuels 2023

Réaliser les études complémentaires nécessaires pour adapter le projet selon l'amendement voté en commission des travaux visant à supprimer la détention administrative.

Elaborer les soumissions et démarrer les travaux spéciaux.

H - Sécurité et population

1013155 - Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	3'500'000	0	600'000	1'200'000	34%	600'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13155, votée le 25/11/2022, ouvrant un crédit de 3'500'000 francs, pour remplacer les solutions de gestion du personnel de la police et de la détention.

Ces solutions, actuellement obsolètes, mettent en péril la bonne gestion horaire de ce personnel travaillant en 24/7, et la mobilisation du personnel policier.

La future solution permettra également de sécuriser la gestion des autorisations du personnel policier.

Objectifs annuels 2024

Mise en production du module de gestion des mobilisations et des interfaces indispensables au démarrage, notamment avec SIRH.

Objectifs annuels 2023

Démarrer le projet et l'installation technique de l'application.

1013226 - Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	8'180'000	0	700'000	2'500'000	31%	1'800'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13226, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit de 8'180'000 francs, pour l'acquisition des services, du matériel et des logiciels nécessaires au renouvellement de la plateforme du système d'aide à l'engagement (SAE), partagée par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et la police cantonale.

Il s'agira de mettre à jour la plateforme à court terme avec la base de données et le logiciel applicatif, deux éléments structurants pour cette plateforme critique.

Il est également prévu de renouveler à moyen terme des actifs d'exploitation, des serveurs de stockage, de la téléphonie d'urgence et des postes de travail en 2025 et 2026.

Objectifs annuels 2024

Livraison des projets stockage et téléphonie.

Objectifs annuels 2023

Démarrer le projet, et en particulier le premier lot de mise à jour des bases de données.

H - Sécurité et population

1921073 - Nouvelle structure pour le stand de tir

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	3'000'000	0	0	3'000'000	100%	3'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 3'000'000 francs afin de financer la création d'un nouveau stand de tir.

Objectifs annuels 2024

Obtenir le crédit et procéder au versement en faveur de la Fondation intercommunale pour le tir.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

1921077 - WEP : pérennisation du réseau Polycom

CR 0404 - Corps de police

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	1'700'000	0	0	1'200'000	71%	1'200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 1'700'000 francs, pour la pérennisation du réseau Polycom (WEP 2020).

Son but est de permettre d'adapter les éléments d'infrastructure propriété du cantonal à la migration IP du réseau primaire réalisé par la Confédération.

Objectifs annuels 2024

Adapter la technologie des centrales au réseau IP Polycom.

Adapter les liens d'introduction des centrales au réseau IP Polycom.

Intégrer une nouvelle station de base aux HUG afin de garantir la couverture du site et optimiser celle de la région.

Intégrer un répéteur au centre commercial de Balexert afin de garantir la couverture du site.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

H - Sécurité et population

Crédit de renouvellement

2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0401 -
Présidence,
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	42'765'000	16'373'008	7'464'000	7'747'000	18%	283'000
Recettes	2'500'000	701'000	500'000	500'000	20%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 42'765'000 francs est prévu pour la politique publique H.

Objectifs annuels 2024

Procéder au renouvellement du matériel, mobilier, équipements spécifiques et véhicules des différents offices mettant en œuvre la politique publique "Sécurité et population".

Objectifs annuels 2023

Procéder au renouvellement du matériel, mobilier, équipements spécifiques et véhicules des différents offices mettant en œuvre la politique publique "Sécurité et population".

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	6'581'866	5'783'223	1'243'225	2'747'109	42%	1'503'884
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 6'581'866 francs est prévu au titre de la politique publique H, dont 441'866 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2024

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à la sécurité et à la population.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique H - Sécurité et population. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

H - Sécurité et population

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	24'944'925	25'172'514	4'960'000	10'067'285	40%	5'107'285
Recettes	0	568'994	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 24'944'925 francs est prévu au titre de la politique publique H.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance...) sur les bâtiments de police et de détention (nouvel hôtel de police, Berne 6, Champ-Dollon...).

Sur demande du DIN, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance...) sur les bâtiments de police et de détention (nouvel hôtel de police, Berne 6, Champ-Dollon...).

Sur demande du DSPS (maintenant DIN), réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

I - Impôts et finances

Dépenses totales 2024 : 6,9 millions (Budget 2023 : 7,8 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

I01	Impôts, taxes et droits
I02	Production et perception des impôts
I03	Administration de la fortune, de la dette et de la RPT
I04	Exécution des poursuites et faillites

Principaux projets et priorités pour 2024

a) Système d'information et de communication

Poursuivre le développement du système d'information fiscal afin d'adapter et d'améliorer la taxation immobilière notamment du fait de la loi sur les estimations fiscales de certains immeubles adoptée par le peuple en juin 2023, ainsi que mettre en place les conditions-cadre permettant la taxation et la perception de l'impôt minimal sur les multinationales.

Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale : améliorer l'ergonomie des prestations e-démarches fiscales et faciliter le parcours de leurs usagers, ainsi que permettre aux notaires de soumettre électroniquement les actes et de réceptionner les avis de taxation des droits d'enregistrement.

Poursuivre l'évolution du système d'information de l'office cantonal des poursuites : traiter l'obsolescence technologique des e-démarches existantes et de la solution de gestion électronique de documents utilisée par l'office, ainsi que permettre aux créanciers de visualiser leur situation et d'effectuer leurs démarches en ligne auprès de l'administration via une nouvelle offre de e-démarches.

b) Equipements et autres investissements

Mettre en place un environnement de travail favorisant l'échange et la polyvalence pour l'administration fiscale cantonale et les offices cantonaux des poursuites et des faillites.

I - Impôts et finances

Crédit d'ouvrage

1012623 - AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	12'600'000	6'872'007	2'800'000	2'727'994	22%	-72'006
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12623, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 11'800'000 francs pour les évolutions du système d'information et de communication (SIC) fiscal de 2020 à 2024.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 800'000 francs le 31/01/2023.

Objectifs annuels 2024

Adapter et améliorer la taxation immobilière notamment du fait de la loi sur les estimations fiscales de certains immeubles adoptée par le peuple en juin 2023.

Mettre en place les conditions-cadres permettant la taxation et la perception de l'impôt minimal sur les multinationales.

Objectifs annuels 2023

Afin d'être en conformité avec le règlement sur l'administration en ligne (RAeL), il est nécessaire de développer la notification électronique depuis les e-démarches pour les personnes physiques.

Traiter l'obsolescence technologique du système de gestion électronique de documents.

Améliorer la qualité et la gestion de la correspondance vers les contribuables.

1012946 - Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	5'555'000	1'983'207	2'443'000	1'571'793	28%	-871'207
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12946, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit de 5'100'000 francs en vue de la stabilisation et l'évolution du système d'information de l'office cantonal des poursuites.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 455'000 francs le 31/01/2023.

Objectifs annuels 2024

Traiter l'obsolescence technologique des e-démarches existantes et de la solution de gestion électronique de documents utilisée par l'office des poursuites.

Permettre aux créanciers de visualiser leur situation et d'effectuer leurs démarches en ligne auprès de l'administration via une nouvelle offre de e-démarches.

Objectifs annuels 2023

Mettre l'application OPUS en conformité avec la nouvelle organisation décidée à la direction de l'exécution.

Mettre en œuvre la nouvelle solution de gestion des guichets et files d'attente.

Débuter le développement de l'offre de e-démarches à disposition des usagers-personnes physiques.

I - Impôts et finances

1013067 - Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	7'560'000	0	2'110'000	1'700'000	22%	-410'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13067, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit de 6'400'000 francs afin de disposer de services toujours plus simples et ergonomiques pour les contribuables, facilitant leurs interactions avec l'administration fiscale cantonale (AFC).

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 1'160'000 francs le 31/01/2023.

Objectifs annuels 2024

Améliorer l'ergonomie des prestations e-démarches fiscales et faciliter le parcours de leurs usagers. Permettre aux notaires de soumettre électroniquement les actes et de réceptionner les avis de taxation des droits d'enregistrement.

Objectifs annuels 2023

Faciliter la déclaration d'impôts de certains profils de contribuables (par ex. les usagers n'ayant pas de revenu).

Améliorer l'ergonomie de la démarche en ligne de demande de délai pour rendre sa déclaration.

Faciliter les interactions de l'administration fiscale avec les notaires en leur permettant de déposer électroniquement des actes.

Crédit de renouvellement

2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	1'600'000	292'847	345'000	400'000	25%	55'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 1'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique I. Ce montant est composé du crédit initial de 1'100'000 francs prévu au titre de la politique publique I et du crédit initial de 500'000 francs prévu au titre de la politique publique L.

Ces deux derniers ont été alloués à la politique publique I suite à la réorganisation administrative du 30/04/2021 et le transfert du programme "Exécution des poursuites et faillites" de la politique publique L à la politique publique I.

Objectifs annuels 2024

Répondre aux demandes de mise en place d'un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence auprès de l'administration fiscale cantonale et les offices cantonaux des poursuites et des faillites

Objectifs annuels 2023

Répondre aux demandes de mise en place d'un environnement de travail favorisant l'échange, la polyvalence et les besoins sanitaires auprès de l'administration fiscale cantonale et les offices cantonaux des poursuites et des faillites.

I - Impôts et finances

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	0	1'221'502	10'000	481'698		471'698
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Aucun crédit n'est prévu au titre de la politique publique I.

Objectifs annuels 2024

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique "Impôts et finances" qui ne sont pas couverts par des crédits spécifiques (OPUS et divers SIC en relation avec la fiscalité). Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des de la politique "Impôts et finances" qui ne sont pas couverts par des crédits spécifiques (OPUS et divers SIC en relation avec la fiscalité). Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

J - Justice

Dépenses totales 2024 : 15,4 millions (Budget 2023 : 10,2 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

J01 Pouvoir judiciaire

Principaux projets et priorités pour 2024

a) Bâtiments et constructions

Poursuivre les travaux d'adaptation et d'entretien des surfaces mises à disposition du Pouvoir judiciaire.

Réaliser des études techniques spécifiques préalables en préparation des travaux d'assainissement dans les locaux les plus anciens.

Initier les travaux de rénovation de l'actuel Palais de justice et aménager les surfaces relais mises à disposition.

b) Système d'information et de communication

Participer au financement du projet fédéral Justitia 4.0 et réaliser des pilotes.

Poursuivre la phase de conception dans le projet eDossier judiciaire de dématérialisation du dossier judiciaire.

Poursuivre la phase de conception et de réalisation du projet de refonte de l'application de gestion des inventaires de valeurs et biens saisis sur décision des autorités judiciaires pénales et conservés par l'Etat, utilisée par la police et le Pouvoir judiciaire.

Continuer le projet de modernisation de la chaîne de production de documents des procédures judiciaires depuis l'application métier.

Adapter le système d'information du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant selon les évolutions définies dans le cadre des projets de réforme menés par le Pouvoir judiciaire et l'administration cantonale.

Améliorer et compléter les outils de gestion et de réservation des salles d'audience.

Déployer la solution d'anonymisation des décisions judiciaires.

Refondre le site intranet du Pouvoir judiciaire.

c) Equipements et autres investissements

Poursuivre l'aménagement des places de travail et des espaces communs.

Adapter l'ergonomie des postes de travail à un rythme de deux juridictions par année.

Améliorer le niveau de sécurité des bâtiments et des salles d'audience, ainsi que la circulation des différents publics.

Améliorer l'acoustique et la sonorisation des salles d'audience.

Systématiser l'usage du double écran au gré du développement de la gestion électronique des documents.

Déployer une signalétique d'orientation des justiciables adaptée aux locaux.

Réaliser des aménagements spécifiques répondant aux besoins ponctuels des juridictions.

Financer les réparations et maintenances d'équipements non pris en charge par l'office cantonal des bâtiments (câblages électriques, etc.).

J - Justice

Crédit d'ouvrage

1013202 - Justitia 4.0

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	4'146'000	0	0	738'378	18%	738'378
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs)

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2024

Installation des premiers éléments d'infrastructure pour la solution eDossier choisie.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	2'818'000	0	0	299'863	11%	299'863
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs)

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2024

Réaliser les études et exécuter les prototypes des petites, moyennes et grandes salles d'audience sur les 7 sites occupés par le Pouvoir judiciaire (PJ).

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

J - Justice

CR 1401 - Administration du Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	18'578'000	0	2'500'000	2'461'759	13%	-38'241
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs)

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2024

Poursuite de la phase de conception du eDossier judiciaire selon la solution choisie courant 2023.

Objectifs annuels 2023

Phase de conception du eDossier judiciaire et acquisition des premiers équipements, tels que serveurs, postes de travail et écrans.

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	43'807'226	13'843'522	3'000'000	7'119'223	16%	4'119'223
Recettes	0	145	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 43'807'226 francs est prévu au titre de la politique publique J.

Objectifs annuels 2024

Sur les bâtiments du Pouvoir judiciaire, continuer les travaux de rénovation (toitures, façades, sureté, mise en conformité des installations techniques...) et la modernisation des contrôles d'accès.

Sur demande du Pouvoir judiciaire, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui le concernent.

Objectifs annuels 2023

Sur les bâtiments du Pouvoir judiciaire (PJ) en Vieille-Ville et à Glacis de Rive, continuer les travaux de rénovation (toitures, façades, sureté, mise en conformité des installations techniques...).

Sur demande du PJ, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui le concernent.

J - Justice

2012470 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ

CR 1401 -
Administration du
Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	17'000'000	6'858'126	4'733'308	4'733'308	28%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12470, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 17'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2024

Aménager les places de travail et les espaces communs.

Améliorer l'accueil des personnes ainsi que le niveau de sécurité des bâtiments et personnes.

Concrétiser les projets informatiques conformément à la priorisation faite par le comité de direction du Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2023

Aménager les places de travail et les espaces communs.

Améliorer l'accueil des personnes ainsi que le niveau de sécurité des bâtiments et personnes.

Concrétiser les projets informatiques conformément à la priorisation faite par le comité de direction du Pouvoir judiciaire.

K Santé

Dépenses totales 2024 : 78,1 millions (Budget 2023 : 89,5 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- K01 Réseau de soins
- K02 Régulation et planification sanitaire
- K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention

Principaux projets et priorités pour 2024

a) Bâtiments et constructions

Verser aux HUG les subventions relatives à la rénovation et à l'agrandissement des blocs opératoires (phase 2 ou projet HYBOU), ainsi qu'à la 4ème étape de la rénovation de la maternité.

Entretien des bâtiments mis à disposition des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) par l'Etat et ceux propres à cette entité :

- Travaux de sécurisation du tunnel de Beau-Séjour, rénovation de la route de Belle-Idée et transformations Cluse Roseraie.
- Mettre l'héliport aux normes.
- Lancer les études pour l'hôpital des enfants.

b) Système d'information et de communication

HUG - Dossier patient informatisé :

- Poursuivre le projet SIMAAP (système d'information de médecine aigüe adulte et pédiatrique) avec le paramétrage de l'outil, les développements supplémentaires côté Grimoires et les intégrations nécessaires avec le système d'information des HUG. Les déploiements sont prévus pour la pédiatrie, la néonatalogie, les soins intensifs adultes et l'anesthésie d'ici fin 2024.
- Sélectionner l'hébergeur du Datacenter et démarrer la migration des données, sous réserve du vote de la loi en 2023.
- Terminer le projet de solution d'archivage neutre (applications mobiles, pathologie digitale, interprétation radiologie, stockage des lames de pathologie numérisées).

Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) :

- Itinéraire clinique en réseau, intégration du plan de soins partagés aux outils métiers, outils de collecte de résultats des patients : coordination IMAD, HUG, médecins de ville, dématérialisation des processus administratifs : outil de réservation en ligne, télémédecine et plan de médication partagé.
- Mettre en œuvre le système d'identification électronique GenèveID et développer la domotique à l'IMAD.

Direction générale de la santé (DGS) :

- Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information.

c) Equipements et autres investissements

HUG

- Procéder au renouvellement des équipements lourds.
- Poursuivre l'acquisition des équipements d'imagerie aux blocs opératoires.

IMAD

- Poursuivre les investissements (matériel informatique, appareils de sécurité, mobilier) pour les nouveaux équipement d'immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) mis en exploitation en 2024.
- Renouveler le matériel informatique des équipes de terrain et remplacer les appareils de sécurité au domicile des patients de l'IMAD.

DGS

- Renouveler le mobilier et les équipements de la DGS et des services qui lui sont rattachés.

K - Santé

Crédit d'ouvrage

1011957 - Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG

CR 0617 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	28'500'000	9'186'105	2'800'000	6'000'000	21%	3'200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11957, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 28'500'000 francs au titre de subvention d'investissement aux Hôpitaux universitaires de Genève pour financer les crédits d'ouvrage suivants :

- système d'automatisation de la microbiologie (5'500'000 francs),
- développement des équipements d'imagerie aux blocs opératoires (13'000'000 francs),
- rénovation et réaffectation de la « Maison du personnel » de la clinique de Joli-Mont (10'000'000 francs).

La disponibilité du crédit relatif aux équipements d'imagerie aux blocs opératoires a été prorogée jusqu'à fin 2024 de manière à coordonner l'avancement de ce projet avec celui qui porte sur la rénovation et l'agrandissement des blocs opératoires (Loi 12724).

Objectifs annuels 2024

Le projet de système d'automatisation de la microbiologie est terminé.

Développement des équipements d'imagerie au bloc : finalisation des installations d'ici fin 2024 avec clôture du projet définitif courant 2025.

Objectifs annuels 2023

Dans le cadre du projet de développement des équipements d'imagerie au bloc, procéder à l'adjudication et la commande des salles hybrides pour des installations finalisées à l'été 2024.

Pour l'urologie, il est prévu une installation à l'été 2023.

1012039 - Equipement IEPA (IMAD)

CR 0617 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	4'620'000	670'709	500'000	200'000	4%	-300'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12039, votée le 07/04/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 4'620'000 francs au titre de subvention d'investissement à l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour l'équipement d'immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA).

L'article 6 de la loi prévoit que la disponibilité du crédit s'éteint à fin 2022. La commission des travaux du 24/01/2023 a voté la prorogation de la disponibilité du crédit jusqu'au 31/12/2028.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les investissements (matériel informatique, appareils de sécurité, mobilier) pour les nouveaux IEPA mis en exploitation en 2024 : Résidence Frémis, Les hutins (41 logements dont un pour le permanent nocturne).

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les investissements (matériel informatique, appareils de sécurité, mobilier) pour les nouveaux IEPA mis en exploitation en 2023 : Résidence Campanules à Vernier (164 logements), IEPA Meyrin 14 à la Servette (32 logements).

K - Santé

1012295 - Informatique IMAD 2018-2021 - subvention

CR 0617 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	3'956'000	1'577'899	1'643'942	800'000	20%	-843'942
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12295, votée le 30/08/2018, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 3'956'000 francs, pour les exercices 2018 à 2021, destiné à la digitalisation des services du système d'information au regard de l'évolution des prestations de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD).

La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint à fin 2023 conformément à l'article 6 de la loi. Une demande de prorogation de la disponibilité du crédit jusqu'au 31/12/2025 à la commission des travaux est en cours de préparation.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre le déploiement du système de gestion de la relation client (CRM) reposant sur la mise en œuvre du dossier client numérisé (DCN) regroupant tous les documents relatifs à la prise en charge des clients.

Initier le déploiement d'outils permettant un renforcement du travail collaboratif incluant la finalisation de la mise en place d'une GED (gestion électronique des documents).

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le déploiement du système de gestion de la relation client (CRM) reposant sur la mise en œuvre du dossier client numérisé (DCN) regroupant tous les documents relatifs à la prise en charge des clients, DCN alimenté par les informations provenant des différents systèmes d'information de l'IMAD.

Initier le déploiement d'outils permettant un renforcement du travail collaboratif.

K - Santé

1012529 - HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)

CR 0617 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	7'500'000	3'743'205	1'800'000	1'956'796	26%	156'796
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12529, votée le 28/02/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 7'500'000 francs au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour l'acquisition d'une solution d'archive neutre.

Il s'agit de développer une nouvelle plateforme informatique globale de gestion de tous les supports présents dans le dossier du patient : images, vidéos chirurgicales, signaux électrophysiologiques et rapports écrits.

Objectifs annuels 2024

En 2024, fin du projet VNA. Finalisation des objets suivants :

- Mobilité Média Service : développement et intégration des différents outils et applications mobiles,
- Pathologie digitale : simplification et automatisation de la distribution des examens aux unités de diagnostic et au DPI,
- Interprétation radiologie,
- Extension capacité IT : backup et protection des données.

Objectifs annuels 2023

Développement et intégration des outils permettant:

- le suivi des photos de plaie du patient, leur annotation et le partage des images postopératoires
- le stockage des vidéos de chirurgie
- le partage d'information d'imagerie médicale
- le stockage des lames de pathologie numérisées afin d'automatiser la distribution des examens aux unités de diagnostic et au DPI
- l'interprétation radiologie.

1012724 - HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	20'000'000	4'100'250	7'155'694	6'745'000	34%	-410'694
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12724, votée le 30/10/2020, ouvrant un crédit de 20'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour la rénovation de 3 salles d'opération et la création de 2 salles d'opération multimodales.

Objectifs annuels 2024

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2023

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux et de l'acquisition d'équipement.

K - Santé

1012855 - HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)

CR 0617 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	10'656'000	1'354'595	2'188'000	3'412'000	32%	1'224'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12855, votée le 13/04/2021, ouvrant un crédit de 10'656'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour l'acquisition d'une solution informatique unique et commerciale répondant aux besoins de prise en charge des patients en anesthésie, aux soins intensifs adultes, aux soins intensifs de pédiatrie et en néonatalogie.

Objectifs annuels 2024

Le projet SIMAAP (système d'information de médecine aigüe adulte et pédiatrique) se poursuit en 2024 avec le paramétrage de l'outil, les développements supplémentaires côté Grimoires et les intégrations nécessaires avec le système d'information HUG.

Plusieurs déploiements sont prévus pour la pédiatrie, la néonatalogie, les soins intensifs adultes et l'anesthésie d'ici fin 2024.

Objectifs annuels 2023

Le projet SIMAAP se poursuit en 2023 avec la définition des besoins, développements et intégration hors production pour les soins intensifs pédiatriques et néonatalogie.

Fin 2023, le logiciel sera installé et paramétré en production pour les soins intensifs pédiatriques et néonatalogie, intégré avec l'ensemble des outils existants.

1012980 - HUG - Maternité 4ème étape

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	45'985'195	726'170	3'500'000	1'000'000	2%	-2'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12980, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit de 52'000'000 francs au titre de subvention d'investissement au bénéfice des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) pour la rénovation et l'équipement du bâtiment principal de la Maternité, étape 4.

La part prévue pour la rénovation est de 45'985'195 francs et la part prévue pour la subvention des équipements est de 6'014'805 francs.

Objectifs annuels 2024

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2023

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

K - Santé

1013004 - Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	10'887'000	0	985'000	1'960'000	18%	975'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans cette cartouche couvre une portion du crédit d'investissement de 7'343'000 francs ainsi que le crédit d'investissement supplémentaire de 3'544'000 francs accordé par le Grand Conseil le 27/03/2023 (loi 13227).

Objectifs annuels 2024

Poursuite des projets priorités par le comité de programme : référentiels partagés; mise en œuvre de la GenèveID au sein de l'IMAD.

Lancement des projets Télémédecine en vue d'un élargissement des cas d'usage, Plan de médication partagé (PMP) avec un projet HUG de réconciliation médicamenteuse, raccordement d'une application de gestion de la médication et l'industrialisation du PMP avec CARA.

Objectifs annuels 2023

Développer la santé numérique autour du dossier électronique du patient (DEP), en collaboration avec les HUG et l'IMAD. Les projets qui seront lancés dans le cadre de ce projet de loi seront priorités par un comité de programme.

K - Santé

CR 0617 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	7'557'000	0	1'527'000	2'500'000	33%	973'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans cette cartouche couvre les subventions cantonales d'investissement pour un montant total de 7'377'000 francs et une portion du crédit d'investissement pour la direction générale de la santé d'un montant de 180'000 francs.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 3'544'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13227).

Objectifs annuels 2024

HUG :

- Itinéraire clinique en réseau;
- Intégration du plan de soins partagés aux outils métiers;
- Outils de collecte de résultats des patients: coordination IMAD, HUG, médecins de ville;
- Dématérialisation processus admin.: outil de réservation en ligne;
- Télémédecine;
- Plan de médication partagé.

IMAD :

- 180'000 francs, développement domotique (projets pilotes au domicile des clients).

Objectifs annuels 2023

Démarrage des projets permettant l'intégration dans les solutions institutionnelles existantes d'outils :

- de gestion et de visualisation des itinéraires clinique en réseau
- de plan de soins partagés
- permettant la collecte de résultats rapportés par les patients
- de réservation en ligne de prestations de soins commun aux institutions
- de télémédecine.

K - Santé

1921044 - Externalisation du DataCenter informatique "OPERA"

CR 0617 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	8'900'000	0	1'000'000	1'000'000	11%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de rédaction, ouvrant un crédit d'investissement de 8'900'000 francs pour le renouvellement d'un deuxième datacenter aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Objectifs annuels 2024

Sélectionner l'hébergeur du datacenter et démarrer les travaux de migration des données sous réserve du vote de la loi.

Objectifs annuels 2023

Déposer le projet de loi et obtenir le crédit.

Sélectionner l'hébergeur de ce datacenter via un appel d'offres. Les travaux préparatoires à la migration devraient démarrer fin 2023.

1921060 - HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	12'000'000	0	0	1'500'000	13%	1'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de rédaction, ouvrant un crédit d'investissement de 12'000'000 francs destiné aux études sur la construction d'un nouveau bâtiment hospitalier pour les enfants et les adolescents.

Objectifs annuels 2024

Lancer les études.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

K - Santé

Crédit de renouvellement

2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	2'500'000	961'024	545'000	445'000	18%	-100'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 2'500'000 francs est prévu pour la politique publique K.

Objectifs annuels 2024

Renouveler le mobilier, le matériel et les équipements de la direction générale de la santé et de ses services rattachés.

Objectifs annuels 2023

Renouveler le mobilier, le matériel et les équipements de la direction générale de la santé et de ses services rattachés.

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	1'833'061	1'315'333	485'739	706'149	39%	220'410
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 1'833'061 francs est prévu au titre de la politique publique K, dont 123'061 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2024

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à la santé.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à la santé. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

K - Santé

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	824'685	3'095'855	20'000	338'759	41%	318'759
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 824'685 francs est prévu au titre de la politique publique K.

Objectifs annuels 2024

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de la santé et des mobilités (DSM).

Objectifs annuels 2023

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS).

2012464 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG

CR 0617 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	207'225'000	105'637'055	51'439'806	34'018'475	16%	-17'421'331
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12464, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 179'225'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Un crédit supplémentaire de 28'000'000 francs a été accordé par le Grand Conseil lors du vote de la loi 13001, le 02/09/2021. Il est destiné à financer les projets suivants n'atteignant pas le seuil de matérialité prévu à l'article 22, alinéa 2, lettre a, du règlement sur la planification et la gestion financière des investissements (RPGFI) :

- Regroupement des unités forensiques en milieu ouvert (RUFO);
- Mise aux normes du tunnel de Beau-Séjour;
- Réfection des routes de Belle-Idée;
- Accueil du site de Cluse-Roseraie (NACRE);
- Rénovation des locaux dans l'ancien bâtiment des laboratoires.

Objectifs annuels 2024

Renouvellement et maintenance du parc immobilier, informatique et équipements, selon le programme des trois commissions internes idoines, validé par le Codir HUG.

Mise aux normes de l'héliport HUG (directive OFAC).

Travaux de sécurisation du tunnel de Beau-Séjour, rénovation de la route de Belle-Idée et transformations de Cluse-Roseraie.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les projets de renouvellement et de maintenance du parc immobilier, informatique et des équipements des HUG.

Terminer la dernière tranche de rénovation et d'agrandissement des urgences adultes.

Démarrer les travaux du regroupement des unités forensiques du milieu ouvert, la sécurisation du tunnel de Beau-Séjour, et la rénovation de la route de Belle-Idée.

K - Santé

2012465 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD

CR 0617 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	9'000'000	3'420'251	2'200'000	2'579'749	29%	379'749
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12465, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 9'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Institution genevoise de maintien à domicile (anciennement Institution de maintien, d'aide et de soins à domicile) (IMAD).

Objectifs annuels 2024

Dans le cadre de la poursuite du renouvellement usuel, remplacer les équipements et le mobilier des locaux ainsi que le matériel informatique des équipes de terrain et de support.

Poursuivre le renouvellement du socle applicatif notamment pour les collaborateurs de terrain ainsi que le remplacement des appareils de sécurité au domicile des clients et des IEPA.

Objectifs annuels 2023

Dans le cadre de la poursuite du renouvellement usuel, remplacer les équipements et le mobilier des locaux ainsi que le matériel informatique des équipes de terrain et de support.

Poursuivre le renouvellement du socle applicatif notamment pour les collaborateurs de terrain ainsi que le remplacement des appareils de sécurité au domicile des clients et des IEPA.

2013171 - HUG - Crédit de renouvellement supplémentaire 2020-2024 - équipements lourds

CR 0617 - Direction générale de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	21'600'000	0	11'700'000	12'900'000	60%	1'200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi déposé le 31/08/2022, ouvrant un crédit de 21'600'000 francs, supplémentaire à la loi 12464 ouvrant un crédit de 179'225'000 francs pour les investissements de renouvellement 2020-2024 des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Il vise à octroyer des subventions cantonales d'investissements aux HUG afin de leur permettre de résorber le retard pris dans le renouvellement des équipements lourds.

Objectifs annuels 2024

Financer le renouvellement des équipements médicaux lourds des HUG : initier les appels d'offres concernant ces équipements selon les procédures AIMP et installer les équipements inscrits en annexe 1 de la loi.

L'objectif est d'installer en 2024 un IRM, deux scanners, une salle d'angiographie digitalisée, un PET-CT et deux robots chirurgicaux.

Objectifs annuels 2023

L'objectif principal de la première tranche de ce projet de loi est de consolider la programmation de renouvellements des équipements médicaux lourds des HUG, puis d'initier les appels d'offres concernant ces équipements selon les procédures AIMP. L'objectif est d'installer en 2023 trois IRM, deux Spect CT, une salle d'angiographie et un scanner durant l'année.

L - Economie et emploi

Dépenses totales 2024 : 1,9 millions (Budget 2023 : 5,2 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

L01	Réinsertion des demandeurs d'emploi
L02	Régulation du marché du travail et du commerce
L03	Promotion économique et tourisme

Principaux projets et priorités pour 2024

- a) Système d'information et de communication
Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs au marché du travail et au commerce.
- b) Equipements et autres investissements
Renouveler le mobilier, les véhicules et les équipements des offices participant à la mise en œuvre de cette politique publique ainsi que les équipements scientifiques de la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

L - Economie et emploi

Crédit de renouvellement

2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0750 - Présidence
- DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	497'500	164'062	118'600	88'601	18%	-29'999
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 497'500 francs est prévu pour la politique publique L.

Objectifs annuels 2024

Renouveler le mobilier, le matériel et les équipements de l'office cantonal de l'emploi (OCE - part cantonale) et de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT).

Objectifs annuels 2023

Renouveler le mobilier, le matériel et les équipements de l'office cantonal de l'emploi (OCE - part cantonale) et des services rattachés à l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT).

2012454 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE

CR 0750 - Présidence
- DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	825'000	12'841	275'000	300'000	36%	25'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12454, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 900'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du développement économique.

Un crédit de 825'000 francs était initialement prévu au titre de la politique publique A. Ce dernier a été transféré dans la politique publique L suite à la réorganisation administrative du 30 avril 2021.

Objectifs annuels 2024

Renouveler le matériel et le mobilier de la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI) et les équipements scientifiques de la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

Objectifs annuels 2023

Procéder au renouvellement du matériel et mobilier ainsi que des équipements scientifiques de la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

L - Economie et emploi

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	9'947'837	1'215'171	2'559'646	1'476'645	15%	-1'083'001
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 9'947'837 francs est prévu au titre de la politique publique L, dont 667'837 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2024

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs au marché du travail et au commerce.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs au marché du travail et au commerce.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.



M - Mobilité

Dépenses totales 2024 : 194,0 millions (Budget 2023 : 192,5 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- M01 Transport et mobilité
- M02 Infrastructures routières et de transports
- M03 Admission à la circulation routière et à la navigation

Principaux projets et priorités pour 2024

- a) Mettre en œuvre les mesures de la loi pour une mobilité cohérente et équilibré (LMCE).
- b) Renforcer le développement du réseau des transports publics :
 - Transports ferroviaires régionaux :
 - Poursuivre les études sur le développement du réseau ferroviaire (loi H 1 60) dans le cadre du programme Léman 2030, dont celles de la gare souterraine de Cornavin, et achever les travaux de la gare de Vernier permettant le développement de l'offre sur la ligne de la Plaine.
 - Poursuivre les études préliminaires pour la nouvelle diamétrale ferroviaire régionale nord-sud.
 - Lignes de tramways :
 - Tram Saint-Julien en deux étapes : finaliser les aménagements suite à la mise en service du tronçon Palettes-Ziplo et démarrer les travaux entre Ziplo-Perly après obtention de la décision d'approbation des plans.
 - Tram des Nations : démarrer les travaux suite à l'obtention de la décision d'approbation des plans.
 - Poursuivre les études pour le développement du réseau à l'horizon 2028-2035.
 - Autobus, trolleybus et bus à recharge rapide :
 - Bus à haut niveau de service (BHNS) : débiter les travaux entre Meyrin – Hôpital de La Tour et le centre de la commune de Vernier; obtenir les autorisations de construire pour les différents secteurs du projet entre Vernier et Genève afin de démarrer les travaux; démarrer les travaux de l'axe Frontenex et poursuivre les travaux du BHNS jusqu'à Veyrier;
 - Réaménagement de la route de Saint-Julien : obtenir les autorisations de construire.
 - Poursuivre le subventionnement aux TPG pour l'électrification de la flotte de véhicules.
- c) Assurer le développement et l'entretien du réseau routier :
 - Poursuivre les études et réalisations d'infrastructures cantonales de transport issues des projets d'agglomération de première, deuxième, troisième et quatrième générations : tunnel et route des Nations, jonction autoroutière du Grand-Saconnex, boulevard des Abarois, aménagements routiers pour l'amélioration de la desserte des transports collectifs et des mobilités douces, requalifications du quai de Cologny et mesures paysagères.
 - Compléter les études de la traversée du Lac en vue de présenter le dossier à la confédération dans le cadre du programme stratégique de développement (PRODES).

- Obtenir les autorisations de construire pour le barreau routier de Montfleury et réaliser des aménagements de mobilité douce sur la commune de Satigny.
 - Poursuivre l'assainissement du bruit des routes cantonales (mesures OPB).
 - Continuer les travaux d'entretien et de renouvellement des infrastructures du réseau cantonal.
- d) Poursuivre le développement d'infrastructures destinées à la mobilité douce :
- Réaliser les aménagements cyclables inscrits dans les plans d'actions pour la mobilité douce.
 - Poursuivre les études pour la réalisation d'axes forts vélos.

M - Mobilité

Crédit d'ouvrage

1000150 - Construction lignes de transports publics (H 1 50)

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	77'145'000	29'077'955	6'960'000	1'020'000	1%	-5'940'000
Recettes	0	0	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil. Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

Objectifs annuels 2024

Tram Genève-St-Julien : obtenir l'autorisation de construire pour le tronçon ZIPLO-Saint Julien (deuxième étape).

Tram Nations Grand-Saconnex : recevoir la décision d'approbation des plans (DAP).
Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : continuer les démarches d'autorisations de construire pour les différents tronçons.

Requalification Louis-Casaï : poursuivre les études.

Objectifs annuels 2023

Tram des Nations Grand-Saconnex : obtenir la décision d'approbation des plans (DAP) en fin d'année 2023.

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : poursuivre le processus des autorisations de construire sur les autres secteurs (Ville de Genève et Vernier).
Requalification Louis-Casaï : démarrer le mandat d'études parallèles.

M - Mobilité

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	826'655'000	165'665'290	57'440'000	47'230'000	6%	-10'210'000
Recettes	166'780'000	46'334'174	20'000'000	8'410'000	5%	-11'590'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil. Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

Objectifs annuels 2024

Tram des Nations Grand-Saconnex : commencer les travaux.

Tram Saint-Julien : finaliser les aménagements associés à la mise en service du tronçon Palettes-ZIPL0 et démarrer les travaux du tronçon ZIPL0 - Saint-Julien.

BHNS Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : débiter les travaux.

BHNS Grands-Esserts : continuer les travaux.

Axe Frontenex : démarrer les travaux.

Objectifs annuels 2023

Tram Saint-Julien : terminer les travaux entre Palettes et ZIPL0 (étape 1) et démarrer les travaux entre ZIPL0 et Saint-Julien (étape 2).

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : débiter les travaux sur le secteur de Meyrin.

BHNS Grands-Esserts : démarrer les travaux sur la route de Veyrier.

Axe Frontenex : démarrer les travaux et le versement de la subvention.

M - Mobilité

1000160 - Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	32'605'000	10'875'764	4'420'000	4'580'000	14%	160'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 a été actualisée pour tenir compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES), qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

Objectifs annuels 2024

Extension nœud de Genève : poursuivre les études du projet principal et lancer la procédure d'approbation des plans.

Halte de Châtelaine : continuer les études de coordinations avec les projets connexes (pont de l'Ecu, gare souterraine, PLQ Voies CFF).

Quais Genève-La Plaine : poursuivre des études d'insertion de la voie verte en gare de Vernier (passerelle de Pré-Bois).

Objectifs annuels 2023

Extension nœud de Genève : finaliser les études de projet de construction pour le projet principal et préparer le dossier de procédure d'approbation des plans (PAP) d'ici 2024.

Halte de Châtelaine : poursuivre les études pour une réalisation du projet à l'horizon 2035.

M - Mobilité

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	16'090'000	9'692'203	390'000	1'400'000	9%	1'010'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 tient compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES) qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

Objectifs annuels 2024

Extension nœud de Genève : terminer les travaux de l'enclenchement et poursuivre les travaux de reconfiguration des voies d'accès.

Quais Genève-La Plaine : finaliser les travaux de la gare de Vernier de modernisation des quais et de construction de la passerelle de Pré-Bois (voie verte).

Objectifs annuels 2023

Extension de la capacité du nœud de Genève : terminer et mettre en service l'enclenchement ainsi que l'installation de lavage.

Halte Chambésy : clôturer le projet.

Quais Genève-La Plaine : réaliser les travaux de la gare de Vernier pour sa mise en service.

M - Mobilité

1000170 - Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	68'438'860	66'137'470	5'500'000	3'300'000	5%	-2'200'000
Recettes	16'087'000	27'462'272	460'000	650'000	4%	190'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2024

Pont-Rouge : clôture et décompte final à la Confédération afin de percevoir la dernière tranche de la subvention fédérale.

Chêne-Bourg : poursuivre les travaux de la 3ème étape de la mesure en coordination avec les autres chantiers sur le site.

Voie Verte Fonderie (Carouge) : suite aux modifications liées à la sécurisation des berges, terminer les travaux de cette mesure.

Objectifs annuels 2023

Lancy-Bachet : terminer la réalisation des espaces publics devant les bâtiments de Trèfle d'Or et de la Cité de Pesay.

Pont-Rouge : réaliser les travaux de la dernière phase, côté route des Jeunes.

Chêne-Bourg : débiter les travaux de la 3ème étape de la mesure et percevoir l'avant-dernière tranche de la subvention fédérale.

Voie Verte Fonderie (Carouge) : poursuivre et terminer les travaux.

M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	14'000'000	13'857'216	840'000	600'000	4%	-240'000
Recettes	2'090'000	944'000	300'000	350'000	17%	50'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux de requalification de la route de Chancy autour de la ferme urbaine (objectifs reportés de 2023 à 2024) et percevoir l'avant-dernière tranche de la subvention fédérale. Mesure d'accompagnement paysager (MAP) du Foron : réaliser la Promenade des lucanes entre Moillesulaz et l'embouchure du Foron et contrôle qualitatif des plantations livrées sur le tronçon Belle idée - Moillesulaz

Objectifs annuels 2023

Finaliser les travaux de la mesure 34-4 de requalification de la route de Chancy autour de la ferme urbaine, et percevoir l'avant-dernière tranche de la subvention fédérale. Réception des dernières plantations du parc agro urbain.

Réaliser la troisième étape de travaux de la mesure d'accompagnement paysager (MAP) Foron, entre Moillesulaz et l'embouchure du Foron dans l'Arve.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	2'990'000	302'710	200'000	640'000	21%	440'000
Recettes	140'000	75'000	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2024

Aménagement modes doux entre Saint-Julien, Certoux et Genève : poursuivre le déploiement du jalonnement pour l'aménagement d'une liaison rurale.

Objectifs annuels 2023

Démarrer les travaux de balisage pour l'aménagement d'une liaison rurale mode doux entre St-Julien-en-Genevois, Certoux et Genève.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	199'585'000	212'830'611	19'800'000	9'140'000	5%	-10'660'000
Recettes	32'703'000	8'431'889	0	500'000	2%	500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération. Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2024

Route de Thonon : déposer l'autorisation de construire pour la construction d'un aménagement cyclable (chemins de Charvel et des Tattes).

Saint-Genis - ZIMEYSA : démarrer les travaux d'aménagement modes doux pour la partie suisse.

Tunnel et route des Nations : terminer les travaux et les installations d'équipement pour une mise en service en 2024.

Objectifs annuels 2023

Tunnel et route des Nations : terminer les derniers travaux d'aménagements intérieurs, d'installation des équipements d'électromécanique et de signalisations lumineuses. Jonction autoroutière du Grand-Saconnex (JAG) : clôturer les travaux en coordination avec la route des Nations.

Aménagement cyclable route de Thonon : finaliser les négociations foncières et le dépôt de l'autorisation de construire.

1008644 - Mesures OPB

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	85'000'000	76'377'038	3'600'000	2'200'000	3%	-1'400'000
Recettes	21'500'000	17'780'884	650'000	500'000	2%	-150'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8644, votée le 28/03/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 85'000'000 francs sur une période de 11 ans (2002-2012) avec subvention pour les études et les mesures d'assainissement des nuisances sonores des routes cantonales et nationales.

Son but est d'assainir les nuisances sonores des routes cantonales et nationales en application de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) du 7 octobre 1983 et de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) du 15 décembre 1986.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les études et la mise en place des mesures préconisées pour 2024, notamment par la pose d'enrobés phonoabsorbants, la modération de trafic, les murs antibruit, pour assainir les tronçons des routes du réseau cantonal selon le programme pluriannuel et la convention de programme entre l'État de Genève et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les études et la mise en place des mesures préconisées pour 2023, notamment par la pose d'enrobés phonoabsorbants, la modération de trafic, les murs antibruit, pour assainir les tronçons des routes du réseau cantonal selon le programme pluriannuel et la convention de programme entre l'État de Genève et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

M - Mobilité

1011679 - Aménagement autour des interfaces CEVA

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	2'000'000	0	0	1'000'000	50%	1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11679, votée le 18/12/2015, ouvrant un crédit de 41'039'601 francs, destiné à la mise en œuvre de l'aménagement des nouveaux quartiers urbains autour des gares et haltes du réseau express régional, dont 30'508'863 francs pour la politique publique G et 10'530'738 francs pour la politique publique M.

Ces aménagements visent à permettre le développement de l'urbanisation et les interconnexions avec le Léman Express et les autres réseaux de transport.

Le crédit total des dépenses d'investissement a été réalloué de l'office cantonal du génie civil à l'office de l'urbanisme pour un montant de 2'000'000 francs suite à une réorganisation des responsabilités sur le projet.

Objectifs annuels 2024

Réaliser les travaux des aménagements situés le long de la route des Jeunes et de la gare pour accompagner la livraison du bâtiment de la CPEG du quartier Pont-Rouge.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

1011758 - Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	16'299'000	6'722'894	4'000'000	1'960'000	12%	-2'040'000
Recettes	3'499'000	1'267'000	0	500'000	14%	500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11758, votée le 29/01/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 11'989'000 francs pour l'aménagement des infrastructures de mobilité nécessaires au développement du quartier de l'Etang et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'310'000 francs versés aux CFF destiné à la reconstruction et la conservation du pont CFF franchissant le chemin Philibert-de-Sauvage à Vernier.

Objectifs annuels 2024

Quartier Etang : obtenir l'autorisation de construire et débiter les travaux d'une partie des aménagements pour l'accès à la route de Meyrin depuis le quartier de l'Etang.

Objectifs annuels 2023

Adaptation du carrefour autoroutier A1 à Meyrin : débiter les travaux et installer les équipements de signalisation lumineuse selon l'état des négociations sur l'emprise foncière.

Quartier Etang : installer les équipements de signalisation lumineuse.

M - Mobilité

1011791 - Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	7'835'000	2'376'031	2'184'703	2'000'000	26%	-184'703
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11791, votée le 4/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 8'000'000 francs pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2015-2018.

Un crédit de 7'835'000 francs est prévu pour les travaux de génie civil et de 165'000 francs pour les équipements.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux d'aménagement de pistes cyclables bilatérales sur le tronçon de la route de Jussy.

Objectifs annuels 2023

Finaliser les travaux sur la route de Jussy et sur l'avenue A.-F.-Dubois.

1011863 - Projet d'agglomération de deuxième génération

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	24'820'000	3'323'013	1'550'000	4'555'000	18%	3'005'000
Recettes	5'250'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 24'820'000 francs est prévu pour les études et les travaux de l'Office de l'Urbanisme. Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2024

Voie Verte Rive Droite :

- tronçons gare de Vernier et ZIMEYSA : en raison des adaptations nécessaires, poursuivre les études de projet d'ouvrage;
- tronçon Genève-Centre de Vernier : démarrer les travaux en coordination avec les travaux CFF;
- tronçon Vernier-Meyrin : avancement dépendant de l'issue des recours déposés.

Optimisation gare de Satigny : réaliser les études de projet d'ouvrage.

Objectifs annuels 2023

Voie Verte Rive Droite (VVA RD) tronçons "Genève-Centre de Vernier", "Gare de Vernier" et "ZIMEYSA": terminer la phase projet d'ouvrage et déposer les autorisations de construire.

VVA RD tronçon Vernier-Meyrin-Satigny: démarrer les travaux sur le secteur 2 situé entre les gares de Vernier et de Meyrin.

Optimisation gare de Satigny et Voie Verte Bernex-Bâtie: poursuivre les études d'avant-projet.

M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	12'370'000	5'232'648	1'500'000	880'000	7%	-620'000
Recettes	0	1'573'000	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 12'370'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2024

Parc de Vuillonex : débiter la phase projet (objectifs reportés de 2023 à 2024).

Promenade de la Paix - Cours des Nobel : finaliser la réalisation du secteur Mont-Riant. Le début des travaux est prévu en septembre 2023. Le tronçon Château Pictet devrait également être finalisé. Enfin, les derniers travaux sur le secteur Riolo devraient pouvoir débiter à l'automne 2024.

Objectifs annuels 2023

Connexion biologique Bois de Jussy : finaliser les travaux suite à un retard du projet.

Parc de Vuillonex : débiter la phase projet.

Promenade de la paix - cours des Nobel : poursuivre les études d'avant-projet sur le secteur Château Pictet, terminer les travaux sur le secteur Mont-Riant et mettre en service le secteur Grand Morillon - Rigot.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	105'920'000	11'200'790	4'400'000	3'600'000	3%	-800'000
Recettes	13'970'000	293'000	790'000	1'150'000	8%	360'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 105'920'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'Office cantonal du génie civil.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2024

Requalification route Suisse : finaliser les travaux et établir les décomptes finaux.

Piste cyclable section Satigny - Russin : poursuivre les études pour la sécurisation de l'axe.

Route du Grand-Lancy : obtenir l'autorisation de construire pour la réalisation d'un passage inférieur pour la mobilité douce.

Requalification du quai de Coligny et du Boulevard des Abarois : débiter les travaux.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les travaux de la requalification de la route Suisse et percevoir la première tranche de subvention fédérale.

Débiter les travaux de la requalification du quai de Coligny et du passage inférieur entre le parc Chuit et Pont-Rouge.

Continuer les études dans le secteur de l'aéroport (passerelles de franchissement de l'autoroute A1-route de Pré-Bois et façade sud de l'aéroport).

M - Mobilité

1011868 - Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	50'000'000	41'690'002	6'320'000	1'216'516	2%	-5'103'484
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11868, votée le 23/09/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 50'000'000 francs pour la réalisation de mesures d'exploitation inscrites dans le plan d'actions du réseau routier (PARR) 2015-2018 : déploiement d'une nouvelle régulation lumineuse, d'une centrale régionale de gestion du trafic (CRGT) dont l'installation de panneaux à messages variables (PMV) et la mise en conformité de la signalisation directionnelle avec le schéma directeur du jalonnement.

Objectifs annuels 2024

Finaliser :

- Le déploiement du jalonnement cantonal pour une meilleure utilisation de la moyenne ceinture;
- Le déploiement des panneaux à message variable sur le réseau cantonal;
- Le déploiement des compteurs et des caméras de surveillance du trafic.

Objectifs annuels 2023

Finaliser :

- Le déploiement de la nouvelle stratégie de régulation en zones I et II du PARR.
- L'installation des outils et caméras de la centrale de régulation du trafic sur le réseau des routes cantonales.
- Le déploiement du jalonnement cantonal pour une meilleure utilisation de la moyenne ceinture.

1011912 - Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	405'000'000	0	3'720'000	4'630'000	1%	910'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs pour la réalisation de l'extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève.

Un crédit de 405'000'000 francs est prévu pour la réalisation de l'extension.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux, qui incluent les voies d'accès, le centre d'entretien Montbrillant et préparer les installations pour le chantier de la gare souterraine.

Objectifs annuels 2023

Débuter les travaux de reconfiguration des voies situées à l'entrée de la gare (faisceau de voies B) et débuter l'installation d'une base logistique pour mener les travaux.

M - Mobilité

1012164 - Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	6'300'000	2'211'814	500'000	500'000	8%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12164, votée le 22/03/2019, ouvrant un crédit d'étude d'avant-projet de 6'300'000 francs pour la Traversée du Lac en vue de financer une première tranche des études du bouclement autoroutier et des mesures d'accompagnement associées.

Objectifs annuels 2024

Mener les études complémentaires dans le but de réaliser la présentation du dossier à la confédération en vue de l'intégration au programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales. La remise de dossier est prévue pour 2025.

Objectifs annuels 2023

Études complémentaires pour présentation du dossier à la confédération en vue de l'intégration au programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales. Remise de dossier prévue pour 2025.

1012484 - Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	97'077'584	1'321'290	1'280'000	1'520'000	2%	240'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12484, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit d'investissement de 97'077'584 francs pour la réalisation de la jonction autoroutière de Vernier Canada et le barreau routier de Montfleury.

Objectifs annuels 2024

Barreau de Montfleury : obtenir les autorisations de construire.

Mesures connexes Satigny : débiter les travaux après l'obtention de l'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2023

Barreau de Montfleury : déposer le dossier d'autorisation de construire au premier trimestre 2023 en vue de son obtention en 2024. Le début des travaux sera conditionné à l'obtention par l'OFROU de l'autorisation de construire pour la demi-jonction annoncée pour 2026.

Mesures Connexes Satigny : obtenir l'autorisation de construire pour débiter les travaux d'aménagement de mobilité douce.

M - Mobilité

1012551 - Projet d'agglomération de troisième génération

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	39'720'000	0	0	25'000	0%	25'000
Recettes	4'370'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2024

Verser la première partie de la subvention cantonale à la commune de Chêne-Bourg pour la réalisation de la requalification de la rue de Genève entre la rue Fontaine et la rue Adrien-Jeandin.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	11'010'000	796'309	400'000	500'000	5%	100'000
Recettes	560'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2024

En coordination avec les communes, accompagner l'instruction de la requête en autorisation de construire pour l'aménagement du 1er secteur de la Voie Verte (Prégny-Chambésy, Bellevue et Genthod) et poursuivre les études de projet du 2ème secteur (Versoix).

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les études de projet d'ouvrage pour l'aménagement d'une Voie Verte de Versoix à Prégny-Chambésy et déposer la demande d'autorisation de construire du premier secteur situé entre Prégny-Chambésy et Genthod.

M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	12'070'000	704'139	200'000	900'000	7%	700'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2024

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : obtenir l'autorisation de construire et préparer l'appel d'offres.

Parc des Franchises : mise en service de la buvette et démarrage des travaux de réaménagement du parc.

Objectifs annuels 2023

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : finaliser les études d'avant-projet et de projet pour la création du parc, en coordination avec le projet du cycle d'orientation du Renard.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	26'930'000	300'470	200'000	350'000	1%	150'000
Recettes	0	0	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2024

Réseau routier cantonal dans la ZIMEYSAVER : poursuivre les études pour le réaménagement multimodal du réseau routier cantonal.

Route de Colovrex - section Bellevue : débiter les études préliminaires pour le réaménagement de la route de Colovrex.

Objectifs annuels 2023

Continuer les études pour la restructuration multimodale dans le coeur d'agglomération, secteur Pailly-Casai-Meyrin (moyenne ceinture).

Débiter les études pour le réaménagement multimodal du réseau routier cantonal dans la ZIMEYSAVER.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	155'331'000	3'709'669	900'000	7'805'000	5%	6'905'000
Recettes	8'250'000	0	0	234'000	3%	234'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les études d'aménagements de mobilité douce à Bois-Chatton-Collex, sur l'avenue A.F. Dubois, sur les routes des Fayards, de Valavran et de Saint-Julien.

Continuer les études pour la restructuration multimodale de la moyenne ceinture, secteur Pailly-Casai-Meyrin, de la nouvelle interface multimodale située au niveau du P+R P47-P49 et de l'ouvrage Pont Pavillon.

Objectifs annuels 2023

Continuer les études d'aménagements de mobilité douce dans les secteurs route de Bois-Chatton - Collex et celles du nouvel ouvrage Pont Pavillon et de de la nouvelle interface multimodale située au niveau du P+R P47-P49 en

coordination avec la réalisation de l'axe tram.

Débuter les études pour l'amélioration de l'itinéraire mode doux entre la gare de Lancy et le chemin Grange-Collomb.

1012554 - Infrastructures TP en lien avec modification H1 50

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	53'000'000	257'372	2'000'000	1'000'000	2%	-1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12554, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 53'000'000 francs relatifs au réaménagement du nœud tramway de Cornavin, à l'amélioration des transports publics (TP) sur la route de Saint-Julien et au déploiement de deux nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide.

Objectifs annuels 2024

Ligne de bus électriques : continuer les études d'avant-projet du déploiement d'infrastructure de bus électriques et obtenir les autorisations de construire pour le premier et le second lot de lignes.

Axe transports publics Route de Saint-Julien : débuter les études.

Tram Terreaux du temple : obtenir la décision d'approbation des plans (DAP).

Objectifs annuels 2023

Interface tramway Cornavin : déposer le dossier de procédure d'approbation des plans (PAP).

Axe TP route de Saint-Julien : finir les études sur tous les tronçons et réaliser les travaux du tronçon 1.

Ligne de bus électriques Rive - Aéroport : déposer le dossier d'autorisation de construire.

M - Mobilité

1012759 - Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	19'393'000	39'518	3'000'000	1'723'979	9%	-1'276'021
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

Un crédit de 19'393'000 est prévu pour la réalisation des aménagements, y compris la subvention de 340'000, et un crédit de 1'600'000 est prévu pour les équipements.

Objectifs annuels 2024

Routes de Bellebouche et de l'Etraz : débiter les études d'avant-projet pour la mise en conformité des bandes cyclables.

VéloSTRAIL : poursuivre le déploiement du système antichute notamment sur la rue des Deux Ponts et de l'Arquebuse.

Route de Presinge, ZIBAY et pont Peney : commencer les études d'avant-projet pour la réalisation de pistes cyclables bidirectionnelles.

Objectifs annuels 2023

VéloSTRAIL : déployer et mettre en service le dispositif antichute sur quatre emplacements (rue des Deux Ponts, pont de l'île, route de Saint-Julien et rond-point de la Jonction).

1012814 - Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	5'800'000	99'634	2'500'000	1'000'000	17%	-1'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12814, votée le 24/02/2022, ouvrant un crédit d'étude de 5'800'000 francs pour des travaux et aménagements du pont de Lancy.

Ce projet est prioritaire pour la mise en œuvre de la loi cantonale pour une mobilité cohérente et équilibrée (H 1.21 - LMCE) car ce pont est actuellement un des points "noirs" des futurs axes routiers structurants pour garantir la fluidité des transports dans le cadre de la LMCE.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre et accompagner les études pour la requalification multimodale de la moyenne ceinture dans le secteur du pont de Lancy.

Finaliser l'avant-projet d'ici fin 2024.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre les études d'avant-projet.

M - Mobilité

1013059 - Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	350'000'000	38'000'000	10'000'000	40'000'000	11%	30'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13059, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 350'000'000 francs en faveur des Transports publics genevois (TPG), pour participer à l'acquisition et au remplacement de véhicules en vue de l'électrification intégrale de la flotte de véhicules.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre le versement de la subvention aux Transports Publics Genevois (TPG) dans le cadre de leurs commandes :

- De 121 e-bus passée en 2023 avec le versement d'un 2ème acompte en 2024.
- De 31 trolleybus passée en 2024 avec le versement du 1er acompte en 2024.

Objectifs annuels 2023

Débuter le versement de la subvention aux Transports Publics Genevois (TPG) dans le cadre de leur commande de 104 bus et 19 trolleybus prévue en 2023.

1013061 - Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	13'850'000	0	5'500'000	500'000	4%	-5'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13061, votée le 24/11/2022, ouvrant un crédit d'études de 20'150'000 francs en vue de financer les études pour le développement d'axes forts vélos en complément des voies vertes, permettant de relier efficacement les différentes centralités du canton et d'améliorer la performance des déplacements à vélo.

Les 12 axes identifiés concernent: Cornavin - Versoix, Jonction - Meyrin, Jonction - Satigny, Jonction - Chancy, Bachet - Perly, Jonction - Croix de Rozon, Champel - Veyrier, Eaux-Vives - Thônex, Eaux-Vives - Anières, Sécheron - Bachet, Pregny - Plan les Ouates, Bachet - Eaux-Vives.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre un premier lot d'études préliminaires pour les axes forts vélos.

Objectifs annuels 2023

Débuter les études préliminaires pour l'ensemble des 12 axes identifiés (Cornavin - Versoix, Jonction - Meyrin, Jonction - Satigny, Jonction - Chancy, Bachet - Perly, Jonction - Croix de Rozon, Champel - Veyrier, Eaux-Vives - Thônex, Eaux-Vives - Anières, Sécheron - Bachet, Pregny - Plan les Ouates, Bachet - Eaux-Vives)

M - Mobilité

1013176 - Étude pour la diamétrale ferroviaire régionale nord-sud

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	30'000'000	0	500'000	2'000'000	7%	1'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13176, votée le 27/01/2023, ouvrant un crédit d'études de 30'000'000 francs en vue de financer les études de la diamétrale ferroviaire Bernex - Lancy - Genève-Aéroport - ZIMEYSA.

Les lignes ferroviaires étant de la compétence de la Confédération, des discussions interviendront avec l'Office fédéral des transports (OFT) concernant le remboursement des dépenses effectuées par le canton de Genève.

Objectifs annuels 2024

Réaliser les études préliminaires, sur la base des conclusions de l'étude prospective réalisée conjointement avec les CFF et l'Office fédéral des transports.

Objectifs annuels 2023

Débuter les études préliminaires et lancer les mandats d'études.

1013182 - Projet d'agglomération de quatrième génération

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	4'510'000	0	100'000	350'000	8%	250'000
Recettes	380'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement ainsi qu'un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement d'un total d'environ 267'210'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2024

Parc linéaire (Libellule, Bois-des-frères - Lignon) : terminer les études préliminaires et engager la procédure d'appel d'offres pour la suite des aménagements mode doux (itinéraire vélo et espaces publics) allant de la future halte de Châtelaine au Lignon et faisant la liaison avec la Voie Verte Rive Droite.

Objectifs annuels 2023

Lors de l'élaboration du budget 2023, l'ensemble des dépenses étaient présentée sur un seul CR. Le budget a été reventilé pour refléter au mieux l'allocation prévisible des charges de travaux entre les offices pour l'année 2023. Voir objectifs inscrits au budget 2023 dans la capsule relative au CR 0603.

M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	8'950'000	0	0	250'000	3%	250'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement ainsi qu'un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement d'un total d'environ 267'210'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2024

MAP Façade sud de l'aéroport et complément à la mesure « Promenade des parcs - secteur aéroport-requalification des espaces publics et aménagement mode doux sur le mail reliant l'aéroport à Cornavin » : initier une étude préliminaire sur ces secteurs.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	91'400'000	0	350'000	4'700'000	5%	4'350'000
Recettes	3'620'000	0	0	300'000	8%	300'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement ainsi qu'un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement d'un total d'environ 267'210'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2024

Débuter et poursuivre les études préliminaires en lien avec la mobilité douce et les transports collectifs.

Mener l'installation, dans le centre de l'agglomération, des équipements de signalisation lumineuse et déployer la stratégie de régulation du trafic en lien avec la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).

Objectifs annuels 2023

Initier les études des mesures d'amélioration de la gestion du trafic à l'intérieur de la zone 1 (hypercentre) et de la zone 2 (centres urbains) dans l'agglomération centrale en lien avec la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE), dès que le projet de loi sera voté par le Grand Conseil. Ces études seront menées par l'Office cantonal des transports.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	86'780'000	0	50'000	1'250'000	1%	1'200'000
Recettes	10'830'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement ainsi qu'un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement d'un total d'environ 267'210'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2024

Débuter et poursuivre les études pour sécuriser les aménagements cyclables sur le chemin du Bois-Fromager et les routes de Valleiry et de Choulex.

Réaliser des ouvrages d'art dédiés à la mobilité douce pour le franchissement des voies CFF sur la route de la Plaine et pour :

- l'accès au centre sportif du Bout-du-Monde depuis Vessy,
- le réaménagement multimodal du réseau dans la ZIMEYSAVER.

Objectifs annuels 2023

Lors de l'élaboration du budget 2023, l'ensemble des dépenses était présenté sur un seul CR. Le budget a été reventilé pour refléter au mieux l'allocation prévisible des charges de travail entre les offices pour l'année 2023. Voir objectifs inscrits au budget 2023 dans la capsule relative au CR 0603.

1013192 - Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	25'000'000	0	0	500'000	2%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13192, votée le 24/03/2023, ouvrant un crédit d'étude de 25'000'000 francs pour le financement des études des prochaines étapes de développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030.

Objectifs annuels 2024

Engager les études préliminaires pour l'extension du réseau de tramways sur le canton.

Objectifs annuels 2023

Objet non prévu au budget 2023.

M - Mobilité

Crédit de renouvellement

2012453 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI

CR 0601 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	16'660'000	9'710'996	3'491'300	3'457'704	21%	-33'596
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des infrastructures.

Un crédit de 16'660'000 francs est prévu au titre de la politique publique M et concerne le renouvellement, l'adaptation et le remplacement de signaux lumineux, de sécurité et signalisation routière ainsi que le renouvellement de mobilier des offices cantonaux des transports (OCT), du génie civil (OCGC) et des véhicules (OCV).

Objectifs annuels 2024

Poursuivre le plan de renouvellement et de modernisation de la signalisation lumineuse et de la signalisation routière.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le plan de renouvellement et de modernisation de la signalisation lumineuse et de la signalisation routière.

2012458 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	166'400'000	103'898'957	30'000'000	31'500'000	19%	1'500'000
Recettes	11'000'000	6'792'033	2'200'000	2'200'000	20%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12458, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 166'400'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'office cantonal du génie civil.

Objectifs annuels 2024

Réaliser les études et les travaux correspondants à la tranche annuelle 2024 pour les chaussées (10,2 millions), pour les ouvrages d'art (5,3 millions), pour les infrastructures et transports publics (15 millions) et le remplacement des véhicules et engins (1 million). Percevoir les recettes de la Confédération.

Objectifs annuels 2023

Réaliser les études et les travaux correspondants à la tranche annuelle 2023 pour les chaussées (12,3 millions), pour les ouvrages d'art (4,2 millions), pour les infrastructures et transports publics (12,8 millions) et le remplacement des véhicules et engins (0,7 million). Percevoir les recettes de la Confédération.

M - Mobilité

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	3'987'711	1'782'601	924'817	1'057'113	27%	132'296
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13228).

Un crédit de 3'987'711 francs est prévu au titre de la politique publique M, dont 267'711 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Objectifs annuels 2024

Renouveler et améliorer en continu les actifs du système d'information relatif à la mobilité.

Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis entre le département et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2023

Renouveler et améliorer en continu les actifs du système d'information relatif à la mobilité. Les projets liés à la présente politique publique sont priorisés selon des critères définis par le Conseil d'Etat, dans le cadre d'un processus de gouvernance interdépartemental annuel.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	3'980'305	3'132'356	100'000	188'189	5%	88'189
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 3'980'305 francs est prévu au titre de la politique publique M.

Objectifs annuels 2024

Rénover le silo à sel de la voirie cantonale sur le site du Sapay.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

Objectifs annuels 2023

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

M - Mobilité

Prêts ferroviaires

4010444 - Liaison CEVA

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	478'970'000	663'134'714	3'000'000	3'000'000	1%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10444, votée le 26/06/2009, ouvrant un crédit complémentaire de 113'470'000 francs à la loi 8719, votée le 26/08/2002, ouvrant un crédit de 365'500'000 francs en vue de la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin - Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives (CEVA) par les chemins de fer fédéraux (CFF).

Ce prêt doit permettre de couvrir la partie des coûts supplémentaires incombant au canton de Genève. Ils se décomposent de la manière suivante : améliorations du projet - renforcement des mesures de lutte contre les vibrations et les sons solidiens - renforcement de la dalle de couverture - charges de l'office fédéral des transports.

Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux sur le pont de la Seymaz et terminer les décomptes finaux.

Objectifs annuels 2023

Terminer les travaux sur le pont de la Seymaz et à la halte de Chêne-Bourg.
Finaliser les décomptes finaux.



Récapitulations chiffrées



Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE						
5 Dépenses d'investissement	126'953'288	56'348'425	24'513'125	21'621'265	17%	-2'891'860
6 Recettes d'investissement	28'300'000	15'062'234	3'232'008	4'332'008	15%	1'100'000
<i>Investissements Nets</i>	98'653'288	41'286'191	21'281'117	17'289'257	18%	-3'991'860
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	100'441'000	48'046'010	18'840'000	16'570'000	16%	-2'270'000
6 Recettes d'investissement	28'300'000	15'062'234	3'232'008	4'332'008	15%	1'100'000
<i>Investissements Nets</i>	72'141'000	32'983'776	15'607'992	12'237'992	17%	-3'370'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	26'512'288	8'302'415	5'673'125	5'051'265	19%	-621'860
<i>Investissements Nets</i>	26'512'288	8'302'415	5'673'125	5'051'265	19%	-621'860
01 - CHANCELLERIE D'ETAT						
5 Dépenses d'investissement	1'520'000	244'471	150'000	350'000	23%	200'000
<i>Investissements Nets</i>	1'520'000	244'471	150'000	350'000	23%	200'000
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement	50'000	7'011	10'000	13'000	26%	3'000
<i>Investissements Nets</i>	50'000	7'011	10'000	13'000	26%	3'000
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	29'980'288	6'849'675	5'640'725	7'329'210	24%	1'688'485
<i>Investissements Nets</i>	29'980'288	6'849'675	5'640'725	7'329'210	24%	1'688'485
05 – TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	92'690'000	48'219'772	17'900'000	13'544'101	15%	-4'355'899
6 Recettes d'investissement	28'300'000	15'062'234	3'232'008	4'332'008	15%	1'100'000
<i>Investissements Nets</i>	64'390'000	33'157'538	14'667'992	9'212'093	14%	-5'455'899
11 - GRAND CONSEIL						
5 Dépenses d'investissement	2'513'000	975'823	750'000	300'000	12%	-450'000
<i>Investissements Nets</i>	2'513'000	975'823	750'000	300'000	12%	-450'000
12 - COUR DES COMPTES						
5 Dépenses d'investissement	200'000	51'673	62'400	84'954	42%	22'554
<i>Investissements Nets</i>	200'000	51'673	62'400	84'954	42%	22'554
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 01 Chancellerie d'Etat						
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) CR 0104 Archives d'Etat de Genève						
5 Dépenses d'investissement	920'000			200'000	22%	200'000
CR: 04 institutions et numérique						
1011472 Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	67'000	69'071				
1012543 AIGLE - Refonte du système d'information CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	6'335'000	1'915'124	1'715'000	1'500'000	24%	-215'000
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	230'000			170'000	74%	170'000
1013062 Refonte du système d'information et de communication des droits politiques CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	12'500'000		1'225'000	2'700'000	22%	1'475'000
CR: 05 Territoire						
1011472 Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	18'276'000	17'367'897	900'000			-900'000
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	61'100'000	27'939'891	15'000'000	12'000'000	20%	-3'000'000
6 Recettes d'investissement	28'300'000	15'062'234	3'232'008	4'332'008	15%	1'100'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
CR: 11 Grand Conseil						
1011472 Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville CR 1101 Grand Conseil 5 Dépenses d'investissement	1'013'000	754'027				
CRÉDITS DE RENOUELEMENT - 2						
CR: 01 Chancellerie d'Etat						
2012448 Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE CR 0101 Chancellerie d'Etat 5 Dépenses d'investissement	600'000	244'471	150'000	150'000	25%	
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	50'000	7'011	10'000	13'000	26%	3'000
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	10'848'288	4'865'480	2'700'725	2'959'210	27%	258'485
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0616 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement	13'314'000	2'911'984	2'000'000	1'544'101	12%	-455'899
CR: 11 Grand Conseil						
2012456 Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC CR 1101 Grand Conseil 5 Dépenses d'investissement	1'500'000	221'796	750'000	300'000	20%	-450'000
CR: 12 Cour des comptes						
2012457 Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC CR 1201 Cour des comptes 5 Dépenses d'investissement	200'000	51'673	62'400	84'954	42%	22'554

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
B - ETATS-MAJORS ET PRESTATIONS TRANSVERSALES						
5 Dépenses d'investissement	1'606'731'411	162'344'468	80'007'495	103'086'196	6%	23'078'701
6 Recettes d'investissement	38'000'000	9'289'750	2'500'000	2'500'000	7%	
<i>Investissements Nets</i>	1'568'731'411	153'054'718	77'507'495	100'586'196	6%	23'078'701
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	1'338'526'000	31'503'744	23'226'000	43'548'297	3%	20'322'297
6 Recettes d'investissement	38'000'000	9'289'750	2'500'000	2'500'000	7%	
<i>Investissements Nets</i>	1'300'526'000	22'213'994	20'726'000	41'048'297	3%	20'322'297
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	268'205'411	130'840'724	56'781'495	59'537'899	22%	2'756'404
<i>Investissements Nets</i>	268'205'411	130'840'724	56'781'495	59'537'899	22%	2'756'404
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement	12'240'000	406'728	1'886'000	3'076'000	25%	1'190'000
<i>Investissements Nets</i>	12'240'000	406'728	1'886'000	3'076'000	25%	1'190'000
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
5 Dépenses d'investissement	43'800	20'297	8'760	14'743	34%	5'983
<i>Investissements Nets</i>	43'800	20'297	8'760	14'743	34%	5'983
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	199'735'311	97'378'114	46'899'105	56'854'290	28%	9'955'185
<i>Investissements Nets</i>	199'735'311	97'378'114	46'899'105	56'854'290	28%	9'955'185
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	1'394'277'300	64'421'838	30'447'190	43'000'649	3%	12'553'459
6 Recettes d'investissement	38'000'000	9'289'750	2'500'000	2'500'000	7%	
<i>Investissements Nets</i>	1'356'277'300	55'132'088	27'947'190	40'500'649	3%	12'553'459
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	200'000	69'694	692'650	50'306	25%	-642'344
<i>Investissements Nets</i>	200'000	69'694	692'650	50'306	25%	-642'344
07 - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement	75'000	9'795	22'000	20'000	27%	-2'000
<i>Investissements Nets</i>	75'000	9'795	22'000	20'000	27%	-2'000
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	160'000	38'002	51'790	70'208	44%	18'418
<i>Investissements Nets</i>	160'000	38'002	51'790	70'208	44%	18'418
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
1013224 Remplacement des véhicules légers de l'Etat par des véhicules électriques CR 0221 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	11'790'000		1'766'000	3'026'000	26%	1'260'000
CR: 04 Institutions et numérique						
1012978 Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	8'200'000		5'006'000	3'000'000	37%	-2'006'000
CR: 05 Territoire						
1011975 Efficience énergétique CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	35'000'000	21'319'203	3'900'000	3'900'000	11%	
6 Recettes d'investissement	18'000'000	9'289'750	2'500'000	2'500'000	14%	
1012243 Acquisitions de terrains et bâtiments CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	30'000'000	4'564'282	2'080'000	1'000'000	3%	-1'080'000
1012552 Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1 CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	250'000'000	5'620'259	10'000'000	16'758'297	7%	6'758'297
1012978 Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	1'166'000			390'000	33%	390'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
1013210 Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	1'000'000'000 20'000'000			15'000'000	2%	15'000'000
1013224 Remplacement des véhicules légers de l'Etat par des véhicules électriques CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'370'000		474'000	474'000	20%	
CRÉDITS DE RENOUELEMENT - 2						
CR: 02 Finances et ressources humaines						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	450'000	406'728	120'000	50'000	11%	-70'000
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
2012450 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	43'800	20'297	8'760	14'743	34%	5'983
CR: 04 Institutions et numérique						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	233'000	31'866	45'000	53'000	23%	8'000
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	1'200'000	852'435	870'760	30'000	3%	-840'760
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	190'102'311	96'493'813	40'977'345	53'771'290	28%	12'793'945
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	365'000	154'736	77'600	77'600	21%	
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'200'000	85'949	415'590	50'000	2%	-365'590
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	73'176'300	32'677'409	13'500'000	5'350'752	7%	-8'149'248
CR: 06 Santé et mobilités						
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	200'000	69'694	692'650	50'306	25%	-642'344
CR: 07 Economie et emploi						
2012454 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	75'000	9'795	22'000	20'000	27%	-2'000
CR: 08 Cohésion sociale						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	160'000	38'002	51'790	70'208	44%	18'418

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
C - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	67'866'537	25'895'944	11'416'195	15'666'732	23%	4'250'537
<i>Investissements Nets</i>	67'866'537	25'895'944	11'416'195	15'666'732	23%	4'250'537
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	41'207'450	14'310'138	5'108'000	8'554'059	21%	3'446'059
<i>Investissements Nets</i>	41'207'450	14'310'138	5'108'000	8'554'059	21%	3'446'059
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	26'659'087	11'585'806	6'308'195	7'112'673	27%	804'478
<i>Investissements Nets</i>	26'659'087	11'585'806	6'308'195	7'112'673	27%	804'478
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	20'596'477	7'363'329	2'912'253	3'982'120	19%	1'069'867
<i>Investissements Nets</i>	20'596'477	7'363'329	2'912'253	3'982'120	19%	1'069'867
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	10'400'970	6'038'435	1'850'000	2'855'196	27%	1'005'196
<i>Investissements Nets</i>	10'400'970	6'038'435	1'850'000	2'855'196	27%	1'005'196
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	36'869'090	12'494'180	6'653'942	8'829'416	24%	2'175'474
<i>Investissements Nets</i>	36'869'090	12'494'180	6'653'942	8'829'416	24%	2'175'474
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012386 SIC Social 2019-2023 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'538'000	7'158'454	1'230'000	1'079'546	10%	-150'454
1921053 Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'253'000		600'000	2'400'000	38%	1'800'000
CR: 05 Territoire						
1012079 Subventions d'investissement aux EPI CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	7'789'760	5'349'396	1'150'000	1'269'663	16%	119'663
CR: 08 Cohésion sociale						
1012079 Subventions d'investissement aux EPI CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	1'380'690	1'451'391				
1012641 HG - Evolution SIC 2020-2023 CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	3'700'000	251'150	1'300'000	1'848'850	50%	548'850
1013079 HG - Transformation numérique des services CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	4'500'000	99'747	828'000	878'000	20%	50'000
1921065 HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	7'046'000			1'078'000	15%	1'078'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 015 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'805'477	204'875	1'082'253	502'574	13%	-579'679
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'611'210	689'039	700'000	1'585'533	61%	885'533
CR: 08 Cohésion sociale						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	11'442'400	5'651'626	2'625'353	3'165'421	28%	540'068
2012463 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	8'800'000	5'040'266	1'900'589	1'859'145	21%	-41'444

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Projet de budget 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
D - CULTURE, SPORT ET LOISIRS						
5 Dépenses d'investissement	36'187'173	14'720'646	8'638'593	16'495'667	46%	7'857'074
6 Recettes d'investissement		1'184				
<i>Investissements Nets</i>	36'187'173	14'719'462	8'638'593	16'495'667	46%	7'857'074
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	16'700'000	246'101	1'000'000	4'500'000	27%	3'500'000
<i>Investissements Nets</i>	16'700'000	246'101	1'000'000	4'500'000	27%	3'500'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	19'487'173	14'474'545	7'638'593	11'995'667	62%	4'357'074
6 Recettes d'investissement		1'184				
<i>Investissements Nets</i>	19'487'173	14'473'361	7'638'593	11'995'667	62%	4'357'074
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	535'983	388'623	144'715	206'769	39%	62'054
<i>Investissements Nets</i>	535'983	388'623	144'715	206'769	39%	62'054
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	29'208'985	10'282'964	7'500'000	14'889'629	51%	7'389'629
6 Recettes d'investissement		1'184				
<i>Investissements Nets</i>	29'208'985	10'281'780	7'500'000	14'889'629	51%	7'389'629
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	6'442'205	4'049'059	993'878	1'399'269	22%	405'391
<i>Investissements Nets</i>	6'442'205	4'049'059	993'878	1'399'269	22%	405'391
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 05 Territoire						
1013007 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	11'700'000	246'101	1'000'000	3'500'000	30%	2'500'000
1921069 Musée de la BD - subvention CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	5'000'000			1'000'000	20%	1'000'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	535'983	388'623	144'715	206'769	39%	62'054
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	12'508'985	10'036'863	6'500'000	10'389'629	83%	3'889'629
6 Recettes d'investissement		1'184				
CR: 08 Cohésion sociale						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	6'442'205	4'049'059	993'878	1'399'269	22%	405'391

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
E - ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE						
5 Dépenses d'investissement	962'342'653	33'519'274	46'429'945	60'552'621	6%	14'122'676
6 Recettes d'investissement	5'637'340	4'149'430	1'100'000	300'000	5%	-800'000
<i>Investissements Nets</i>	956'705'313	29'369'844	45'329'945	60'252'621	6%	14'922'676
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	914'325'960	7'247'846	36'809'000	50'609'000	6%	13'800'000
6 Recettes d'investissement	4'137'340	3'012'832	800'000			-800'000
<i>Investissements Nets</i>	910'188'620	4'235'014	36'009'000	50'609'000	6%	14'600'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	48'016'693	26'271'428	9'620'945	9'943'621	21%	322'676
6 Recettes d'investissement	1'500'000	1'136'598	300'000	300'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	46'516'693	25'134'830	9'320'945	9'643'621	21%	322'676
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	1'908'098	706'224	420'945	440'518	23%	19'573
<i>Investissements Nets</i>	1'908'098	706'224	420'945	440'518	23%	19'573
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	960'434'555	32'813'050	46'009'000	60'112'103	6%	14'103'103
6 Recettes d'investissement	5'637'340	4'149'430	1'100'000	300'000	5%	-800'000
<i>Investissements Nets</i>	954'797'215	28'663'620	44'909'000	59'812'103	6%	14'903'103
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 05 Territoire						
1011790 Ouvrages de protection contre les dangers naturels CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	4'800'000	873'669	600'000	600'000	13%	
6 Recettes d'investissement	1'469'340	1'187'055				
1012195 Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	16'014'960	2'197'188	4'509'000	5'509'000	34%	1'000'000
1012671 Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	5'335'000	3'676'378	1'400'000			-1'400'000
6 Recettes d'investissement	2'668'000	1'825'777	800'000			-800'000
1012936 Développement d'un plan hydrogène cantonal - subvention CR 0523 Office cantonal de l'environnement						
5 Dépenses d'investissement	10'000'000		2'000'000	500'000	5%	-1'500'000
1012968 Zone portuaire et de loisirs du Vengeron CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	55'503'000	500'611	7'500'000	4'500'000	8%	-3'000'000
1013167 Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles) CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	61'443'000		7'700'000	18'000'000	29%	10'300'000
1013222 Subvention pour l'assainissement énergétique CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement	200'000'000		10'000'000	20'000'000	10%	10'000'000
1013223 Infrastructures agricoles durables 2023-2033 CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	40'000'000		1'000'000	1'500'000	4%	500'000
1921009 Plan d'actions Biodiversité 2020-2030 CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	20'260'000		1'000'000			-1'000'000
1921038 Etude d'une nouvelle décharge bioactive II CR 0523 Office cantonal de l'environnement						
5 Dépenses d'investissement	970'000		100'000			-100'000
1921055 Transition écologique : Plantation d'arbres en milieu contraint CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	500'000'000		1'000'000			-1'000'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	1'908'098	706'224	420'945	440'518	23%	19'573

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Projet de budget 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	45'557'360 1'500'000	25'470'835 1'136'598	9'100'000 300'000	9'500'000 300'000	21% 20%	400'000
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	551'235	94'369	100'000	3'103	1%	-96'897

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
F - FORMATION						
5 Dépenses d'investissement	1'221'623'196	662'742'624	157'488'710	170'399'037	14%	12'910'327
6 Recettes d'investissement	100'276'623	70'952'638	2'698'884	1'455'543	1%	-1'243'341
<i>Investissements Nets</i>	1'121'346'573	591'789'986	154'789'826	168'943'494	15%	14'153'668
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	860'563'400	432'271'687	85'951'128	96'117'915	11%	10'166'787
6 Recettes d'investissement	98'276'623	70'823'003	2'198'884	955'543	1%	-1'243'341
<i>Investissements Nets</i>	762'286'777	361'448'684	83'752'244	95'162'372	12%	11'410'128
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	361'059'796	230'470'937	71'537'582	74'281'122	21%	2'743'540
6 Recettes d'investissement	2'000'000	129'635	500'000	500'000	25%	
<i>Investissements Nets</i>	359'059'796	230'341'302	71'037'582	73'781'122	21%	2'743'540
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
5 Dépenses d'investissement	211'186'200	106'627'432	35'581'307	42'473'314	20%	6'892'007
<i>Investissements Nets</i>	211'186'200	106'627'432	35'581'307	42'473'314	20%	6'892'007
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	53'402'612	6'755'052	12'032'058	10'589'599	20%	-1'442'459
<i>Investissements Nets</i>	53'402'612	6'755'052	12'032'058	10'589'599	20%	-1'442'459
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	957'034'384	549'360'140	109'875'345	117'336'124	12%	7'460'779
6 Recettes d'investissement	100'276'623	70'952'638	2'698'884	1'455'543	1%	-1'243'341
<i>Investissements Nets</i>	856'757'761	478'407'502	107'176'461	115'880'581	14%	8'704'120
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
1009995 UNI - CMU 5ème étape CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	15'596'000	13'741'543	68'589			-68'589
1010822 UNI - CMU - 6ème étape CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	15'333'000	10'817'689	327'004			-327'004
1010875 Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	2'184'000	1'717'242	38'132			-38'132
1012146 UNI - Service de la recherche CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	15'546'000	10'648'260	2'357'175	2'617'740	17%	260'565
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	4'212'000	214'969	175'383			-175'383
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement	3'407'000	9'438	900'000	1'500'000	44%	600'000
1012767 UNI - SI pour les étudiants CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	12'000'000	2'005'318	3'500'000	3'800'000	32%	300'000
1012977 Stratégie numérique de la HES-SO Genève CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	5'470'000	355'367	1'430'000	1'130'000	21%	-300'000
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0313 Services partagés et logistiques 5 Dépenses d'investissement	2'696'000		684'600	750'000	28%	65'400
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement	733'000		600'000	133'000	18%	-467'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	5'674'000					
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0322 Cycle d'orientation 5 Dépenses d'investissement	1'330'000			155'403	12%	155'403

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
CR: 04 Institutions et numérique						
1012080 Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	30'919'000	1'018'960	5'000'000	3'188'056	10%	-1'811'944
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	64'800	16'816	10'000	9'596	15%	-404
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	725'000	297'914	334'100	210'695	29%	-123'405
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'179'400		1'579'700	1'245'000	39%	-334'700
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'242'000		2'021'100	2'250'000	36%	228'900
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	190'000		50'000	246'000	129%	196'000
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	130'000			130'620	100%	130'620
CR: 05 Territoire						
1009995 UNI - CMU 5ème étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	196'487'000 45'600'000	177'915'932 38'630'905	4'000'000	3'500'000	2%	-500'000
1010822 UNI - CMU - 6ème étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	133'604'000 21'500'625	118'951'591 23'694'000	5'400'000	8'000'000	6%	2'600'000
1010875 Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	29'700'000 7'000'000	28'805'218 4'550'000	50'000 1'238'539			-50'000 -1'238'539
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	88'225'200 10'000'000	29'110'294 3'797'000	16'556'869 960'345	13'000'000 955'543	15% 10%	-3'556'869 -4'802
1012184 Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget) CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	6'901'000	5'937'255	820'886			-820'886
1012242 HEAD - nouveau campus - travaux CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	14'000'000	11'358'797	1'602'590			-1'602'590
1012538 Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	15'823'000 2'175'998	3'726'441 151'098	4'500'000	3'500'000	22%	-1'000'000
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	61'818'000	15'286'698	18'000'000	18'151'805	29%	151'805
1012988 ES II Confignon - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	8'265'000	110'570	800'000	2'800'000	34%	2'000'000
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	6'015'000		2'845'000	2'800'000	47%	-45'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	89'724'000 12'000'000	225'375	7'000'000	6'500'000	7%	-500'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Projet de budget 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	64'040'000		5'000'000	18'000'000	28%	13'000'000
1013190 UNI - sciences de l'université Grand Centre - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	17'600'000		300'000	1'500'000	9%	1'200'000
1013234 Extension Lullier HEPIA et CFPne - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'730'000			1'000'000	37%	1'000'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
2012450 Crédit de renouvellement 2020-2024 – DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	41'685'200	20'378'532	8'157'345	13'149'323	32%	4'991'978
2012461 Crédit de renouvellement 2020-2024 – HES CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	15'370'000	8'355'695	3'343'079	3'671'227	24%	328'148
2012462 Crédit de renouvellement 2020-2024 – UNI CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	69'950'000	38'383'379	14'000'000	15'566'621	22%	1'566'621
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	11'952'412	5'421'362	3'037'158	3'309'632	28%	272'474
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 – OCBA CR 0504 Office cantonal des bâtiments 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	222'102'184 2'000'000	157'931'969 129'635	43'000'000 500'000	38'584'319 500'000	17% 25%	-4'415'681

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
G - AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT						
5 Dépenses d'investissement	67'269'747	197'665'455	45'560'432	48'998'928	73%	3'438'496
6 Recettes d'investissement	1'373'240	13'575'177	275'000	275'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	65'896'507	184'090'278	45'285'432	48'723'928	74%	3'438'496
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	55'021'286	102'505'488	26'161'000	28'465'000	52%	2'304'000
6 Recettes d'investissement		252'825				
<i>Investissements Nets</i>	55'021'286	102'252'663	26'161'000	28'465'000	52%	2'304'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	12'248'461	5'745'472	2'399'432	3'533'928	29%	1'134'496
6 Recettes d'investissement	1'373'240	603'764	275'000	275'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	10'875'221	5'141'708	2'124'432	3'258'928	30%	1'134'496
DOTATIONS - 3						
5 Dépenses d'investissement		89'414'495	17'000'000	17'000'000		
6 Recettes d'investissement		12'718'588				
<i>Investissements Nets</i>		76'695'907	17'000'000	17'000'000		
04 – INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	21'353'956	3'073'977	4'140'432	6'128'928	29%	1'988'496
<i>Investissements Nets</i>	21'353'956	3'073'977	4'140'432	6'128'928	29%	1'988'496
05 – TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	45'915'791	194'591'478	41'420'000	42'870'000	93%	1'450'000
6 Recettes d'investissement	1'373'240	13'575'177	275'000	275'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	44'542'551	181'016'301	41'145'000	42'595'000	96%	1'450'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013140 Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	4'325'000		865'000	865'000	20%	
1013169 Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	11'980'000		2'096'000	3'600'000	30%	1'504'000
CR: 05 Territoire						
1010460 Constructions de logements d'utilité publique - LUP II						
CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière						
5 Dépenses d'investissement		83'750'918	18'000'000	18'000'000		
6 Recettes d'investissement		252'825				
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	8'395'196	6'254'572				
1011941 Contribution du canton au fonds de développement urbain						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	20'000'000	12'499'998	2'500'000	2'500'000	13%	
1012703 Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	4'600'000		500'000	1'000'000	22%	500'000
1013074 Projet Cool City - CO de Sécheron						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	5'721'090		2'200'000	2'500'000	44%	300'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	5'048'956	3'073'977	1'179'432	1'663'928	33%	484'496
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	6'218'640	2'652'539	1'200'000	1'870'000	30%	670'000
6 Recettes d'investissement	1'373'240	603'764	275'000	275'000	20%	

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Projet de budget 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	980'865	18'956	20'000			-20'000
DOTATIONS - 3						
CR: 05 Territoire						
3010460 Construction de logements d'utilité publique – LUP II CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement		89'414'495 12'718'588	17'000'000	17'000'000		

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
H - SÉCURITÉ ET POPULATION						
5 Dépenses d'investissement	264'863'791	131'032'838	25'011'689	30'567'080	12%	5'555'391
6 Recettes d'investissement	25'117'000	1'269'994	500'000	11'500'000	46%	11'000'000
<i>Investissements Nets</i>	239'746'791	129'762'844	24'511'689	19'067'080	8%	-5'444'609
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	190'572'000	83'704'093	11'344'464	10'005'686	5%	-1'338'778
6 Recettes d'investissement	22'617'000			11'000'000	49%	11'000'000
<i>Investissements Nets</i>	167'955'000	83'704'093	11'344'464	-994'314	-1%	-12'338'778
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	74'291'791	47'328'745	13'667'225	20'561'394	28%	6'894'169
6 Recettes d'investissement	2'500'000	1'269'994	500'000	500'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	71'791'791	46'058'751	13'167'225	20'061'394	28%	6'894'169
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	85'345'055	29'316'390	13'521'177	18'499'795	22%	4'978'618
6 Recettes d'investissement	2'880'000	701'000	500'000	500'000	17%	
<i>Investissements Nets</i>	82'465'055	28'615'390	13'021'177	17'999'795	22%	4'978'618
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	178'513'736	101'716'448	11'490'512	12'067'285	7%	576'773
6 Recettes d'investissement	22'237'000	568'994		11'000'000	49%	11'000'000
<i>Investissements Nets</i>	156'276'736	101'147'454	11'490'512	1'067'285	1%	-10'423'227
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	1'005'000					
<i>Investissements Nets</i>	1'005'000					
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction CR 0414 OCPPAM						
5 Dépenses d'investissement	1'985'000	713'370	787'599			-787'599
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	148'000	125'559				
1011788 Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	1'200'000	997'632	210'000			-210'000
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0414 OCPPAM						
5 Dépenses d'investissement	852'525	2'094	256'000	105'686	12%	-150'314
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	82'815	106'840				
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0414 OCPPAM						
5 Dépenses d'investissement	1'880'000	351'866	815'353			-815'353
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	183'849	185'916				
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police CR 0404 Corps de police						
5 Dépenses d'investissement		21'329				
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	4'540'000	3'799'798	420'000			-420'000
6 Recettes d'investissement	380'000					
1012633 Centre cantonal de biométrie CR 0402 Office cantonal de la population et des migrations						
5 Dépenses d'investissement	342'586	200'070	100'000			-100'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
1012633 Centre cantonal de biométrie CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'372'414	655'685	410'000			-410'000
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0405 Office cantonal de la détention 5 Dépenses d'investissement	2'304'000					
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'777'000					
1013155 Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (Kairos) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'500'000		600'000	1'200'000	34%	600'000
1013226 Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	8'180'000		700'000	2'500'000	31%	1'800'000
1919015 Vidéosurveillance dans les postes de police et les locaux de la police judiciaire CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	2'950'000		515'000			-515'000
1921073 Nouvelle structure pour le stand de tir CR 0414 OCPPAM 5 Dépenses d'investissement	3'000'000			3'000'000	100%	3'000'000
1921077 WEP : pérennisation du réseau Polycom CR 0404 Corps de police 5 Dépenses d'investissement	1'700'000			1'200'000	71%	1'200'000
CR: 05 Territoire						
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	18'736'000	18'653'118				
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	40'032'060 12'700'000	34'655'033	5'030'512	6'350'000	50%	-5'030'512 6'350'000
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	22'886'751 9'300'000	22'762'798		4'650'000	50%	4'650'000
CR: 06 Santé et mobilités						
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	71'914'000 237'000	472'985	1'500'000	2'000'000	3%	500'000
CR: 05 Territoire						
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'005'000					
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	42'765'000 2'500'000	16'373'008 701'000	7'464'000 500'000	7'747'000 500'000	18% 20%	283'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Projet de budget 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'581'866	5'783'223	1'243'225	2'747'109	42%	1'503'884
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	24'944'925	25'172'514 568'994	4'960'000	10'067'285	40%	5'107'285

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
I - IMPÔTS ET FINANCES						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	27'315'000 27'315'000	10'369'563 10'369'563	7'708'000 7'708'000	6'881'485 6'881'485	25% 25%	-826'515 -826'515
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	25'715'000 25'715'000	8'855'214 8'855'214	7'353'000 7'353'000	5'999'787 5'999'787	23% 23%	-1'353'213 -1'353'213
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	1'600'000 1'600'000	1'514'349 1'514'349	355'000 355'000	881'698 881'698	55% 55%	526'698 526'698
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	1'600'000 1'600'000	292'847 292'847	345'000 345'000	400'000 400'000	25% 25%	55'000 55'000
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	25'715'000 25'715'000	10'076'716 10'076'716	7'363'000 7'363'000	6'481'485 6'481'485	25% 25%	-881'515 -881'515
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012623 AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	12'600'000	6'872'007	2'800'000	2'727'994	22%	-72'006
1012946 Evolution du système d'information et de communication de l'OCF (OPUS) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	5'555'000	1'983'207	2'443'000	1'571'793	28%	-871'207
1013067 Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	7'560'000		2'110'000	1'700'000	22%	-410'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	1'600'000	292'847	345'000	400'000	25%	55'000
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement		1'221'502	10'000	481'698		471'698

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
J - JUSTICE						
5 Dépenses d'investissement	86'349'226	20'701'648	10'233'308	15'352'531	18%	5'119'223
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	86'349'226	20'701'503	10'233'308	15'352'531	18%	5'119'223
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	25'542'000		2'500'000	3'500'000	14%	1'000'000
<i>Investissements Nets</i>	25'542'000		2'500'000	3'500'000	14%	1'000'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	60'807'226	20'701'648	7'733'308	11'852'531	19%	4'119'223
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	60'807'226	20'701'503	7'733'308	11'852'531	19%	4'119'223
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	4'146'000			738'378	18%	738'378
<i>Investissements Nets</i>	4'146'000			738'378	18%	738'378
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	46'625'226	13'843'522	3'000'000	7'419'086	16%	4'419'086
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	46'625'226	13'843'377	3'000'000	7'419'086	16%	4'419'086
14 - POUVOIR JUDICIAIRE						
5 Dépenses d'investissement	35'578'000	6'858'126	7'233'308	7'195'067	20%	-38'241
<i>Investissements Nets</i>	35'578'000	6'858'126	7'233'308	7'195'067	20%	-38'241
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013202 Justitia 4.0 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	4'146'000			738'378	18%	738'378
CR: 05 Territoire						
1013202 Justitia 4.0 CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'818'000			299'863	11%	299'863
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
1013202 Justitia 4.0 CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire 5 Dépenses d'investissement	18'578'000		2'500'000	2'461'759	13%	-38'241
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	43'807'226	13'843'522 145	3'000'000	7'119'223	16%	4'119'223
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
2012470 Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire 5 Dépenses d'investissement	17'000'000	6'858'126	4'733'308	4'733'308	28%	

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
K - SANTÉ						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	409'558'746 409'558'746	135'788'451 135'788'451	89'490'181 89'490'181	78'061'928 78'061'928	19% 19%	-11'428'253 -11'428'253
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	166'576'000 166'576'000	21'358'933 21'358'933	23'099'636 23'099'636	27'073'796 27'073'796	16% 16%	3'974'160 3'974'160
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	242'982'746 242'982'746	114'429'518 114'429'518	66'390'545 66'390'545	50'988'132 50'988'132	21% 21%	-15'402'413 -15'402'413
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	12'720'061 12'720'061	1'315'333 1'315'333	1'470'739 1'470'739	2'666'149 2'666'149	21% 21%	1'195'410 1'195'410
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	78'809'880 78'809'880	7'922'275 7'922'275	10'675'694 10'675'694	9'583'759 9'583'759	12% 12%	-1'091'935 -1'091'935
06 - INFRASTRUCTURES						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	318'028'805 318'028'805	126'550'843 126'550'843	77'343'748 77'343'748	65'812'020 65'812'020	21% 21%	-11'531'728 -11'531'728
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'887'000		985'000	1'960'000	18%	975'000
CR: 05 Territoire						
1012724 HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2 CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	20'000'000	4'100'250	7'155'694	6'745'000	34%	-4'10'694
1012980 HUG - Maternité 4ème étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	45'985'195	726'170	3'500'000	1'000'000	2%	-2'500'000
1921060 HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	12'000'000			1'500'000	13%	1'500'000
CR: 06 Santé et mobilités						
1011957 Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	28'500'000	9'186'105	2'800'000	6'000'000	21%	3'200'000
1012039 Equipement IEPA (IMAD) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	4'620'000	670'709	500'000	200'000	4%	-300'000
1012295 Informatique IMAD 2018-2021 - subvention CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	3'956'000	1'577'899	1'643'942	800'000	20%	-843'942
1012529 HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	7'500'000	3'743'205	1'800'000	1'956'796	26%	156'796
1012855 HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	10'656'000	1'354'595	2'188'000	3'412'000	32%	1'224'000
1012980 HUG - Maternité 4ème étape CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	6'014'805					
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	7'557'000		1'527'000	2'500'000	33%	973'000
1921044 Externalisation du DataCenter informatique "OPERA" CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	8'900'000		1'000'000	1'000'000	11%	

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Projet de budget 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'833'061	1'315'333	485'739	706'149	39%	220'410
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	824'685	3'095'855	20'000	338'759	41%	318'759
CR: 06 Santé et mobilités						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'500'000	961'024	545'000	445'000	18%	-100'000
2012464 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	207'225'000	105'637'055	51'439'806	34'018'475	16%	-17'421'331
2012465 Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	9'000'000	3'420'251	2'200'000	2'579'749	29%	379'749
2013171 HUG - Crédit de renouvellement supplémentaire 2020- 2024 - équipements lourds CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	21'600'000		11'700'000	12'900'000	60%	1'200'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
L – ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	78'468'417 78'468'417	1'445'456 1'445'456	5'153'246 5'153'246	1'865'246 1'865'246	2% 2%	-3'288'000 -3'288'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	66'000'000 66'000'000		2'100'000 2'100'000			-2'100'000 -2'100'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	12'468'417 12'468'417	1'445'456 1'445'456	3'053'246 3'053'246	1'865'246 1'865'246	15% 15%	-1'188'000 -1'188'000
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	9'947'837 9'947'837	1'215'171 1'215'171	2'559'646 2'559'646	1'476'645 1'476'645	15% 15%	-1'083'001 -1'083'001
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	1'198'080 1'198'080	53'382 53'382	100'000 100'000			-100'000 -100'000
07 - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	67'322'500 67'322'500	176'903 176'903	2'493'600 2'493'600	388'601 388'601	1% 1%	-2'104'999 -2'104'999
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 07 Economie et emploi						
1013221 Subventions en faveur des entreprises pour le remplacement et la mutualisation d'équipements de production CR 0730 Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation 5 Dépenses d'investissement	66'000'000		2'100'000			-2'100'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	9'947'837	1'215'171	2'559'646	1'476'645	15%	-1'083'001
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'198'080	53'382	100'000			-100'000
CR: 07 Economie et emploi						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	497'500	164'062	118'600	88'601	18%	-29'999
2012454 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	825'000	12'841	275'000	300'000	36%	25'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
M – MOBILITÉ						
5 Dépenses d'investissement	3'978'837'338	1'556'907'458	192'560'820	194'028'501	5%	1'467'681
6 Recettes d'investissement	303'499'000	110'996'902	24'400'000	14'794'000	5%	-9'606'000
<i>Investissements Nets</i>	3'675'338'338	1'445'910'556	168'160'820	179'234'501	5%	1'107'3'681
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	3'259'436'322	711'125'177	155'044'703	154'825'495	5%	-219'208
6 Recettes d'investissement	292'499'000	104'204'869	22'200'000	12'594'000	4%	-9'606'000
<i>Investissements Nets</i>	2'966'937'322	606'920'308	132'844'703	142'231'495	5%	9'386'792
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT – 2						
5 Dépenses d'investissement	191'028'016	118'524'910	34'516'117	36'203'006	19%	1'686'889
6 Recettes d'investissement	11'000'000	6'792'033	2'200'000	2'200'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	180'028'016	111'732'877	32'316'117	34'003'006	19%	1'686'889
PRETS FERROVIAIRES - 4						
5 Dépenses d'investissement	528'373'000	727'257'371	3'000'000	3'000'000	1%	
<i>Investissements Nets</i>	528'373'000	727'257'371	3'000'000	3'000'000	1%	
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	3'987'711	1'968'255	924'817	1'057'113	27%	132'296
<i>Investissements Nets</i>	3'987'711	1'968'255	924'817	1'057'113	27%	132'296
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	417'015'305	94'407'861	13'490'000	12'548'189	3%	-941'811
6 Recettes d'investissement	28'737'000	30'022'922	760'000	1'000'000	3%	240'000
<i>Investissements Nets</i>	388'278'305	64'384'939	12'730'000	11'548'189	3%	-1'181'811
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	3'557'834'322	1'460'531'342	178'146'003	180'423'199	5%	2'277'196
6 Recettes d'investissement	274'762'000	80'973'980	23'640'000	13'794'000	5%	-9'846'000
<i>Investissements Nets</i>	3'283'072'322	1'379'557'362	154'506'003	166'629'199	5%	12'123'196
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1011868 Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement		185'654				
CR: 05 Territoire						
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H170) CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	35'616'140	992'117				
6 Recettes d'investissement		43'650				
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H170) CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement	68'438'860	66'137'470	5'500'000	3'300'000	5%	-2'200'000
6 Recettes d'investissement	16'087'000	27'462'272	460'000	650'000	4%	190'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H170) CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	14'000'000	13'857'216	840'000	600'000	4%	-240'000
6 Recettes d'investissement	2'090'000	944'000	300'000	350'000	17%	50'000
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA ¹ CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement	2'000'000			1'000'000	50%	1'000'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	103'960'000	232'593	3'300'000			-3'300'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement	24'820'000	3'323'013	1'550'000	4'555'000	18%	3'005'000
6 Recettes d'investissement	5'250'000					
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	12'370'000	5'232'648	1'500'000	880'000	7%	-620'000
6 Recettes d'investissement		1'573'000				

¹ Le crédit total des dépenses d'investissement a été réalloué de l'office cantonal du génie civil à l'office de l'urbanisme pour un montant de 2'000'000 francs suite à une réorganisation des responsabilités sur le projet.

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	39'720'000 4'370'000			25'000	0%	25'000
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	11'010'000 560'000	796'309	400'000	500'000	5%	100'000
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	12'070'000	704'139	200'000	900'000	7%	700'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	75'570'000					
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	4'510'000 380'000		100'000	350'000	8%	250'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	8'950'000			250'000	3%	250'000
CR: 06 Santé et mobilités						
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	77'145'000	29'077'955	6'960'000	1'020'000	1%	-5'940'000
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	826'655'000 166'780'000	165'665'290 46'334'174	57'440'000 20'000'000	47'230'000 8'410'000	6% 5%	-10'210'000 -11'590'000
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	32'605'000	10'875'764	4'420'000	4'580'000	14%	160'000
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	16'090'000	9'692'203	390'000	1'400'000	9%	1'010'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H170) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	2'990'000 140'000	302'710 75'000	200'000	640'000	21%	440'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H170) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	199'585'000 32'703'000	212'830'611 8'431'889	19'800'000	9'140'000 500'000	5% 2%	-10'660'000 500'000
1008644 Mesures OPB CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	85'000'000 21'500'000	76'377'038 17'780'884	3'600'000 650'000	2'200'000 500'000	3% 2%	-1'400'000 -150'000
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	4'184'198	3'796'267				
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	4'346'540	364'990	500'000			-500'000
1011758 Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	16'299'000 3'499'000	6'722'894 1'267'000	4'000'000	1'960'000 500'000	12% 14%	-2'040'000 500'000
1011791 Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	165'000	53'090				
1011791 Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	7'835'000	2'376'031	2'184'703	2'000'000	26%	-184'703
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	23'540'000 2'470'000	2'297'951	600'000			-600'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Projet de budget 2024	% crédit	Variation 2024-2023
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	105'920'000 13'970'000	11'200'790 293'000	4'400'000 790'000	3'600'000 1'150'000	3% 8%	-800'000 360'000
1011868 Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	50'000'000	41'690'002	6'320'000	1'216'516	2%	-5'103'484
1011912 Extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	20'280'000					
1011912 Extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	405'000'000		3'720'000	4'630'000	1%	910'000
1012164 Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	6'300'000	2'211'814	500'000	500'000	8%	
1012484 Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	97'077'584	1'321'290	1'280'000	1'520'000	2%	240'000
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	26'930'000	300'470	200'000	350'000	1%	150'000
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	155'331'000 8'250'000	3'709'669	900'000	7'805'000 234'000	5% 3%	6'905'000 234'000
1012554 Infrastructures TP en lien avec modification H1 50 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	53'000'000	257'372	2'000'000	1'000'000	2%	-1'000'000
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'600'000	400'665	340'000			-340'000
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	19'393'000	39'518	3'000'000	1'723'979	9%	-1'276'021
1012814 Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	5'800'000	99'634	2'500'000	1'000'000	17%	-1'500'000
1013059 Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	350'000'000	38'000'000	10'000'000	40'000'000	11%	30'000'000
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	13'850'000		5'500'000	500'000	4%	-5'000'000
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	6'300'000					
1013176 Étude pour la diamétrale ferroviaire régionale nord-sud CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	30'000'000		500'000	2'000'000	7%	1'500'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	91'400'000 3'620'000		350'000	4'700'000 300'000	5% 8%	4'350'000 300'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	86'780'000 10'830'000		50'000	1'250'000	1%	1'200'000
1013192 Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	25'000'000			500'000	2%	500'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Projet de budget 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'987'711	1'782'601	924'817	1'057'113	27%	132'296
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	3'980'305	3'132'356	100'000	188'189	5%	88'189
CR: 06 Santé et mobilités						
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	16'660'000	9'710'996	3'491'300	3'457'704	21%	-33'596
2012458 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	166'400'000 11'000'000	103'898'957 6'792'033	30'000'000 2'200'000	31'500'000 2'200'000	19% 20%	1'500'000
PRETS FERROVIAIRES - 4						
CR: 06 Santé et mobilités						
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'568'000	15'670'470				
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	47'835'000	48'452'187				
4010444 Liaison CEVA CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	478'970'000	663'134'714	3'000'000	3'000'000	1%	



Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif



Prêts du patrimoine administratif

Les prêts du patrimoine administratif sont octroyés à des tiers en leur qualité de délégataire d'une tâche publique ou en vue de promouvoir une politique publique.

Selon les normes comptables des collectivités publiques suisses, les prêts du patrimoine administratif sont inscrits au patrimoine administratif et figurent dans le compte d'investissement. L'octroi d'un prêt est enregistré en dépense d'investissement et le remboursement en recette d'investissement.

Ce chapitre comprend :

- Les prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées, à l'exception des prêts conditionnellement remboursables (financement du Léman Express) et des prêts octroyés dans le cadre de la loi 11679 (aménagement autour des interfaces CEVA). Ces derniers sont présentés dans les investissements par politique publique.
- Les prêts découlant de lois de portée général (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'économie, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans les lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

Le projet de budget 2024 affiche des dépenses liées aux prêts à hauteur de 19 millions (19 millions au budget 2023) et des recettes à hauteur de 9 millions (5 millions au budget 2023). Le niveau net de dépenses est en baisse par rapport au budget 2023 (-4 millions).

En millions de francs

<i>Politique Publique</i>	<i>Libellé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Net</i>
A	Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS	0,0	1,0	-1,0
A	Prêt à la FIPOI pour UIT	9,4	0,0	9,4
C	Prêts aux étudiants	3,3	0,6	2,7
E	Prêts investissement et désendettement	1,0	0,8	0,2
E	Prêts énergie	0,5	0,3	0,2
E	Aides aux exploitations paysannes - AEP	0,1	0,0	0,1
F	Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	0,0	0,1	-0,1
G	Prêts aux coopératives d'habitation	5,0	3,5	1,5
G	Prêts hypothécaires HLM-HBM	0,0	0,3	-0,3
L	Prêts FAE	0,0	2,5	-2,5
	Total	19,3	9,1	10,2

L'Etat a accordé des prêts sous la forme de lignes de crédit remboursables à Palexpo (loi 12857, montant maximum 50 millions) et à l'Aéroport international de Genève (loi 12876, montant maximum 200 millions) destinés à fournir les liquidités nécessaires au maintien et à la poursuite des activités de ces établissements dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19). Aucun paiement ou remboursement n'est actuellement prévu pour 2024.



Prêts du patrimoine administratif par politique publique



A - Autorités et gouvernance

Prêts

4011864 - Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS

CR 0250 - Direction
des affaires
internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	89'600'000	88'309'769	1'290'231	0	0%	-1'290'231
Recettes	89'600'000	1'934'000	967'000	967'000	1%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11864, votée le 03/06/2016, ouvrant trois crédits d'investissement d'un montant total de 89'600'000 francs pour des prêts en faveur de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) destinés au financement de projets de construction et rénovation de bâtiments de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Objectifs annuels 2024

Sur la base des prévisions établies par la FIPOI, les dernières tranches du prêt à hauteur de 1,3 million devraient bien être versées en 2023.

Selon la convention de prêt, la FIPOI remboursera un montant total de 0,97 million.

Objectifs annuels 2023

En se basant sur les prévisions établies par la FIPOI, l'Etat sera sollicité en 2023 pour la rénovation du bâtiment de l'ONU et en fonction de l'évolution des travaux, à raison de 1,3 million.

En outre, selon la convention de prêt, l'ONUG et l'OMS rembourseront un montant total de 0,97 million en 2024.

4012750 - Prêt à la FIPOI pour UIT

CR 0250 - Direction
des affaires
internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	42'400'000	2'295'601	6'274'436	9'382'984	22%	3'108'548
Recettes	42'400'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12750, votée le 29/01/2021, ouvrant un crédit de 42'400'000 francs pour un prêt en faveur de la FIPOI destiné à la démolition et à la reconstruction du bâtiment du siège de l'Union internationale des télécommunications à Genève.

Objectifs annuels 2024

Selon le degré d'avancement des travaux de démolition et reconstruction du bâtiment de l'UIT, il est prévu que l'Etat verse un montant de 9,4 millions en 2024.

Objectifs annuels 2023

Selon le degré d'avancement des travaux de démolition et reconstruction du bâtiment de l'UIT, il est prévu que l'Etat verse un montant de 6,27 millions en 2023.

C - Cohésion sociale

Prêts

4800002 - Prêts aux étudiants

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	0	0	5'425'565	3'335'743		-2'089'822
Recettes	0	0	583'710	580'763		-2'947

Résumé de la loi et but du crédit

Les prêts aux étudiants du service des bourses et prêts d'études (SBPE) sont régis par la Loi sur les bourses et prêts d'études (C 1 20) et son règlement d'application. Ils définissent les conditions d'octroi d'aides financières aux étudiants.

Les personnes en formation inscrites en maîtrise ainsi qu'en deuxièmes formations initiales ou bachelors sont financées par des prêts.

Prêts en cours au 31/12/2022 : 10'655'009 francs.

Objectifs annuels 2024

Octroyer des prêts d'études aux étudiants qui remplissent les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur en la matière, et encaisser les remboursements des prêts octroyés aux bénéficiaires.

Objectifs annuels 2023

Octroyer des prêts d'études aux étudiants qui remplissent les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur en la matière, et encaisser les remboursements des prêts octroyés aux bénéficiaires.

E - Environnement et énergie

Prêts

4800010 - Prêts énergie

CR 0520 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	0	0	300'000	500'000		200'000
Recettes	0	0	385'763	337'985		-47'778

Résumé de la loi et but du crédit

Fonds disposant d'une dotation de 20'000'000 francs qui octroie des prêts avec ou sans intérêts ou des garanties d'emprunts (loi L 2 40). Ces prestations sont complémentaires aux contributions fédérales et aux bonus conjoncturels. Elles sont accordées aux personnes physiques et morales susceptibles de contribuer au développement des énergies renouvelables ainsi que des économies d'énergie.

Prêts en cours au 31/12/2022 : aux entités : 4'277'071 francs, aux personnes physiques : 279'818 francs (solde du fonds : 10'546'241 francs).

Objectifs annuels 2024

Poursuivre le soutien aux projets d'infrastructures énergétiques (cautionnement de risques) et aux créations d'entreprises innovantes et/ou efficaces en matière énergétique.

Le budget des recettes correspond à la planification des remboursements du capital des prêts.

Objectifs annuels 2023

Poursuivre le soutien aux projets d'infrastructures énergétiques (cautionnement de risques) et aux créations d'entreprises innovantes et/ou efficaces en matière énergétique.

Le budget des recettes correspond à la planification des remboursements du capital des prêts.

4800011 - Prêts investissement et désendettement

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	0	0	1'000'000	1'000'000		0
Recettes	0	0	750'000	800'000		50'000

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt dans le but de maintenir une agriculture dynamique de proximité. Ce soutien, en complément des mesures fédérales, est régi sur le plan cantonal par la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et son règlement d'application (M 2 05.01).

Il vise à encourager l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices, les constructions rurales, l'achat de machines, la diversification de l'activité et la réduction de l'endettement.

Prêts en cours au 31/12/2022 : 3'421'863 francs

Objectifs annuels 2024

Verser les prêts et les crédits relais d'urgence aux exploitants conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

Objectifs annuels 2023

Verser les prêts et les crédits relais d'urgence aux exploitants conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

E - Environnement et énergie

4800012 - Aides aux exploitations paysannes - AEP

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	0	0	100'000	100'000		0
Recettes	0	0	20'000	20'000		0

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt aux exploitants agricoles dans le but de remédier ou de parer à des difficultés financières qui ne leur sont pas imputables ou qui résultent d'un changement des conditions-cadres économiques, en application de la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et de son règlement d'application (M 2 05.01).

Ce soutien découle des mesures fédérales en faveur de l'agriculture. La Confédération octroie, sous la même forme, une aide d'un montant équivalent à celui consenti par le canton.

Prêts en cours au 31/12/2022 : 26'812 francs.

Objectifs annuels 2024

Verser la part cantonale des prêts d'aides aux exploitations paysannes conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

Objectifs annuels 2023

Verser la part cantonale des prêts d'aides aux exploitations paysannes conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

F - Formation

Prêts

4800004 - Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève

CR 0311 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses						
Recettes	0	0	100'000	100'000		0

Résumé de la loi et but du crédit

Prêt de 10'000'000 francs accordé à la Fondation de l'Ecole internationale selon la convention établie le 3 janvier 1972. Ce prêt est accordé à des conditions de faveur en vue de faciliter l'édification des constructions scolaires nouvelles prévues au plan de développement de l'Ecole internationale de Genève.

Prêts en cours au 31/12/2022 : 5'200'000 francs.

Objectifs annuels 2024

Encaisser la tranche annuelle de remboursement du prêt accordé (selon le courrier du 21 avril 1989 de la direction des finances du DIP à l'École internationale).

Objectifs annuels 2023

Encaisser la tranche annuelle de remboursement du prêt accordé (selon le courrier du 21 avril 1989 de la direction des finances du DIP à l'École internationale).

G - Aménagement et logement

Prêts

4008427 - Prêts aux coopératives d'habitation

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	0	0	5'000'000	5'000'000		0
Recettes	0	0	100'000	3'539'500		3'439'500

Résumé de la loi et but du crédit

Permettre aux coopératives d'habitation, en application de l'article 39D de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), d'avoir les fonds propres suffisants afin de réaliser des projets de construction et, en application de l'article 39E, aux coopérateurs d'acquies les parts sociales leur ouvrant l'accès à un logement coopératif.

Prêts en cours au 31/12/2022 : 7'131'688 francs.

Objectifs annuels 2024

Augmenter la construction de logements en coopérative d'habitation et permettre l'accession au logement coopératif.

Le montant des prêts de 5'000'000 francs doit permettre de soutenir la construction de près de 200 logements.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts octroyés par le passé. Le budget de 3'539'500 francs correspond aux remboursements des prêts faits aux coopérateurs.

Objectifs annuels 2023

Augmenter la construction de logements en coopérative d'habitation et permettre l'accession au logement coopératif.

Le montant des prêts de 5'000'000 francs doit permettre de soutenir la construction de près de 200 logements.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts octroyés par le passé. Le budget de 100 000 francs correspond aux remboursements des prêts faits aux coopérateurs.

4800003 - Prêts hypothécaires HLM-HBM

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	0	0	0	0		0
Recettes	0	0	165'664	279'664		114'000

Résumé de la loi et but du crédit

Assurer, en application de l'article 21 de la loi générale sur le logement et la protection des locataires, le financement de logements d'utilité publique au sens de la LGL par l'octroi de prêts hypothécaires en 2ème et 3ème rang.

Prêts en cours au 31/12/2022 : 6'706'984 francs.

Objectifs annuels 2024

Aucun nouveau prêt hypothécaire n'est prévu pour l'année 2024.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts hypothécaires octroyés par le passé.

Objectifs annuels 2023

Aucun nouveau prêt hypothécaire n'est prévu pour l'année 2023.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts hypothécaires octroyés par le passé.

L - Economie et emploi

Prêts

4800018 - Prêts FAE

CR 0760 - Fondation d'aide aux entreprises

	Crédit total	Cumul au 31/12/2022	Budget 2023	Budget 2024	% crédit total	Variation 2023 - 2024
Dépenses	0	0	0	0		0
Recettes	0	0	2'000'000	2'500'000		500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12663, votée le 11/03/2020, modifiant la loi sur l'aide aux entreprises (LAE) (I 1 37).

L'Etat met à disposition de la fondation une ligne de crédit de 50 millions de francs, que le Conseil d'Etat peut débloquer par tranches de 10 millions de francs, afin de permettre à la fondation de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises se trouvant en situation passagère de manque de liquidités pour des raisons exceptionnelles liées notamment à des crises sanitaires ou d'autres événements entraînant une paralysie du système économique.

Les liquidités avancées par la fondation doivent être immédiatement remboursées si les problèmes de trésorerie de l'entreprise bénéficiaire prennent fin. A défaut, le prêt octroyé est remboursable sur une période maximale de 7 ans.

Prêts en cours au 31/12/2022 : 17'355'435 francs.

Objectifs annuels 2024

Le montant inscrit correspond aux remboursements des prêts COVID octroyés par la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) dans le cadre de la loi 12663 du 11 mars 2020.

Objectifs annuels 2023

Le montant inscrit correspond aux remboursements des prêts COVID octroyés par le biais de la Fondation d'aide aux entreprises.



Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif



<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Projet de budget 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE						
5 Dépenses d'investissement	132'000'000	90'605'370	7'564'667	9'382'984	7%	1'818'317
6 Recettes d'investissement	132'000'000	1'934'000	967'000	967'000	1%	
<i>Investissements Nets</i>		88'671'370	6'597'667	8'415'984		1'818'317
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement	132'000'000	90'605'370	7'564'667	9'382'984	7%	1'818'317
6 Recettes d'investissement	132'000'000	1'934'000	967'000	967'000	1%	
<i>Investissements Nets</i>		88'671'370	6'597'667	8'415'984		1'818'317
02 – FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIURES						
5 Dépenses d'investissement	132'000'000	90'605'370	7'564'667	9'382'984	7%	1'818'317
6 Recettes d'investissement	132'000'000	1'934'000	967'000	967'000	1%	
<i>Investissements Nets</i>		88'671'370	6'597'667	8'415'984		1'818'317
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
4011864 Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	89'600'000	88'309'769	1'290'231			
6 Recettes d'investissement	89'600'000	1'934'000	967'000	967'000	1%	-1'290'231
4012750 Prêt à la FIPOI pour UIT CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	42'400'000	2'295'601	6'274'436	9'382'984	22%	3'108'548
6 Recettes d'investissement	42'400'000					

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Projet de budget 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
C - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement			5'425'565	3'335'743		-2'089'822
6 Recettes d'investissement			583'710	580'763		-2'947
<i>Investissements Nets</i>			4'841'855	2'754'980		-2'086'875
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement			5'425'565	3'335'743		-2'089'822
6 Recettes d'investissement			583'710	580'763		-2'947
<i>Investissements Nets</i>			4'841'855	2'754'980		-2'086'875
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement			5'425'565	3'335'743		-2'089'822
6 Recettes d'investissement			583'710	580'763		-2'947
<i>Investissements Nets</i>			4'841'855	2'754'980		-2'086'875
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 08 Cohésion sociale						
4800002 Prêts aux étudiants						
CR 0802 OAIS						
5 Dépenses d'investissement			5'425'565	3'335'743		-2'089'822
6 Recettes d'investissement			583'710	580'763		-2'947

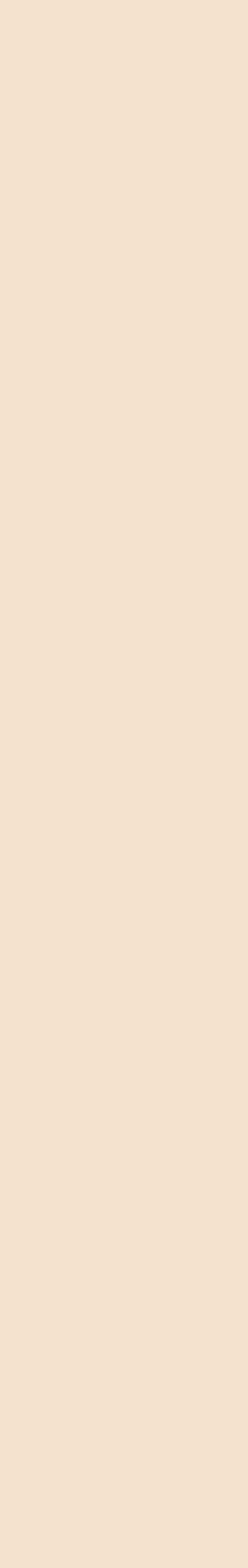
<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Projet de budget 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
E - ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			1'400'000 1'155'763 244'237	1'600'000 1'157'985 442'015		200'000 2'222 197'778
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			1'400'000 1'155'763 244'237	1'600'000 1'157'985 442'015		200'000 2'222 197'778
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			1'400'000 1'155'763 244'237	1'600'000 1'157'985 442'015		200'000 2'222 197'778
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 05 Territoire						
4800010 Prêts énergie CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN) 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement			300'000 385'763	500'000 337'985		200'000 -47'778
4800011 Prêts investissement et désendettement CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement			1'000'000 750'000	1'000'000 800'000		50'000
4800012 Prêts aides aux exploitations paysannes - AEP CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement			100'000 20'000	100'000 20'000		

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Projet de budget 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
F - FORMATION						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 100'000	100'000 100'000		
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 100'000	100'000 100'000		
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 100'000	100'000 100'000		
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4 CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
4800004 Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève CR 0311 Secrétariat général 6 Recettes d'investissement			100'000	100'000		

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Projet de budget 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
G - AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			5'000'000 265'664 4'734'336	5'000'000 3'819'164 1'180'836		3'553'500 -3'553'500
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			5'000'000 265'664 4'734'336	5'000'000 3'819'164 1'180'836		3'553'500 -3'553'500
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			5'000'000 265'664 4'734'336	5'000'000 3'819'164 1'180'836		3'553'500 -3'553'500
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 05 Territoire						
4008427 Prêts aux coopératives d'habitation CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement			5'000'000 100'000	5'000'000 3'539'500		3'439'500
4800003 Prêts hypothécaires HLM-HBM CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière 6 Recettes d'investissement			165'664	279'664		114'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2022</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Projet de budget 2024</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
L - ECONOMIE ET EMPLOI						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			2'000'000 2'000'000	2'500'000 2'500'000		500'000 500'000
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			2'000'000 2'000'000	2'500'000 2'500'000		500'000 500'000
07 - ECONOMIE ET EMPLOI						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			2'000'000 2'000'000	2'500'000 2'500'000		500'000 500'000
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 07 Economie et emploi						
4800018 Prêts FAE CR 0760 Fondation d'aide aux entreprises 6 Recettes d'investissement			2'000'000	2'500'000		500'000

A. Annexes



A1. Récapitulation des investissements par politique publique

Annexe 1 – Récapitulation des investissements par politique publique

Investissements hors prêts du patrimoine administratif							
Politique Publique	Crédit total ⁽¹⁾	Cumul au 31.12.2022	B 2023	PB 2024	% Crédit total	Ecart 2024-2023	
A - Autorités et gouvernance	126'953'288	56'348'425	24'513'125	21'621'265	17.0%	-2'891'860	-11.8%
B - Etats-majors et prestations transversales	1'606'731'411	162'344'468	80'007'495	103'086'196	6.4%	23'078'701	28.8%
C - Cohésion sociale	67'866'537	25'895'944	11'416'195	15'666'732	23.1%	4'250'537	37.2%
D - Culture, sport et loisirs	36'187'173	14'720'646	8'638'593	16'495'667	45.6%	7'857'074	91.0%
E - Environnement et énergie	962'342'653	33'519'274	46'429'945	60'552'621	6.3%	14'122'676	30.4%
F - Formation	1'221'623'196	662'742'624	157'488'710	170'399'037	11.8%	12'910'327	8.2%
G - Aménagement et logement	67'269'747	197'665'455	45'560'432	48'998'928	72.8%	3'438'496	7.5%
H - Sécurité et population	264'863'791	131'032'838	25'011'689	30'567'080	11.5%	5'555'391	22.2%
I - Impôts et finances	27'315'000	10'369'563	7'708'000	6'881'485	25.2%	-826'515	-10.7%
J - Justice	86'349'226	20'701'648	10'233'308	15'352'531	17.8%	5'119'223	50.0%
K - Santé	409'558'746	135'788'451	89'490'181	78'061'928	19.1%	-11'428'253	-12.8%
L - Economie et emploi	78'468'417	1'445'456	5'153'246	1'865'246	2.4%	-3'288'000	-63.8%
M - Mobilité	3'978'837'338	1'556'907'458	192'560'820	194'028'501	4.9%	1'467'681	0.8%
Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif	8'934'366'523	3'009'482'250	704'211'739	763'577'217	8.5%	59'365'478	8.4%
A - Autorités et gouvernance	28'300'000	15'062'234	3'232'008	4'332'008	15.3%	1'100'000	34.0%
B - Etats-majors et prestations transversales	38'000'000	9'289'750	2'500'000	2'500'000	6.6%		
D - Culture, sport et loisirs		1'184					
E - Environnement et énergie	5'637'340	4'149'430	1'100'000	300'000	5.3%	-800'000	-72.7%
F - Formation	100'276'623	70'952'638	2'698'884	1'455'543	1.5%	-1'243'341	-46.1%
G - Aménagement et logement	1'373'240	13'575'177	275'000	275'000	20.0%		
H - Sécurité et population	25'117'000	1'269'994	500'000	11'500'000	45.8%	11'000'000	2200.0%
J - Justice		145					
M - Mobilité	303'499'000	110'996'902	24'400'000	14'794'000	4.9%	-9'606'000	-39.4%
Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif	502'203'203	225'297'454	34'705'892	35'156'551	7.0%	450'659	1.3%
Total Net hors prêts du patrimoine administratif	8'432'163'320	2'784'184'796	669'505'847	728'420'666	8.6%	58'914'819	8.8%

⁽¹⁾ Le crédit total et le cumul au 31.12.2022 correspondent au crédit total voté et au cumul pour les lois présentées dans la section "Récapitulations chiffrées" du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits d'investissements disponibles.

Prêts du patrimoine administratif							
Politique Publique	Crédit total ⁽²⁾	Cumul au 31.12.2022	B 2023	PB 2024	% Crédit total	Ecart 2024-2023	
A - Autorités et gouvernance	132'000'000	90'605'370	7'564'667	9'382'984	7.1%	1'818'317	24.0%
C - Cohésion sociale			5'425'565	3'335'743		-2'089'822	-38.5%
E - Environnement et énergie			1'400'000	1'600'000		200'000	14.3%
G - Aménagement et logement			5'000'000	5'000'000			
Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif	132'000'000	90'605'370	19'390'232	19'318'727		-71'505	-0.4%
A - Autorités et gouvernance	132'000'000	1'934'000	967'000	967'000	0.7%		
C - Cohésion sociale			583'710	580'763		-2'947	-0.5%
E - Environnement et énergie			1'155'763	1'157'985		2'222	0.2%
F - Formation			100'000	100'000			
G - Aménagement et logement			265'664	3'819'164		3'553'500	1337.6%
L - Economie et emploi			2'000'000	2'500'000		500'000	25.0%
Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif	132'000'000	1'934'000	5'072'137	9'124'912		4'052'775	79.9%
Total Net hors prêts du patrimoine administratif		88'671'370	14'318'095	10'193'815		-4'124'280	-28.8%

⁽²⁾ Le crédit total correspond au crédit total voté pour les lois présentées dans la section "Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif" du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits disponibles.

Plus particulièrement, l'Etat a accordé des prêts sous la forme de lignes de crédit remboursable à Palexpo (loi 12857, montant maximum 50 millions) et à l'Aéroport international de Genève (loi 12876, montant maximum 200 millions) destinés à fournir les liquidités nécessaires au maintien et à la poursuite des activités de ces établissements dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19). Aucun paiement ou remboursement n'est actuellement prévu pour 2023 et 2024.

A2. Tableau des investissements par loi et catégorie

Annexe 2 - Tableau des investissements par loi et catégorie

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31.12.2022	B 2023	PB 2024
Crédit d'ouvrage								
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Voté	M	Dépenses	903'800'000	194'743'245	64'400'000	48'250'000
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Voté	M	Recettes	166'780'000	46'334'174	20'000'000	8'410'000
160	Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)	Voté	M	Dépenses	98'098'000	84'690'624	4'810'000	5'980'000
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Voté	M	Dépenses	320'630'000	294'120'124	26'340'000	13'680'000
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Voté	M	Recettes	51'020'000	36'956'811	760'000	1'500'000
8644	Mesures OPB	Voté	M	Dépenses	85'000'000	76'377'038	3'600'000	2'200'000
8644	Mesures OPB	Voté	M	Recettes	21'500'000	17'780'884	650'000	500'000
9995	UNI - CMU 5ème étape	Voté	F	Dépenses	212'083'000	191'657'475	4'068'589	3'500'000
9995	UNI - CMU 5ème étape	Voté	F	Recettes	45'600'000	38'630'905		
10444	Liaison CEVA	Voté	M	Dépenses	478'970'000	663'134'714	3'000'000	3'000'000
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Voté	G	Dépenses		173'165'413	35'000'000	35'000'000
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Voté	G	Recettes		12'971'413		
10822	UNI - CMU - 6ème étape	Voté	F	Dépenses	148'937'000	129'769'280	5'727'004	8'000'000
10822	UNI - CMU - 6ème étape	Voté	F	Recettes	21'500'625	23'694'000		
10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	Voté	F	Dépenses	31'884'000	30'522'460	88'132	
10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	Voté	F	Recettes	7'000'000	4'550'000	1'238'539	
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	Voté	A	Dépenses	19'356'000	18'190'995	900'000	
11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	Voté	H	Dépenses	20'869'000	19'492'047	787'599	
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	Voté	Multi PP	Dépenses	18'925'934	10'415'829	500'000	1'000'000
		Voté	G	Dépenses	8'395'196	6'254'572		
		Voté	M	Dépenses	10'530'738	4'161'257	500'000	1'000'000
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Voté	M	Dépenses	16'299'000	6'722'894	4'000'000	1'960'000
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Voté	M	Recettes	3'499'000	1'267'000		500'000
11788	Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité	Voté	H	Dépenses	1'200'000	997'632	210'000	
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Voté	E	Dépenses	4'800'000	873'669	600'000	600'000
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Voté	E	Recettes	1'469'340	1'187'055		
11791	Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H1 80	Voté	M	Dépenses	8'000'000	2'429'121	2'184'703	2'000'000
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	Voté	M	Dépenses	270'610'000	22'286'995	11'350'000	9'035'000
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	Voté	M	Recettes	21'690'000	1'866'000	790'000	1'150'000
11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	Voté	M	Dépenses	50'000'000	41'875'656	6'320'000	1'216'516
11912	Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève	Voté	M	Dépenses	425'280'000		3'720'000	4'630'000
11941	Contribution du canton au fonds de développement urbain	Voté	G	Dépenses	20'000'000	12'499'998	2'500'000	2'500'000
11957	Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG	Voté	K	Dépenses	28'500'000	9'186'105	2'800'000	6'000'000
11975	Efficience énergétique	Voté	B	Dépenses	35'000'000	21'319'203	3'900'000	3'900'000
11975	Efficience énergétique	Voté	B	Recettes	18'000'000	9'289'750	2'500'000	2'500'000
12039	Equipement IEPA (IMAD)	Voté	K	Dépenses	4'620'000	670'709	500'000	200'000
12079	Subventions d'investissement aux EPI	Voté	C	Dépenses	9'170'450	6'800'787	1'150'000	1'269'663
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF)	Voté	F	Dépenses	30'919'000	1'018'960	5'000'000	3'188'056
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	Voté	H	Dépenses	40'967'400	34'763'967	5'286'512	105'686
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	Voté	H	Recettes	12'700'000			6'350'000
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	Voté	H	Dépenses	24'950'600	23'300'580	815'353	
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	Voté	H	Recettes	9'300'000			4'650'000
12146	UNI - Service de la recherche	Voté	F	Dépenses	15'546'000	10'648'260	2'357'175	2'617'740
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	Voté	H	Dépenses	4'540'000	3'821'127	420'000	
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	Voté	H	Recettes	380'000			
12149	Rénovation d'Uni Bastions	Voté	F	Dépenses	92'502'000	29'342'079	16'742'252	13'009'596
12149	Rénovation d'Uni Bastions	Voté	F	Recettes	10'000'000	3'797'000	960'345	955'543
12164	Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac	Voté	M	Dépenses	6'300'000	2'211'814	500'000	500'000
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	Voté	F	Dépenses	6'901'000	5'937'255	820'886	
12195	Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport	Voté	E	Dépenses	16'014'960	2'197'188	4'509'000	5'509'000
12242	HEAD - nouveau campus - travaux	Voté	F	Dépenses	14'000'000	11'358'797	1'602'590	
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	Voté	B	Dépenses	30'000'000	4'564'282	2'080'000	1'000'000
12295	Informatique IMAD 2018-2021 - subvention	Voté	K	Dépenses	3'956'000	1'577'899	1'643'942	800'000
12386	SIC Social 2019-2023	Voté	C	Dépenses	10'538'000	7'158'454	1'230'000	1'079'546
12484	Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury	Voté	M	Dépenses	97'077'584	1'321'290	1'280'000	1'520'000
12529	HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)	Voté	K	Dépenses	7'500'000	3'743'205	1'800'000	1'956'796
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	Voté	F	Dépenses	15'823'000	3'726'441	4'500'000	3'500'000
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	Voté	F	Recettes	2'175'998	151'098		
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	Voté	A	Dépenses	6'335'000	1'915'124	1'715'000	1'500'000

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31.12.2022	B 2023	PB 2024
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	Voté	M	Dépenses	245'061'000	5'510'587	1'700'000	9'580'000
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	Voté	M	Recettes	13'180'000			234'000
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	Voté	B	Dépenses	250'000'000	5'620'259	10'000'000	16'758'297
12554	Infrastructures TP en lien avec modification H1 50	Voté	M	Dépenses	53'000'000	257'372	2'000'000	1'000'000
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	Voté	I	Dépenses	12'600'000	6'872'007	2'800'000	2'727'994
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	Voté	A	Dépenses	62'250'000	27'939'891	15'000'000	12'370'000
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	Voté	A	Recettes	28'300'000	15'062'234	3'232'008	4'332'008
12633	Centre cantonal de biométrie	Voté	H	Dépenses	1'715'000	855'755	510'000	
12641	HG - Evolution SIC 2020-2023	Voté	C	Dépenses	3'700'000	251'150	1'300'000	1'848'850
12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	Voté	E	Dépenses	5'335'000	3'676'378	1'400'000	
12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	Voté	E	Recettes	2'668'000	1'825'777	800'000	
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	Voté	G	Dépenses	4'600'000		500'000	1'000'000
12724	HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2	Voté	K	Dépenses	20'000'000	4'100'250	7'155'694	6'745'000
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	Voté	F	Dépenses	65'950'000	15'594'050	19'234'100	19'862'500
12759	Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023	Voté	M	Dépenses	20'993'000	440'183	3'340'000	1'723'979
12767	UNI - SI pour les étudiants	Voté	F	Dépenses	12'000'000	2'005'318	3'500'000	3'800'000
12814	Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études	Voté	M	Dépenses	5'800'000	99'634	2'500'000	1'000'000
12855	HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)	Voté	K	Dépenses	10'656'000	1'354'595	2'188'000	3'412'000
12936	Développement d'un plan hydrogène cantonal - subvention	Voté	E	Dépenses	10'000'000		2'000'000	500'000
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCF (OPUS)	Voté	I	Dépenses	5'555'000	1'983'207	2'443'000	1'571'793
12968	Zone portuaire et de loisirs du Vengeron	Voté	E	Dépenses	55'503'000	500'611	7'500'000	4'500'000
12977	Stratégie numérique de la HES-SO Genève	Voté	F	Dépenses	5'470'000	355'367	1'430'000	1'130'000
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	Voté	B	Dépenses	9'366'000		5'006'000	3'390'000
12980	HUG - Maternité 4ème étape	Voté	K	Dépenses	52'000'000	726'170	3'500'000	1'000'000
12988	ES II Confignon - étude	Voté	F	Dépenses	8'265'000	110'570	800'000	2'800'000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Voté	H	Dépenses	77'000'000	472'985	1'500'000	2'000'000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Voté	H	Recettes	237'000			
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	Voté	K	Dépenses	18'444'000		2'512'000	4'460'000
13007	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	Voté	D	Dépenses	11'700'000	246'101	1'000'000	3'500'000
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	Voté	F	Dépenses	9'194'400		4'424'700	4'045'000
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	Voté	F	Dépenses	8'938'000		2'705'700	3'000'000
13059	Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention	Voté	M	Dépenses	350'000'000	38'000'000	10'000'000	40'000'000
13061	Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études	Voté	M	Dépenses	20'150'000		5'500'000	500'000
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	Voté	A	Dépenses	12'500'000		1'225'000	2'700'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	Voté	I	Dépenses	7'560'000		2'110'000	1'700'000
13074	Projet Cool City - CO de Sécheron	Voté	G	Dépenses	5'721'090		2'200'000	2'500'000
13079	HG - Transformation numérique des services	Voté	C	Dépenses	4'500'000	99'747	828'000	878'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	Voté	F	Dépenses	96'321'000	225'375	7'650'000	6'879'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	Voté	F	Recettes	12'000'000			
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	Voté	G	Dépenses	4'325'000		865'000	865'000
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	Voté	H	Dépenses	3'500'000		600'000	1'200'000
13167	Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)	Voté	E	Dépenses	61'443'000		7'700'000	18'000'000
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	Voté	G	Dépenses	11'980'000		2'096'000	3'600'000
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	Voté	F	Dépenses	65'500'000		5'000'000	18'286'023
13176	Étude pour la diamétrale ferroviaire régionale nord-sud	Voté	M	Dépenses	30'000'000		500'000	2'000'000
13182	Projet d'agglomération de quatrième génération	Voté	M	Recettes	14'830'000			300'000
13182	Projet d'agglomération de quatrième génération	Voté	M	Dépenses	267'210'000		500'000	6'550'000
13190	UNI - sciences de l'université Grand Centre - études	Voté	F	Dépenses	17'600'000		300'000	1'500'000
13192	Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030	Voté	M	Dépenses	25'000'000			500'000
13202	Justitia 4.0	Voté	J	Dépenses	25'542'000		2'500'000	3'500'000
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	Voté	B	Dépenses	1'000'000'000			15'000'000
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	Voté	B	Recettes	20'000'000			
13221	Subventions en faveur des entreprises pour le remplacement et la mutualisation d'équipements de production	Déposé	L	Dépenses	66'000'000		2'100'000	
13222	Subvention pour l'assainissement énergétique	Déposé	E	Dépenses	200'000'000		10'000'000	20'000'000
13223	Infrastructures agricoles durables 2023-2033	Voté	E	Dépenses	40'000'000		1'000'000	1'500'000

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31.12.2022	B 2023	PB 2024	
13224	Remplacement des véhicules légers de l'Etat par des véhicules électriques	Voté	B	Dépenses	14'160'000		2'240'000	3'500'000	
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	Voté	H	Dépenses	8'180'000		700'000	2'500'000	
13234	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	Voté	F	Dépenses	2'730'000			1'000'000	
1921009	Plan d'actions Biodiversité 2020-2030	Non déposé	E	Dépenses	20'260'000		1'000'000		
1921038	Etude d'une nouvelle décharge bioactive II	Non déposé	E	Dépenses	970'000		100'000		
1921044	Externalisation du DataCenter informatique "OPERA"	Non déposé	K	Dépenses	8'900'000		1'000'000	1'000'000	
1921047	Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions	Non déposé	H	Dépenses	2'950'000		515'000		
1921053	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	Non déposé	C	Dépenses	6'253'000		600'000	2'400'000	
1921055	Transition écologique : Plantation d'arbres en milieu contraint	Non déposé	E	Dépenses	500'000'000		1'000'000		
1921060	HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude	Non déposé	K	Dépenses	12'000'000			1'500'000	
1921065	HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention	Non déposé	C	Dépenses	7'046'000			1'078'000	
1921069	Musée de la BD - subvention	Non déposé	D	Dépenses	5'000'000			1'000'000	
1921073	Nouvelle structure pour le stand de tir	Non déposé	H	Dépenses	3'000'000			3'000'000	
1921077	WEP : pérennisation du réseau Polycom	Non déposé	H	Dépenses	1'700'000			1'200'000	
Total crédit d'ouvrage					Dépenses	7'588'999'418	2'277'846'297	418'536'931	469'769'035
					Recettes	483'829'963	215'364'101	30'930'892	31'381'551
					Net	7'105'169'455	2'062'482'196	387'606'039	438'387'484

Crédit de renouvellement									
12448	Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE	Voté	A	Dépenses	600'000	244'471	150'000	150'000	
12449	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF	Voté	Multi PP	Dépenses	2'100'000	706'586	475'000	463'000	
12450	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP	Voté	Multi PP	Dépenses	41'729'000	20'398'829	8'166'105	13'164'066	
12451	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES	Voté	Multi PP	Dépenses	45'995'500	17'529'960	8'172'600	8'333'601	
12451	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES	Voté	Multi PP	Recettes	2'500'000	701'000	500'000	500'000	
12452	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT	Voté	Multi PP	Dépenses	52'141'000	28'278'110	10'377'600	11'447'600	
12452	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT	Voté	Multi PP	Recettes	2'873'240	1'740'362	575'000	575'000	
12453	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI	Voté	Multi PP	Dépenses	20'260'000	10'719'074	5'470'300	3'588'010	
12454	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE	Voté	Multi PP	Dépenses	900'000	22'636	297'000	320'000	
12455	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS	Voté	Multi PP	Dépenses	18'044'605	9'738'687	3'671'021	4'634'898	
12456	Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC	Voté	A	Dépenses	1'500'000	221'796	750'000	300'000	
12457	Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC	Voté	A	Dépenses	200'000	51'673	62'400	84'954	
12458	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC	Voté	M	Dépenses	166'400'000	103'898'957	30'000'000	31'500'000	
12458	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC	Voté	M	Recettes	11'000'000	6'792'033	2'200'000	2'200'000	
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	Voté	Multi PP	Dépenses	246'552'000	122'472'184	54'766'000	69'322'635	
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	Voté	Multi PP	Dépenses	400'000'000	249'658'218	74'000'000	75'170'893	
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	Voté	Multi PP	Recettes	2'000'000	699'958	500'000	500'000	
12461	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES	Voté	F	Dépenses	15'370'000	8'355'695	3'343'079	3'671'227	
12462	Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI	Voté	F	Dépenses	69'950'000	38'383'379	14'000'000	15'566'621	
12463	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG	Voté	C	Dépenses	8'800'000	5'040'266	1'900'589	1'859'145	
12464	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG	Voté	K	Dépenses	207'225'000	105'637'055	51'439'806	34'018'475	
12465	Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD	Voté	K	Dépenses	9'000'000	3'420'251	2'200'000	2'579'749	
12470	Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ	Voté	J	Dépenses	17'000'000	6'858'126	4'733'308	4'733'308	
13171	HUG - Crédit de renouvellement supplémentaire 2020-2024 - équipements lourds	Déposé	K	Dépenses	21'600'000		11'700'000	12'900'000	
Total crédit de renouvellement					Dépenses	1'345'367'105	731'635'953	285'674'808	293'808'182
					Recettes	18'373'240	9'933'353	3'775'000	3'775'000
					Net	1'326'993'865	721'702'600	281'899'808	290'033'182

Total investissements hors prêts et hors cessions					Dépenses	8'934'366'523	3'009'482'250	704'211'739	763'577'217
					Recettes	502'203'203	225'297'454	34'705'892	35'156'551
					Net	8'432'163'320	2'784'184'796	669'505'847	728'420'666

Prêts du patrimoine administratif									
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	Voté	G	Dépenses			5'000'000	5'000'000	
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	Voté	G	Recettes			100'000	3'539'500	
11864	Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS	Voté	A	Dépenses	89'600'000	88'309'769	1'290'231		
11864	Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS	Voté	A	Recettes	89'600'000	1'934'000	967'000	967'000	
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	Voté	A	Dépenses	42'400'000	2'295'601	6'274'436	9'382'984	
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	Voté	A	Recettes	42'400'000				
4800002	Prêts aux étudiants	Voté	C	Dépenses			5'425'565	3'335'743	
4800002	Prêts aux étudiants	Voté	C	Recettes			583'710	580'763	
4800003	Prêts hypothécaires HLM-HBM	Voté	G	Recettes			165'664	279'664	
4800004	Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	Voté	F	Recettes			100'000	100'000	
4800010	Prêts énergie	Voté	E	Dépenses			300'000	500'000	
4800010	Prêts énergie	Voté	E	Recettes			385'763	337'985	
4800011	Prêts investissement et désendettement	Voté	E	Dépenses			1'000'000	1'000'000	
4800011	Prêts investissement et désendettement	Voté	E	Recettes			750'000	800'000	
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	Voté	E	Dépenses			100'000	100'000	
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	Voté	E	Recettes			20'000	20'000	
4800018	Prêts FAE	Voté	L	Recettes			2'000'000	2'500'000	
Prêts du patrimoine administratif					Dépenses	132'000'000	90'605'370	19'390'232	19'318'727
					Recettes	132'000'000	1'934'000	5'072'137	9'124'912
					Net	88'671'370	14'318'095	10'193'815	

A3. Investissements par nature

Annexe 3 - Investissements par nature

Comparaison par nature des dépenses d'investissements

hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2022	B 2023	PB 2024	Ecart PB 2024 / B 2023	
50	Biens d'investissements	339'398'300	436'265'721	482'416'176	46'150'455	10.6%
500	Terrains	802'704	5'050'000	10'800'000	5'750'000	113.9%
501	Routes et voies de communication	127'052'346	157'469'703	126'613'979	-30'855'724	-19.6%
502	Aménagement des cours d'eau	10'961'985	23'217'812	29'117'812	5'900'000	25.4%
503	Autres travaux de génie civil	-	1'500'000	1'400'000	-100'000	-6.7%
504	Bâtiments	154'570'331	177'183'267	210'268'184	33'084'917	18.7%
506	Biens meubles	45'442'131	71'258'136	103'222'881	31'964'745	44.9%
509	Autres biens d'investissements	568'803	586'803	993'320	406'517	69.3%
52	Immobilisations incorporelles	42'249'097	63'543'263	49'514'545	-14'028'718	-22.1%
520	Logiciels, applications et licences	41'494'156	62'776'263	48'447'545	-14'328'718	-22.8%
529	Autres immobilisations incorporelles	754'941	767'000	1'067'000	300'000	39.1%
54	Prêts ferroviaires	9'356'811	3'000'000	3'000'000	-	-
540	Confédération et entreprises fédérales	9'330'261	3'000'000	3'000'000	-	-
545	Entreprises privées	26'550	-	-	-	-
55	Participations et capitaux sociaux	14'011'604	17'000'000	17'000'000	-	-
552	Communes et groupes intercommunaux	-	-	-	-	-
554	Entreprises publiques	14'011'604	17'000'000	17'000'000	-	-
56	Subventions d'investissements accordées	131'805'901	184'402'755	211'646'496	27'243'741	14.8%
560	Confédération et entreprises fédérales	4'015'199	8'530'000	10'917'000	2'387'000	28.0%
562	Communes et groupes intercommunaux	3'505'811	23'525'000	27'500'000	3'975'000	16.9%
564	Entreprises publiques	116'886'109	133'983'755	147'395'496	13'411'741	10.0%
565	Entreprises privées	1'549'485	12'784'000	16'974'000	4'190'000	32.8%
566	Organisations privées à but non lucratif	5'696'761	2'480'000	2'760'000	280'000	11.3%
567	Personnes physiques	152'536	3'100'000	6'100'000	3'000'000	96.8%
	Totaux généraux	536'821'713	704'211'739	763'577'217	59'365'478	8.4%

Comparaison par nature des recettes d'investissements

y compris cessions et transferts d'actifs, hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2022	B 2023	PB 2024	Ecart PB 2024 / B 2023	
60	Cession de biens d'investissements	12'509'589	-	-	-	-
600	Terrains	1'996'492	-	-	-	-
604	Bâtiments	10'513'097	-	-	-	-
63	Subventions acquises	65'671'283	34'705'892	35'156'551	450'659	1.3%
630	Confédération et entreprises fédérales	50'711'344	28'973'884	17'924'543	-11'049'341	-38.1%
631	Cantons et concordats	5'207'035	2'500'000	2'500'000	-	-
632	Communes et groupes intercommunaux	3'566'890	-	-	-	-
634	Entreprises publiques	4'897	-	-	-	-
635	Entreprises privées	6'181'117	3'232'008	14'732'008	11'500'000	355.8%
64	Remboursement de prêts	918'756	-	-	-	-
645	Entreprises privées	918'756	-	-	-	-
65	Cession de participations	510'000	-	-	-	-
654	Entreprises publiques	510'000	-	-	-	-
66	Remboursement subventions accordées	292'997	-	-	-	-
662	Communes et groupes intercommunaux	252'825	-	-	-	-
664	Entreprises publiques	40'172	-	-	-	-
	Totaux généraux	79'902'625	34'705'892	35'156'551	450'659	1.3%

Comparaison par nature des dépenses des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2022	B 2023	PB 2024	Ecart PB 2024 / B 2023	
54	Prêts ordinaires	34'496'777	19'390'232	19'318'727	-71'505	-0.4%
545	Entreprises privées	500'147	1'400'000	1'500'000	100'000	7.1%
546	Organisations privées à but non lucratif	30'842'848	12'464'667	14'282'984	1'818'317	14.6%
547	Personnes physiques	3'153'782	5'525'565	3'535'743	-1'989'822	-36.0%

Comparaison par nature des recettes des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2022	B 2023	PB 2024	Ecart PB 2024 / B 2023	
64	Remboursement de prêts du patrimoine administratif	8'468'605	5'072'137	9'124'912	4'052'775	79.9%
645	Entreprises privées	6'650'793	3'209'704	3'757'985	548'281	17.1%
646	Organisation privées à but non lucratif	1'111'664	1'132'664	4'686'164	3'553'500	313.7%
647	Personnes physiques	706'148	729'769	680'763	-49'006	-6.7%

A4. Projets inscrits au projet de budget 2024 sans base légale votée

Annexe 4 - Projets inscrits au projet de budget 2024 sans base légale votée

1. Projets de loi déposés

N° PL	Libellé	Politique Publique	Nature	Crédits prévus	PB 2024
13171	HUG - Crédit de renouvellement supplémentaire 2020-2024 - équipements lourds	K	Dépenses	21'600'000	12'900'000
13222	Subvention pour l'assainissement énergétique	E	Dépenses	200'000'000	20'000'000

Total des dépenses	221'600'000	32'900'000
Total des recettes	0	0
Investissements nets	221'600'000	32'900'000

2. Projets de loi non déposés

Projet	Libellé	Politique Publique	Nature	Crédits prévus	PB 2024
1921044	Externalisation du DataCenter informatique "OPERA"	K	Dépenses	8'900'000	1'000'000
1921053	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	C	Dépenses	6'253'000	2'400'000
1921060	HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude	K	Dépenses	12'000'000	1'500'000
1921065	HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention	C	Dépenses	7'046'000	1'078'000
1921069	Musée de la BD - subvention	D	Dépenses	5'000'000	1'000'000
1921073	Nouvelle structure pour le stand de tir	H	Dépenses	3'000'000	3'000'000
1921077	WEP : pérennisation du réseau Polycom	H	Dépenses	1'700'000	1'200'000

Total des dépenses	43'899'000	11'178'000
Total des recettes	0	0
Investissements nets	43'899'000	11'178'000

A5. Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN

Annexe 5 - Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN (dépenses)

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31.12.2022	B 2023	PB 2024
DT / Office cantonal des bâtiments - CREDIT D'OUVRAGE						
9995	UNI - CMU 5ème étape	F	196'487'000	177'915'932	4'000'000	3'500'000
10822	UNI - CMU - 6ème étape	F	133'604'000	118'951'591	5'400'000	8'000'000
10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	F	29'700'000	28'805'218	50'000	
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	A	18'276'000	17'367'897	900'000	
11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	H	18'736'000	18'653'118		
11975	Efficienc e énergétique	B	35'000'000	21'319'203	3'900'000	3'900'000
12079	Subventions d'investissement aux EPI	C	7'789'760	5'349'396	1'150'000	1'269'663
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H	40'032'060	34'655'033	5'030'512	
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H	22'886'751	22'762'798		
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	88'225'200	29'110'294	16'556'869	13'000'000
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	F	6'901'000	5'937'255	820'886	
12242	HEAD - nouveau campus - travaux	F	14'000'000	11'358'797	1'602'590	
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	B	30'000'000	4'564'282	2'080'000	1'000'000
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	F	15'823'000	3'726'441	4'500'000	3'500'000
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	B	250'000'000	5'620'259	10'000'000	16'758'297
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	61'100'000	27'939'891	15'000'000	12'000'000
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	G	4'600'000		500'000	1'000'000
12724	HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2	K	20'000'000	4'100'250	7'155'694	6'745'000
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	F	61'818'000	15'286'698	18'000'000	18'151'805
12978	Équipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	1'166'000			390'000
12980	HUG - Maternité 4ème étape	K	45'985'195	726'170	3'500'000	1'000'000
12988	ES II Confignon - étude	F	8'265'000	110'570	800'000	2'800'000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	71'914'000	472'985	1'500'000	2'000'000
13007	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	D	11'700'000	246'101	1'000'000	3'500'000
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	6'015'000		2'845'000	2'800'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	89'724'000	225'375	7'000'000	6'500'000
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	64'040'000		5'000'000	18'000'000
13190	UNI - sciences de l'université Grand Centre - études	F	17'600'000		300'000	1'500'000
13202	Justitia 4.0	J	2'818'000			299'863
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	B	1'000'000'000			15'000'000
13224	Remplacement des véhicules légers de l'Etat par des véhicules électriques	B	2'370'000		474'000	474'000
13234	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	F	2'730'000			1'000'000
1921060	HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude	K	12'000'000			1'500'000
1921069	Musée de la BD - subvention	D	5'000'000			1'000'000
Total crédit d'ouvrage			2'396'305'966	555'205'554	119'065'551	146'588'628
DT / Office cantonal des bâtiments - CREDIT DE RENOUVELLEMENT						
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	A	13'314'000	2'911'984	2'000'000	1'544'101
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	B	73'176'300	32'677'409	13'500'000	5'350'752
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	C	2'611'210	689'039	700'000	1'585'533
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	D	12'508'985	10'036'863	6'500'000	10'389'629
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	E	551'235	94'369	100'000	3'103
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	F	222'102'184	157'931'969	43'000'000	38'584'319
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	G	980'865	18'956	20'000	
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	H	24'944'925	25'172'514	4'960'000	10'067'285
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	J	43'807'226	13'843'522	3'000'000	7'119'223
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	K	824'685	3'095'855	20'000	338'759
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	L	1'198'080	53'382	100'000	
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	M	3'980'305	3'132'356	100'000	188'189
Total 2012460			400'000'000	249'658'218	74'000'000	75'170'893
Total crédit de renouvellement			400'000'000	249'658'218	74'000'000	75'170'893
DT / Office cantonal des bâtiments - TOTAL			2'796'305'966	804'863'772	193'065'551	221'759'521

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31.12.2022	B 2023	PB 2024
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT D'OUVRAGE						
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	A	67'000	69'071		
11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	H	148'000	125'559		
11788	Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité	H	1'200'000	997'632	210'000	
11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	M		185'654		
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation (SIC EF)	F	30'919'000	1'018'960	5'000'000	3'188'056
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H	82'815	106'840		
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H	183'849	185'916		
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	H	4'920'000	3'799'798	420'000	
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	64'800	16'816	10'000	9'596
12386	SIC Social 2019-2023	C	10'538'000	7'158'454	1'230'000	1'079'546
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	A	6'335'000	1'915'124	1'715'000	1'500'000
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	I	12'600'000	6'872'007	2'800'000	2'727'994
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	230'000			170'000
12633	Centre cantonal de biométrie	H	1'372'414	655'685	410'000	
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	F	725'000	297'914	334'100	210'695
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	I	5'555'000	1'983'207	2'443'000	1'571'793
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	8'200'000		5'006'000	3'000'000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	1'777'000			
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	K	10'887'000		985'000	1'960'000
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	3'179'400		1'579'700	1'245'000
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	F	6'242'000		2'021'100	2'250'000
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	A	12'500'000		1'225'000	2'700'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	I	7'560'000		2'110'000	1'700'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	190'000		50'000	246'000
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	G	4'325'000		865'000	865'000
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	H	3'500'000		600'000	1'200'000
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	G	11'980'000		2'096'000	3'600'000
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	130'000			130'620
13202	Justitia 4.0	J	4'146'000			738'378
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	H	8'180'000		700'000	2'500'000
1921047	Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions	H	2'950'000		515'000	
1921053	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	C	6'253'000		600'000	2'400'000
Total crédit d'ouvrage			166'940'278	25'388'637	32'924'900	34'992'678
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT DE RENOUVELLEMENT						
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	A	10'848'288	4'865'480	2'700'725	2'959'210
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	B	190'102'311	96'493'813	40'977'345	53'771'290
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	C	3'805'477	204'875	1'082'253	502'574
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	D	535'983	388'623	144'715	206'769
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	E	1'908'098	706'224	420'945	440'518
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	F	11'952'412	5'421'362	3'037'158	3'309'632
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	G	5'048'956	3'073'977	1'179'432	1'663'928
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	H	6'581'866	5'783'223	1'243'225	2'747'109
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	I		1'221'502	10'000	481'698
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	K	1'833'061	1'315'333	485'739	706'149
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	L	9'947'837	1'215'171	2'559'646	1'476'645
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	M	3'987'711	1'782'601	924'817	1'057'113
Total 2012459			246'552'000	122'472'184	54'766'000	69'322'635
Total crédit de renouvellement			246'552'000	122'472'184	54'766'000	69'322'635
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - TOTAL			413'492'278	147'860'821	87'690'900	104'315'313
TOTAL GENERAL (OCBA + OCSIN)			3'209'798'244	952'724'593	280'756'451	326'074'834



A6.

**Synthèse des lois d'investissement
à boucler**

Annexe 6 - Synthèse des lois d'investissement à boucler

Liste des lois d'investissement à boucler non déposées au Conseil d'Etat

	N° loi	Libellé loi	Date vote	Département	Respect du délai LGAF
1	8191	CEVA - Etude liaison ferroviaire reliant gare de Cornavin à Annemasse par la Praille et gare des Eaux-Vives	14.04.2000	DSM_OCGC	Hors délai
2	8719	Subvention pour la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin-Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives /CEVA/ par les CFF	28.06.2002	DSM_OCGC	Hors délai
3	9279	UNI - Etude - 5e étape et travaux préparatoires de la 6e étape du Centre médical universitaire /CMU/	21.01.2005	DT_OCBA	Hors délai
4	9995	UNI - Construction de la 5ème étape du Centre médical universitaire /CMU/	25.05.2007	DT_OCBA	Hors délai
5	10210	PO Tulette - Etude en vue construction d'un bâtiment scolaire à Frontenex	10.10.2008	DT_OCBA	Hors délai
6	10234	UNI - Etude en vue construction 6ème étape du Centre médical universitaire /CMU/	27.06.2008	DT_OCBA	Hors délai
7	10444	CEVA - Crédit compl. pour réalisation liaison ferroviaire Cornavin-Annemasse via La Praille et Eaux-Vives par les CFF	26.06.2009	DSM_OCGC	Hors délai
8	10533	Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port	04.12.2009	DT	Dans les délais
9	10673	Relogement des forains et gens du voyage	19.11.2010	DT_OCBA	Hors délai
10	10703	BDL2 - Construction	29.11.2010	DT_OCBA	Hors délai
11	10822	CMU - 6ème étape	23.06.2011	DT_OCBA	Hors délai
12	10842	Etude La Brenaz II	18.11.2011	DT_OCBA	Hors délai
13	10850	Infrastructures agricoles durables	27.02.2012	DT	Dans les délais
14	10860	Crédit de programme 2012-2015 - Joli-Mont et Montana	08.06.2012	DSM	Hors délai
15	10865	Crédit de programme/crédit d'ouvrage 2012-2015 -HUG	29.06.2012	DSM	Hors délai
16	10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	16.03.2012	DT_OCBA	Hors délai
17	11264	Ecole de commerce de Frontenex	29.11.2013	DT_OCBA	Hors délai
18	11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	08.11.2013	DT_OCBA	Hors délai
19	11405	Equipements NRBC	05.12.2014	DIN	Hors délai
20	11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	03.11.2016	DT_OCBA	Dans les délais
21	11578	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	16.04.2015	DT_OCBA	Dans les délais
22	11579	Relocalisation caserne des Vernets - Aire-la-Ville études	16.04.2015	DT_OCBA	Dans les délais
23	11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin construction	16.04.2015	DT_OCBA	Hors délai
24	11686	Aménagement du poste de police de la Servette	16.10.2015	DIN	Hors délai
25	11702	Système d'information du service des contraventions	29.01.2016	DIN_OCSIN	Dans les délais
26	11865	Equipement de l'école de commerce de Frontenex	01.09.2016	DIP	Dans les délais
27	11945	Optimisation des prestations de l'OCPM	05.05.2022	DIN_OCSIN	Dans les délais
28	11973	Rénovation du CO Budé	27.01.2017	DT_OCBA	Hors délai
29	12040	Adaptation des équipements de la police à l'évolution du risque sécuritaire	01.06.2017	DIN	Dans les délais
30	12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	31.08.2017	DT_OCBA	Dans les délais
31	12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	31.08.2017	DT_OCBA	Dans les délais
32	12231	Rénovation du bateau le "Rhône" (CGN) - subvention	27.04.2018	DSM	Dans les délais
33	12240	Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale	30.04.2018	DIN	Dans les délais
34	12242	HEAD - nouveau campus - travaux	30.04.2018	DT_OCBA	Dans les délais
35	12371	Refonte du SI OCEN	25.01.2019	DIN_OCSIN	Dans les délais
36	12412	AFC - Référentiel de valeurs immobilières	16.09.2019	DIN_OCSIN	Dans les délais
37	12633	Centre cantonal de biométrie	26.06.2020	DIN_OCSIN	Dans les délais
38	12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	29.01.2021	DT	Dans les délais

A7.

**Crédits supplémentaires accordés par
la commission des travaux selon l'article 34 alinéa 3 LGAF**

Annexe 7 - Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux selon l'article 34 alinéa 3 LGAF

N° Loi ou provisoire	Libellé	Date de traitement	Objet de la demande	Nature du crédit supplémentaire	Montant
11865	Equipement de l'école de commerce de Frontenex	27/06/2017	Complément d'équipement de la cafétéria de la nouvelle école de commerce de Frontenex (Raymond Uldry) qui sera gérée par le Centre de formation professionnelle service et hôtellerie/restauration CFP SHR (formation d'élèves). Ce complément d'équipement est couvert entièrement par une recette équivalente d'une Fondation	Dépenses	185'000
				Recettes	185'000
				<i>Montant net</i>	-
11942	Bâtiment PI, SARA 50, CCPD - étude	22/01/2019	Complément d'étude car les effectifs ont augmenté nécessitant d'agrandir le bâtiment.	Dépenses	620'000
12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	05/11/2019	Complément d'étude suite à des prestations supplémentaires.	Dépenses	480'000
11943	Archives d'Etat dans le bâtiment de l'arsenal - études	19/11/2019	Complément d'étude suite à de nouveaux besoins des utilisateurs.	Dépenses	515'000
11866	SIRH - refonte technique	07/04/2020	Complément suite à un décalage du projet.	Dépenses	550'000
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	25/08/2020	Complément pour augmenter la capacité de l'ES II de 1000 à 1400 élèves.	Dépenses	1'100'000
12078	Construction de la Haute école de santé - étude	25/08/2020	Complément nécessaire suite à l'augmentation de la surface du projet et de sa complexité.	Dépenses	550'000
12386	SIC Social 2019-2023	09/03/2021	Complément suite à la nouvelle loi fédérale sur les prestations transitoires pour chômeurs âgés (LPtra).	Dépenses	1'025'000
12371	Refonte du SI OCEN	31/08/2021	Complément suite à la nécessité de développer le progiciel en interne.	Dépenses	496'000
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	22/03/2022	Complément pour l'acquisition de licences supplémentaires financée en totalité par l'Association des communes genevoises.	Dépenses	380'000
				Recettes	380'000
				<i>Montant net</i>	-
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	31/01/2023	Compléments suite à une révision du manuel comptable en vigueur au 01/01/2023, qui élargit le périmètre d'activation des coûts liés au projet.	Dépenses	800'000
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)			Dépenses	455'000
12386	SIC Social 2019-2023			Dépenses	513'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale			Dépenses	1'160'000